



S'ENGAGER, ENSEMBLE

Manifeste pour une société régénérée

1 **AVANT-PROPOS**

2 *Nous avons besoin d'un humanisme ressourcé et régénéré.*

3 — Edgar Morin

4

5 Le projet de manifeste que vous tenez entre les mains est le cœur de
6 notre mouvement positif, volontariste, alternatif et créatif. Il est le ré-
7 sultat d'un processus participatif de plus de deux années, un dialogue
8 collaboratif dense et inédit entre militants, experts et citoyens.

9 Le monde change. Les partis politiques traditionnels peinent à suivre
10 son évolution. Ils répondent de manière inadéquate et insuffisamment
11 concrète aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyennes
12 et les citoyens. Ils paraissent lutter davantage pour des postes que pour
13 des idées. Ils sont plus que jamais en obsolescence programmée, dé-
14 fenseurs d'héritages du passé davantage que l'incarnation des réponses
15 aux défis et utopies de demain. Les partis politiques actuels sont

1 devenus des caricatures d’eux-mêmes. Ils deviennent les rentiers des
2 déséquilibres causés en fragmentant chaque jour un peu plus la société.
3 Les citoyens ne comprennent plus le cap collectif qui leur est imposé et
4 ont le sentiment que la société ne fait plus cause commune mais que
5 chacun essaie de tirer la couverture à soi.

6 Nos sociétés occidentales n’ont jamais été aussi prospères, nos indus-
7 tries aussi productives. Nous sommes pourtant loin du compte en
8 termes de bonheur, de qualité de vie et d’épanouissement. La société
9 de consommation nous impose de pseudo nouveaux besoins, le pou-
10 voir d’achat se réduit, de nombreuses familles sont fragilisées, la classe
11 moyenne s’affaiblit, les jeunes éprouvent des difficultés à acquérir un
12 logement, les services de l’État — police, justice, enseignement, soins
13 de santé... — sont sous-financés, l’inflation des lois et règlements para-
14 lyse l’action publique et freine l’initiative, le travail et l’effort ne sont pas
15 valorisés à leur juste mesure, la réussite est suspecte voire décriée... Au
16 même moment, l’angoisse climatique et environnementale n’a jamais
17 été aussi forte. La société manque d’une boussole.

1 Ces dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour récla-
2 mer des responsables politiques crédibles, une vision claire et une ac-
3 tion publique responsable. Les citoyennes et citoyens aspirent à retrou-
4 ver un esprit d'État. Durant ces deux dernières années, ils nous ont con-
5 fié leur besoin de revenir à l'essentiel. Nous les avons entendus.

6 Aujourd'hui, on vit à toute allure. On râle, on s'indigne, on twitte, on
7 poste, on désigne des coupables. Les algorithmes des réseaux sociaux
8 enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages.
9 On peine à trouver du sens dans le monde qui nous entoure ou ce qu'on
10 entreprend au travail, dans cette vie au rythme effréné.

11 Pour notre part, nous voulons incarner l'espoir plutôt qu'attiser la peur.
12 Nous voulons faire société autour d'un nouveau pacte social et citoyen.
13 Nous pensons qu'il est essentiel de poser un regard lucide sur notre
14 société — ses forces, ses dysfonctionnements — pour en bâtir une
15 autre, ensemble. Une société où la vie en commun est porteuse de sens,
16 où l'altérité et le changement, loin d'être des menaces, sont envisagés
17 comme des richesses et de beaux défis.

18 Nous voulons mettre sur pied une démocratie régénérée pour freiner
19 les postures autoritaires susceptibles de porter atteinte à nos libertés.
20 Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux simplismes, aux
21 populismes et aux extrémismes qui gangrènent notre démocratie. Nous
22 voulons lutter contre tout radicalisme et tout repli identitaire. Nous
23 voulons construire une société ouverte, apaisée, créative et inclusive.
24 Une société où demain sera plus beau qu'aujourd'hui. Où chacun vivra
25 mieux et aura l'opportunité de devenir ce qu'il souhaite.

1 Dans ce contexte, la nuance, loin d'être une faiblesse, sera une force et
2 une vertu. Dans cette période de clash et de trash, la pondération sera
3 une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel. Le cou-
4 rage politique, le courage des politiques, ce n'est pas de hurler avec les
5 loups. C'est pouvoir donner un cap et assumer des choix sans vaciller
6 au premier coup de vent. C'est faire preuve de détermination et de jus-
7 tesse dans l'engagement, et d'une intégrité irréprochable dans les pro-
8 pos et comportements.

9 Notre mouvement politique, centriste et progressiste, désire fédérer
10 tant les esprits entreprenants que les acteurs associatifs. Avec les ci-
11 toyens engagés qui prendront part à cette aventure humaine et collec-
12 tive, nous réhabiliterons la position nuancée et constructive comme
13 force d'avenir, loin des postures caricaturales des partis tirant sans cesse
14 plus à gauche ou plus à droite et qui génèrent eux-mêmes au sein de
15 la société les tensions qu'ils dénoncent.

16 Être au centre, ce n'est pas être tiède. Être au centre, c'est vouloir amé-
17 liorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. Être
18 au centre, c'est être résolument progressiste et partisan de l'initiative.
19 Être au centre, c'est s'opposer tant aux conservateurs de droite accro-
20 chés à leurs privilèges, qu'aux conservateurs de gauche refusant toute
21 remise en cause de leurs acquis.

1 Être au centre, c'est s'adapter au monde qui change, être agile et orienté
2 vers les solutions, et pas dogmatique. Être au centre, c'est être attaché
3 à la responsabilité et à la solidarité. Être au centre, c'est concilier la li-
4 berté individuelle et la vie en société. Être au centre, c'est valoriser les
5 anciens et promouvoir la jeunesse. Être au centre, c'est respecter la pla-
6 nète qui héberge notre humanité. Être au centre, c'est considérer l'épa-
7 nouissement de chaque homme et de chaque femme comme l'essence
8 de son projet politique.

9 Nous refusons que certains doivent choisir entre manger correctement,
10 se chauffer ou se soigner. Nous refusons que l'efficacité de l'État soit
11 mise à mal par des situations risibles comme 9 ministres de la santé
12 dans un pays de 11 millions d'habitants. Nous refusons que les asperges
13 du Pérou soient moins chères que celles de Waremme. Nous refusons
14 que le monde rural soit asservi par les dynamiques urbaines. Nous re-
15 fusons que la pension d'un indépendant soit inférieure à celle d'une
16 personne n'ayant jamais travaillé. Nous refusons que tant de bâtons
17 soient mis dans les roues de ceux qui entreprennent. Nous refusons que
18 les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes. Nous
19 refusons que trop d'élèves se retrouvent en garderie faute de profes-
20 seurs en suffisance. Nous refusons que certains et certaines, en 2022, se
21 sentent encore contraints de masquer leur identité sexuelle. Nous refu-
22 sons qu'il faille attendre 5, 10, 15 parfois 20 ans pour obtenir un juge-
23 ment, en raison de l'asphyxie de la justice. Nous refusons la démagogie
24 de tout poil. Nous refusons d'enfermer les citoyens dans des identités
25 réductrices. Nous refusons la tentation du conservatisme et le rejet des
26 réformes. La volonté de s'accrocher à des acquis ou des privilèges indi-
27 viduels ne peut que nous détourner du progrès collectif.

1 Avec celles et ceux qui nous rejoindront, nous tracerons les contours
2 d'une société réenchantée. Une société profondément vivifiée où la
3 quête du bien-être se substituera à celle des biens ! Nous défendrons,
4 comme l'écrit Edgar Morin, un humanisme régénéré.

5 Nous voulons fédérer des personnes et des associations qui privilégient
6 la recherche du bien commun à la défense des intérêts spécifiques ou
7 de clientèles électorales. Nous refusons d'opposer les personnes favo-
8 risées aux précarisées, les aînés aux jeunes, les croyants aux athées, les
9 hommes aux femmes, les hétérosexuels à tous les autres, les personnes
10 nées ici à celles nées là-bas, les néerlandophones aux francophones, les
11 citoyens aux politiques... À la lutte des classes ou, pire, à celle des races,
12 nous substituons la réconciliation citoyenne. Nous voulons rassembler
13 chacune et chacun autour d'un projet universaliste et alternatif de ré-
14 génération de la société, comme plusieurs mouvances avant-gardistes
15 le plaident aux quatre coins de l'Europe et du monde.

16 De plus en plus de personnes ne perçoivent plus le sens d'une vie à
17 courir sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où elles sont cons-
18 tamment soumises à un stress grandissant. De plus en plus de per-
19 sonnes ont l'impression de perdre leur vie à la gagner. Nous souhaitons
20 leur rendre la maîtrise de leur temps.

1 Le temps de vivre sereinement et de bien faire ce qu'elles entrepren-
2 nent. Le temps de se poser, de se retrouver avec elles-mêmes et avec
3 ceux qu'elles aiment. Le temps de chercher, de ressentir le sens de notre
4 existence.

5 Pour atteindre cette régénération, notre mouvement ne peut être un
6 parti politique comme les autres. Il est plus qu'un parti. Il est un mou-
7 vement qui prend parti. Bien sûr, c'est un mouvement qui a l'ambition
8 de défendre un programme politique pour obtenir la confiance des
9 électrices et des électeurs. C'est un mouvement qui leur proposera de
10 soutenir des candidats attachés au bien commun et susceptible de les
11 représenter dans les parlements et les gouvernements. C'est un mou-
12 vement qui se composera de militants et mandataires bien ancrés sur
13 le terrain, conscients des vécus des citoyens et citoyennes, car soucieux
14 de maintenir avec eux un contact constant et de proximité.

15 Mais c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société
16 civile. Un mouvement ouvert, qui favorise le dialogue entre ses adhé-
17 rents et les citoyens soucieux de débattre et d'aider à la réalisation de
18 projets. Un mouvement qui stimule la participation et le débat d'idées.
19 Toute personne qui s'y reconnaît peut y adhérer librement, quels que
20 soient son milieu, sa langue, sa nationalité, sa culture et ses convictions
21 philosophiques ou religieuses.

22 En créant ce mouvement politique, déterminé et positif, nous voulons
23 poser les jalons d'une société réinventée, enthousiasmée, équilibrée et
24 apaisée. Nous y arriverons ensemble.

25 J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à s'emparer de ce projet de
26 manifeste. Il est soumis à débat pour que chacune et chacun puisse
27 l'amender et rejoindre cette dynamique participative.

1 On ne peut plus se permettre, face à tant de défis, de simplement con-
2 tinuer à s'indigner. Il faut s'engager ! Je vous invite donc à vous engager
3 à nos côtés, à transformer vos légitimes indignations en énergie cons-
4 tructive et continue. Nous avons besoin de votre énergie pour incarner
5 un courant alternatif, favoriser le changement et régénérer notre so-
6 ciété en profondeur.

7 Il y a tant de désespérances, de résignations et d'indignations. Soyons
8 au contraire et plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés
9 et engagés !

10 Tous ensemble, vers l'avenir !

11

Maxime Prévot

INTRODUCTION

Un nouvel Avenir

1 Notre société a besoin d'un nouvel élan. Une part toujours plus large
2 de la population pense que nos enfants vivront moins bien que nous.
3 Beaucoup ont perdu confiance dans l'avenir et dans le progrès. La crise
4 sanitaire et climatique, notamment les inondations de l'été 2021, a mis
5 en évidence notre vulnérabilité. Cette même vulnérabilité à laquelle
6 nous confrontent le vieillissement de la population et le réchauffement
7 climatique. Nous avons appris qu'un simple virus peut mettre nos
8 sociétés à l'arrêt et les inciter dangereusement au repli sur soi. Nous
9 avons éprouvé, par le nombre de nos morts, la dépendance des aînés
10 et la fragilité de nos structures collectives. Nous savons aussi que nos
11 modes de consommation et de production ne sont plus ni
12 humainement ni écologiquement soutenables. La survie même de
13 l'espèce humaine est aujourd'hui menacée.

14 Nous refusons cependant de sombrer dans le catastrophisme. Nous ne
15 voulons pas nous résoudre à attendre l'effondrement de notre monde.
16 Nous voulons résister à la tentation du repli sur soi, qu'il soit le fait
17 d'individus, de communautés ou de pays. Nous voulons voir dans les
18 défis de notre temps l'opportunité de construire une société où
19 chacune et chacun pourra vivre mieux. Nous voulons être à l'origine
20 d'un mouvement POSITIF qui affirme sa confiance dans l'avenir et sa
21 détermination face à ces enjeux. Un mouvement qui entend incarner
22 l'espoir plutôt que la peur. Un mouvement qui rassemble les personnes
23 en quête de sens, celles et ceux qui refusent d'être réduits à des
24 consommateurs et se veulent acteurs de leur vie et de la société. Nous
25 voulons rassembler celles et ceux qui s'engagent, celles et ceux qui ont
26 des projets, celles et ceux qui veulent innover et entreprendre, que ce
27 soit dans le domaine économique, social, associatif, culturel ou sportif.

1 Nous voulons rassembler celles et ceux qui pensent que prendre soin
2 de soi, des autres et de la nature est un projet de société ; une cause
3 juste et noble. Nous voulons rassembler celles et ceux qui privilégient
4 la recherche du bien commun et l'épanouissement des personnes à la
5 défense des intérêts spécifiques. Ensemble, nous voulons nous engager
6 pour une société régénérée.

7 Régénérer, c'est trouver en soi et dans la relation à l'autre la force et
8 l'énergie de mettre en place de nouveaux projets. Régénérer, c'est
9 revenir à l'essentiel, tant dans nos modes de consommation que dans
10 nos actions. C'est viser le bien commun et se débarrasser des agitations
11 superflues qui n'apportent pas de plus-value au débat public et à la
12 transformation nécessaire de notre société.

13 Régénérer, c'est retrouver la vitalité perdue, la force créatrice dont nous
14 avons besoin pour repenser notre organisation de société, modifier nos
15 comportements, nos manières de produire et de consommer. Grâce à
16 cette force, nous surmonterons les crises auxquelles nous devons faire
17 face et qui nous lient dans une même communauté de destin. Ensemble
18 nous parviendrons à préserver le climat et la biodiversité, à restaurer la
19 cohésion sociale, à redynamiser notre économie, à restaurer la
20 confiance dans la démocratie. En faisant preuve d'empathie et de
21 bienveillance les uns envers les autres, nous parviendrons à refaire
22 société, à la régénérer et à la réenchanter.

1 Faire advenir cette régénération demande que nous changions le
2 regard que nous posons sur nous-mêmes et sur la nature. Nous
3 pensions tout contrôler, maîtriser chaque chose. Nous prétendions
4 nous mettre à l’abri du moindre danger et garantir la protection de
5 chacune et chacun. Nous nous rêvions chènes, nous devons nous
6 accepter roseaux. A l’illusion de la puissance, nous devons substituer la
7 force de celles et de ceux qui, conscients de leur vulnérabilité, ont
8 confiance dans leur capacité à traverser les crises. Plutôt que de nous
9 libérer d’une nature, d’inventer un monde artificiel, d’aspirer à
10 l’immortalité en reliant nos cerveaux à des ordinateurs, de nous
11 transformer en robot et d’oublier que notre humanité réside d’abord
12 dans notre capacité à nous émouvoir, nous voulons redécouvrir notre
13 appartenance à l’ensemble du vivant et valoriser notre enracinement
14 dans la nature.

15 La régénération de la société sera d’abord une régénération du vivant.
16 La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la
17 biodiversité et le respect du bien-être animal sont au cœur de notre
18 engagement. La lucidité sur l’urgence climatique impose d’agir avec
19 pragmatisme et de privilégier l’efficacité des solutions aux utopies aussi
20 simplistes qu’irréalistes. Le défi climatique ne peut attendre une
21 révolution énergétique sectaire, une mutation culturelle ou la fin du
22 capitalisme. Il demande d’opter pour une écologie des solutions et
23 d’allier volontarisme politique, investissements publics, initiatives
24 privées, associatives ou coopératives, innovations technologiques,
25 fiscalité environnementale et modifications de nos comportements.

26 Régénérer le vivant c’est également reconnaître à chacun le droit d’être
27 vulnérable. Les personnes fragiles – et chacun l’est à un moment donné
28 de son existence – doivent bénéficier de toute notre attention, de tout
29 notre engagement.

1 La solidarité est essentielle car toute personne peut être confrontée,
2 dans son parcours de vie, à une difficulté d'emploi, de logement, de
3 séparation, de santé physique ou mentale, ou à un drame personnel.
4 Chacune et chacun doit pouvoir se redresser et tenir debout dignement.
5 Les personnes avec un handicap, trop souvent oubliées, méritent une
6 attention toute particulière.

7 La pandémie nous a rappelé une évidence : la santé est le premier
8 besoin de chacun d'entre nous. Entre le recours à une technologie
9 toujours plus poussée et la volonté de maîtriser les dépenses, notre
10 système de santé s'est déshumanisé. Le personnel soignant s'épuise. Il
11 est temps de rappeler que les soins de santé, avant d'être des coûts,
12 sont l'expression de notre humanité. Nous voulons revaloriser les
13 soignants et remettre la relation patient-soignant au centre de notre
14 système de santé. Nous voulons également renforcer les politiques de
15 prévention. Prévenir au mieux les maladies est la seule manière
16 acceptable de réduire les dépenses.

17 La seconde régénération au cœur de notre projet politique est celle de
18 la culture : culture des arts et des lettres mais aussi culture de l'esprit et
19 de la société. L'épanouissement de l'être humain dépend de sa capacité
20 à donner du sens à son existence, à vivre ses émotions et à créer de la
21 beauté. Il lui est aussi essentiel de se former, de développer ses
22 connaissances et de les partager.

1 L'école est le fondement de notre société. Elle permet à chacun
2 d'accroître ses compétences et d'apprendre à vivre en société. Elle doit
3 être attentive aux particularités de chaque enfant et diversifier ses
4 pratiques pédagogiques. Nous défendons la liberté d'enseignement et
5 l'autonomie des équipes pédagogiques.

6 La régénération de la culture demande de considérer les différences
7 comme des richesses et de faire preuve de bienveillance à l'égard de
8 l'autre en s'efforçant de l'écouter et de se mettre à sa place pour
9 comprendre ce qu'il vit. Il y a aujourd'hui trop de peurs et de colères.
10 Nous ne pourrons y mettre fin qu'en réprimant avec une égale sévérité
11 toutes les formes de radicalisation, de discriminations et de racisme.
12 Seul un modèle interculturel, inclusif et solidaire peut rendre possible la
13 compréhension mutuelle entre personnes de cultures et de convictions
14 différentes et faire naître l'entente autour d'un socle de valeurs
15 communes.

16 Nous voulons contribuer à l'essor d'une culture sociale valorisant la
17 créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative. Celui-ci s'inscrira plus
18 largement dans une régénération de la prospérité. Le réchauffement
19 climatique, l'impossibilité d'une croissance infinie, la généralisation
20 progressive du sentiment de perte de sens, le rythme effréné des
21 mutations numériques, la précarisation croissante des familles, en
22 particulier de celles monoparentales, la nécessité de revaloriser le travail
23 nous poussent à privilégier un développement économique axé sur la
24 qualité des produits et des services plutôt que sur la quantité de biens
25 consommés.

26 Nous défendons une économie régénératrice et circulaire sur laquelle
27 peut aussi s'appuyer le renouveau d'une véritable politique industrielle.
28 Celle-ci favorisera la relocalisation de la production et la collaboration
29 entre les acteurs économiques.

1 Elle sera créatrice d'emplois de qualité et porteurs de sens, notamment
2 dans les secteurs environnementaux ainsi que dans la recherche,
3 l'éducation, les soins et les services aux personnes. Nous voulons que
4 le travail soit encouragé et mieux rémunéré. Ceux qui travaillent doivent
5 se sentir considérés et à même de mener une vie sans excès mais
6 confortable, épanouie et confiante dans l'avenir. Nous soutiendrons les
7 esprits créatifs, les indépendants, les artisans et les patrons de TPE et
8 PME pour mettre sur pied un environnement d'affaires sécurisant et
9 stimulant, créateur d'emplois et de valeur ajoutée économique et
10 sociétale. Nous refusons que la classe moyenne soit constamment
11 pressée comme un citron, toujours plus taxée alors qu'elle bénéficie
12 rarement d'allocations sociales ou d'aides de l'État. La dignité, la
13 bienveillance, la justice, mais aussi le respect, le travail et le mérite sont
14 des valeurs que nous faisons nôtres.

15 Cette régénération ne sera possible que si nous parvenons à restaurer
16 la confiance des citoyens dans la démocratie et l'action politique. La
17 régénération de la démocratie nécessite de renforcer la participation
18 des citoyens et la concertation sociale.

1 Nous voulons donner plus de place à la délibération et à la nuance.
2 Nous voulons simplifier nos institutions qui sont devenues illisibles pour
3 les citoyens et mettre fin aux dérives de la participatie. Nous considérons
4 que l'action politique doit permettre à la collectivité de décider du
5 modèle de société dans laquelle elle souhaite vivre. Nous avons besoin
6 d'institutions politiques solides capables de faire respecter leur
7 souveraineté sur le plan international. Nous souhaitons à la fois le
8 renforcement de l'intégration européenne et le maintien d'une
9 Belgique fédérale forte.

10 Nous reconnaissons la quête de spiritualité et de sens de chaque être
11 humain. Pour autant, nous voulons un État qui soit impartial, équidistant
12 de toute religion ou philosophie — la loi primant sur la foi — et qu'il
13 définisse des objectifs communs. Son rôle est de coordonner et de
14 soutenir l'action des personnes et des associations, sans se substituer à
15 elles. Il doit assumer adéquatement ses fonctions régaliennes, garantir
16 le respect des libertés fondamentales et l'égalité des droits. L'autorité
17 de l'État et de ses représentants doit être respectée, l'ordre dans la rue
18 assuré, sans quoi il n'y a ni sécurité ni justice. Sa légitimité dépendra de
19 l'efficacité de l'action publique, de la qualité des services rendus et de
20 la maîtrise des finances publiques car chaque dépense inconsidérée est
21 une dette que nous imposons à nos enfants. Sans une justice qui
22 fonctionne, il n'y a pas d'État de droit. Elle doit avoir les moyens d'être
23 ce premier contre-pouvoir. Nous n'avons besoin ni de plus ni de moins
24 d'État, mais de mieux d'État.

25 Davantage encore que la démocratie, c'est le pacte entre l'ensemble
26 des citoyens qui définit notre manière de faire société. Nous voulons le
27 régénérer et passer d'une société de consommation à une société de
28 participation, d'une société où chacun recherche sa satisfaction
29 personnelle à une société où chacun s'efforce, selon ses capacités, de
30 contribuer activement au bien-être commun.

1 Nous considérons la participation comme un droit. La collectivité doit
2 s'organiser pour garantir le respect des libertés fondamentales et
3 assurer à toutes et tous les ressources nécessaires à la satisfaction de
4 ses besoins essentiels tant sur les plans corporel, affectif, sexuel,
5 psychologique ou spirituel. L'objectif de notre action politique est
6 d'offrir une place à toutes et tous au sein de la société afin qu'elles et
7 ils puissent s'engager, développer leurs talents et donner le meilleur
8 d'eux-mêmes. L'idée de progrès n'implique pas seulement de prélever
9 aux uns pour donner aux autres, mais d'améliorer la situation de chacun
10 et des plus défavorisés en particulier.

11 Nous considérons aussi la participation comme une responsabilité.
12 Nous invitons chacune et chacun à faire de leur mieux. Nous sommes
13 convaincus que c'est en faisant quelque chose de positif pour soi et
14 pour les autres que l'on s'accomplit. Nous soutenons l'esprit d'initiative,
15 associatif et entrepreneurial. Ceux qui prennent des risques doivent être
16 valorisés. Nous voulons que chacun contribue activement au bien-être
17 commun en fonction de ses capacités. Ceux qui sont dans le besoin
18 doivent être soutenus sans être réduits à la dépendance. La solidarité
19 doit favoriser l'émancipation et l'autonomisation de ceux qui en
20 bénéficient, non les enfermer dans une quelconque forme d'assistanat.

21 La sixième et dernière régénération sera celle des libertés. La pandémie
22 a rappelé à chacune et chacun que l'on ne peut être réellement libres
23 qu'ensemble. Nous estimons que la liberté authentique ne consiste pas
24 dans l'absence égoïste de contraintes mais dans l'engagement dans ce
25 que l'on croit juste. C'est pourquoi prendre soin de soi et des autres
26 n'est pas à nos yeux seulement un slogan, mais un réel projet de société.

1 Il n'y a pas de liberté sans une juste répartition des ressources. Nous ne
2 sommes réellement libres que lorsque nous disposons des moyens
3 personnels et matériels suffisants pour la réalisation de nos projets.
4 Nous exigeons que la dignité de tout être humain, ses droits et ses
5 libertés soient pleinement reconnus et que l'égalité des genres
6 devienne une évidence. Nous nous battons pour mettre fin aux
7 discriminations. Nous voulons une société pleinement égalitaire entre
8 les hommes et les femmes, que personne ne soit menacé dans son
9 intégrité physique ou morale, ne se voit assigner un rôle ou refuser
10 l'accès à un emploi, une fonction ou un service, en raison de son genre,
11 de son origine ou de ses convictions. Nous voulons que chacune et
12 chacun ait la possibilité de désirer, d'aimer et de vivre avec qui elle ou
13 il le souhaite et puisse donner sens à son existence en vivant pleinement
14 ses engagements et ses valeurs.

15 Ces six régénérations structurent notre projet politique. En les réalisant,
16 nous voulons offrir à nos enfants, comme à nous-mêmes, de vivre
17 mieux demain.

La régénération du vivant

1 La force du vivant réside dans sa capacité de régénération : sa faculté
2 de reconstituer par lui-même ses tissus et ses chairs abîmés.
3 Contrairement à l'objet cassé qui doit être remplacé en tout ou en
4 partie, le vivant est à même de se ressourcer. Il est malade, il guérit ; il
5 est vulnérable, il se réinvente. Cette capacité de régénération n'est
6 cependant pas sans limite. Elle s'inscrit dans le respect du temps, de la
7 spécificité et des besoins du vivant. Elle nécessite de prendre soin de
8 l'environnement comme de notre santé. Le lien environnement-santé
9 est particulièrement étroit et seul un plan intégré de santé
10 environnementale permettra une régénération du vivant.

11 **1. PRENDRE SOIN DE LA NATURE**

12 Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi
13 l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être
14 humain pour son semblable.

15 Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources
16 exploitables jusqu'à l'épuisement. L'exploitation massive des énergies
17 fossiles est responsable du réchauffement climatique. Au cours du 20^{ème}
18 siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction
19 des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction
20 par 34. L'humanité émet six fois plus de CO₂ qu'en 1950. Le volume de
21 CO₂ expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures
22 d'au moins 1,5° d'ici 30 ans. Certaines régions du globe seront touchées
23 par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves d'eau, la
24 disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des orages, des
25 inondations et l'exode de millions de personnes.

1 Il n'est plus rare de voir des décideurs au plus haut niveau et des
2 rapports officiels de grandes institutions (Banque mondiale, armées,
3 GIEC, banques d'affaires, ONG, etc.) évoquer la possibilité d'un
4 effondrement. Comme le soulignent les auteurs P. Servigne et R.
5 Stevens, « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution
6 s'imisce partout, les ressources s'épuisent, l'économie risque un arrêt
7 cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se
8 multiplient... (...) L'échelle et la vitesse des changements que nous
9 provoquons sont sans précédent dans l'histoire ».

10 Les populations de vertébrés peuplant le globe ont, en moyenne, un
11 effectif réduit de moitié comparé à celui d'il y a 40 ans. Les lions,
12 léopards, pumas, lynx et la majorité des grands carnivores sont de
13 moins en moins nombreux. La plupart des écosystèmes marins sont
14 perturbés. Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a
15 disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des
16 populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont
17 en déclin. Une benne de déchets plastiques est déversée chaque minute
18 dans l'océan. A ce rythme, il y aura plus de plastique que de poissons
19 dans la mer en 2050. Nous voulons être combattifs sur ces enjeux de la
20 biodiversité et en faire un ministère explicite doté de moyens d'action
21 concrets.

22 Les catastrophes concernent non seulement les générations futures,
23 mais aussi les générations présentes. Aujourd'hui seul un utopiste
24 inconscient croit que tout peut continuer comme avant. Le réaliste
25 généreux, au contraire, mettra toute son énergie dans une transition
26 rapide et radicale, dans la construction de résilience locale, qu'elle soit
27 territoriale ou humaine.

28 Il nous reste peu de temps pour réduire l'impact du dérèglement
29 climatique sur notre qualité de vie et sur l'épuisement de la planète.

1 Nous voulons limiter la croissance des températures et des émissions
2 de CO₂. Il nous faut atteindre la neutralité carbone pour 2050. À défaut,
3 la planète risque de devenir inhabitable et les êtres vivants de
4 disparaître.

5 Nous devons admettre que notre monde est au bord de l'effondrement
6 et repenser notre conception du progrès. Nous voulons susciter de
7 nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous
8 affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit
9 celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.

10 Cela demande de prendre soin de la nature, une nature qu'il nous
11 appartient de cultiver afin d'en retirer les fruits et non de l'épuiser ou
12 de l'assécher. S'il ne peut être question de renoncer à toute idée de
13 progrès, il nous faut adapter nos modes de production et de
14 consommation. Nous devons avancer de manière pragmatique en
15 éduquant et informant.

16 Il s'agit de faire évoluer les mentalités et de travailler à l'adhésion des
17 citoyens.

1 La transition économique et technologique sera d'abord sociale et
2 culturelle. Nous voulons transformer de manière inédite le modèle
3 actuel. Nous voulons dégager un consensus fort au sein de la société et
4 susciter un large débat citoyen pour que chacune et chacun soit à
5 même de comprendre les enjeux des politiques proposées. Nous
6 voulons sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'adaptation de leur
7 alimentation et de leurs habitudes de déplacement. Nous leur
8 fournirons le soutien nécessaire pour accompagner socialement cette
9 transition. Nous voulons améliorer l'offre de transport en commun,
10 favoriser les voitures « bas carbone », en réduire le nombre, faire
11 émerger les voitures partagées, encourager l'usage du vélo ou de la
12 marche, diminuer les contraintes de déplacement en facilitant le travail
13 à distance, stimulant les quartiers et les villages et rapprochant les
14 producteurs des consommateurs.

15
16

17 **Organiser une convention citoyenne pour le** 18 **climat et la biodiversité**

19 **Nous proposons d'organiser une Convention citoyenne pour le**
20 **climat et la biodiversité réunissant, aux côtés des représentants**
21 **politiques issus des différents niveaux de pouvoir, les**
22 **représentants des entreprises, des travailleurs, des acteurs de la**
23 **société civile, des ONG, des experts académiques et bien sûr le plus**
24 **grand nombre de citoyens. Cette convention débouchera sur des**
25 **objectifs cohérents avec l'ambition de réduire de 55% des**
26 **émissions de CO₂ en 2030, d'atteindre la neutralité carbone en 2050**
27 **et de régénérer la biodiversité.**

1 Nous travaillerons à une réduction significative de nos besoins
2 énergétiques. Nous interrogerons en profondeur nos modes de vie.
3 Nous mettrons un frein au consumérisme à outrance, à la publicité
4 frénétique et au marketing intrusif qui nous vantent des
5 comportements illusoires censés apporter le bonheur. La sobriété
6 énergétique commence par une sobriété commerciale.

7 Nous voulons en outre que chaque consommateur dispose d'une
8 information correcte sur l'ensemble des coûts d'un produit. Le «
9 CarbonWatchers», un système de « points » et de codes couleurs sur
10 l'emballage des produits, permettra à chacun de visualiser facilement,
11 simplement et rapidement l'impact de chaque produit sur le climat.
12 Nous voulons aussi que le prix d'un bien intègre son impact sur
13 l'environnement. La pollution provoquée par la production,
14 l'acheminement, l'usage et le recyclage d'une marchandise sera
15 supportée par le consommateur. Nous souhaitons développer une
16 fiscalité environnementale et le principe pollueur-payeur, via
17 l'instauration, idéalement au niveau européen, d'une taxe carbone ou la
18 transformation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en une taxe pour
19 la valeur environnementale (TVE) dont le taux sera lié aux émissions de
20 carbone nécessaire à la production du bien acheté. La TVA pourrait être
21 réduite à 15% et complétée par une variable de 1 à 6% en fonction du
22 cycle de vie du produit ou du service taxé.

23 Pour que cette mesure s'accompagne d'une valorisation de la réduction
24 de l'empreinte énergétique, nous créerons un dividende carbone en
25 redistribuant également les recettes de la taxe carbone entre les
26 citoyens.

1 La réduction de nos émissions de CO₂ passe par l'amélioration de la
2 performance énergétique. L'isolation des bâtiments publics comme
3 privés sera une priorité. Elle sera un moteur de création d'emplois
4 locaux à condition de renforcer les formations dans les métiers en
5 pénurie et en demande. Chaque citoyen aura la possibilité de rénover
6 en profondeur son logement sans déboursier un euro en faisant financer
7 les travaux par un tiers investisseur qui se rémunèrera à partir des
8 économies d'énergie réalisées.

9

10 **Pollueur-payeur sans casse sociale :** 11 **le dividende carbone**

12 **Les biens de consommation seront taxés proportionnellement aux**
13 **émissions de carbone nécessaire à leur production, de sorte que le**
14 **prix des produits les plus polluants devienne moins attractif que**
15 **celui des produits respectueux de l'environnement. Les recettes**
16 **générées serviront, d'une part, à favoriser les investissements**
17 **économiseurs d'énergie des particuliers et des entreprises et,**
18 **d'autre part, seront rendus aux citoyens sous la forme d'un «**
19 **dividende carbone » afin d'accompagner socialement la transition.**
20 **Chaque citoyen recevra la même somme d'argent, mais comme ses**
21 **dépenses dépendent de sa consommation, celui qui polluera peu**
22 **verra ses revenus augmenter, au contraire de celui qui polluera**
23 **beaucoup. Le principe pollueur-payeur sera ainsi concrétisé.**

1 Les tiers-investisseurs agréés par les Régions emprunteront l'argent à
2 taux zéro et sur une période suffisamment longue auprès d'un fonds
3 d'investissement public.

4 Nous augmenterons l'efficacité énergétique et climatique des
5 équipements industriels et domestiques grâce à des améliorations
6 technologiques — les lampes LED, par exemple — ou en recourant à la
7 domotique — pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler
8 l'intensité du chauffage et de l'éclairage en fonction des besoins. Cette
9 régulation sera bénéfique au citoyen puisqu'elle diminuera sa facture et
10 sera bénéfique à son environnement.

11 L'énergie est dès lors un des principaux enjeux de souveraineté
12 nationale, pas une question technique secondaire. Nous ne pourrons
13 jamais nous en passer. Notre société peut surmonter des crises
14 économiques, faire face à des catastrophes environnementales, mais
15 elle s'effondrera si elle doit en manquer. L'absence de vision claire et
16 robuste des gouvernements en matière énergétique fragilise
17 durablement notre indépendance énergétique, notre compétitivité et
18 notre pouvoir d'achat par des prix non maîtrisables.

1 Nous souhaitons travailler au développement des énergies
2 renouvelables : le vent, le soleil, l'eau et les forêts. Nous voulons
3 exploiter mieux leur potentiel. La difficulté actuelle est de capter ces
4 énergies pour qu'elles puissent être utilisées quand nous en avons
5 besoin plutôt que lorsqu'elles sont produites. Il s'agit d'encourager la
6 recherche à ce niveau, mais aussi de faire preuve d'agilité énergétique
7 et de moduler notre consommation en fonction de sa disponibilité.
8 Nous souhaitons favoriser la proximité énergétique en évoluant vers un
9 réseau électrique décentralisé, composé de communautés
10 énergétiques locales investissant dans des unités de production
11 d'énergie renouvelable. Le rapprochement entre le lieu de production
12 et de consommation permettra d'économiser un volume d'énergie
13 considérable car celle-ci se perd sur de longues distances.

16 **Un mix énergétique**

17 **« renouvelable – nucléaire »**

18 **La lutte contre le réchauffement climatique et la sécurité**
19 **d'approvisionnement doivent être les priorités de notre politique**
20 **énergétique. Un investissement massif dans les énergies**
21 **renouvelables est fondamental, mais celles-ci doivent donc être**
22 **complétées par une énergie émettant le moins de carbone**
23 **possible : le nucléaire. Le maintien en activité des deux centrales**
24 **nucléaires saines est donc souhaitable afin de limiter la**
25 **construction de centrales au gaz. A plus long terme, notre**
26 **approvisionnement énergétique doit être assuré par un mix**
27 **énergies renouvelables et centrales nucléaires de nouvelle**
28 **génération.**

1 Limiter le réchauffement climatique nécessite des avancées
2 technologiques. Remplacer l'énergie fossile uniquement par de l'éolien
3 et du photovoltaïque n'est pas réaliste. Le soutien à la recherche sera
4 essentiel, notamment dans le domaine du nucléaire qui peut redevenir
5 une énergie d'avenir. L'Europe est à la pointe de la recherche sur la
6 fusion nucléaire. Une nouvelle génération de centrales nucléaires — «
7 Small Modular Reactor » et réacteurs à neutrons rapides — est en plein
8 développement. Nous refusons de fermer la porte, pour des raisons
9 idéologiques, à la construction de nouvelles centrales qui se
10 révéleraient bénéfiques pour l'environnement.

11 La majorité de nos centrales nucléaires sont en fin de vie. Leur utilisation
12 doit être interrompue dès que la sécurité n'est plus garantie. Toutefois,
13 nous refusons de renoncer, à court terme, à Doel 4 et Tihange 3, plus
14 récentes, qui ne présenteraient aucun danger. Elles pallieront
15 l'instabilité des énergies renouvelables et assureront une transition sans
16 désastre économique et social. En outre, les abandonner entraînerait la
17 fin de notre autonomie énergétique et une grande insécurité sur les prix
18 pour les ménages et les entreprises.

19 Prendre soin de la nature implique le respect du monde animal. Nous
20 souhaitons inscrire leur bien-être dans notre Constitution. « On
21 reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite
22 ses animaux », écrivait Gandhi. Les animaux sont des êtres dotés de
23 sensibilité au même titre que l'être humain.

1 Nous nous devons d'assurer leur protection et leur bien-être en leur
2 reconnaissant cinq libertés individuelles : le droit de boire et de manger
3 en suffisance ; le droit au confort ; le droit à la santé ; le droit à la sécurité
4 ; le droit à l'expression de comportements naturels propres à l'espèce.
5 Nous veillerons à que ces libertés soient respectées dans les
6 exploitations d'élevage, lors des transports et dans les abattoirs. Les
7 personnes reconnues coupables de maltraitance envers les animaux ne
8 pourront plus en détenir.

9 La crise climatique exige le même volontarisme que celui de la lutte
10 contre la pandémie de la Covid 19. Protéger le climat et la biodiversité
11 nécessitera des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais
12 aussi des États nationaux et des institutions internationales. Les Traités
13 internationaux, comme celui de Paris ou dernièrement de Glasgow, sont
14 essentiels, mais doivent s'accompagner de dispositifs contraignants et
15 de sanctions. Les pays plus développés ont la responsabilité de soutenir
16 les pays moins prospères. Ceux qui disposent de forêts primaires,
17 véritables poumons de notre planète, devront être rétribués
18 internationalement s'ils acceptent de les préserver plutôt que de les
19 exploiter. Nous voulons que l'Europe prenne le leadership de la lutte
20 contre le réchauffement climatique, sans attendre un hypothétique
21 consensus international. Celle-ci doit être un des moteurs de la
22 construction européenne. Le Green Deal, annoncé lors de l'entrée en
23 fonction de l'actuelle Commission, doit être placé au cœur de la relance
24 économique et recevoir les financements nécessaires.

1 **2. PRENDRE SOIN DE LA SANTE DES CITOYENS**

2 « Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut, qu'avec des yeux qui ont
3 pleuré », écrit Henri Lacordaire. La pandémie a douloureusement
4 rappelé que la santé est notre bien le plus précieux. Ce n'est pas pour
5 rien que nous nous souhaitons « Bonne santé ! » chaque premier
6 janvier. Or notre système de santé est déficient. Les mesures prises pour
7 limiter la croissance des dépenses et la recherche de rentabilité ont
8 détérioré structurellement les conditions de travail du personnel
9 soignant et entraîné une déshumanisation des soins. La pandémie a
10 encore aggravé la situation. Les héros des premières semaines se sont
11 épuisés au fil des vagues successives de contaminations à force de gérer
12 des patients inquiets et des familles que les mesures d'isolement – aussi
13 justifiées étaient-elles sur le plan sanitaire – désespéraient. Leur charge
14 de travail a explosé d'autant plus que des membres du personnel
15 soignant étaient eux-mêmes parfois contaminés ou en burn-out.

16 Régénérer le vivant nécessite de privilégier la santé des citoyennes et
17 des citoyens, mais aussi de valoriser ceux qui en prennent soin. Le
18 renforcement de notre système de soins est indispensable pour affirmer
19 et reconnaître notre droit à la vulnérabilité. Nous pouvons être faibles,
20 nous pouvons tomber malades, nous pouvons vieillir, nous pouvons
21 être porteuses ou porteurs d'un handicap. Faire société ne s'adresse pas
22 uniquement aux personnes jeunes et en bonne santé. L'accès aux soins
23 de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité. À ce titre,
24 les soutiens aux personnes victimes de maladies rares ne doivent plus
25 être marginaux.

1 Un refinancement massif du secteur, en ce compris de la santé mentale,
2 est, à nos yeux, une nécessité. Celui-ci sera structurel et prioritaire. Il
3 doit s'envisager dans des proportions dignes du Plan de relance
4 économique mis en œuvre dans le pays à l'invitation de l'Europe. Il
5 s'agira d'engager du personnel supplémentaire afin d'alléger la
6 pression à laquelle les travailleuses et les travailleurs sont soumis, pour
7 qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat aux patients. Nous
8 voulons améliorer les conditions de travail du secteur et reconnaître sa
9 pénibilité pour renforcer l'attractivité des professions de soins et
10 remédier aux situations de pénurie. Cet investissement contribuera
11 massivement à la création de nouveaux emplois essentiels dans le lien
12 à l'autre.

13 Nous voulons que celles et ceux qui viendront après nous puissent avoir
14 accès à un médecin. Il est essentiel de soutenir les jeunes qui décident
15 de s'engager dans des études exigeantes. Nous supprimerons l'examen
16 d'entrée et le numerus clausus limitant l'accès aux études et à la
17 profession des médecins. Celui-ci est une aberration. Des jeunes sont
18 empêchés de s'engager dans la carrière de leur choix et il faut
19 embaucher des médecins étrangers pour faire fonctionner les hôpitaux.
20 Le nombre de communes en pénurie de médecins augmente chaque
21 année.

1 La Belgique traite mal ses infirmières et infirmiers. Par rapport à la
2 norme européenne, elles et ils sont chargés de deux fois plus de
3 patients. À 40 ans, il ne reste que 50% des diplômés qui avaient
4 commencé à travailler en l'hôpital. Nous en manquons cruellement.
5 Nous voulons remédier à cette pénurie, criante sur tout le territoire, et
6 davantage encore dans les zones frontalières du Grand-Duché du
7 Luxembourg en les revalorisant. Nous voulons faire évoluer les normes
8 d'encadrement et de condition de travail pour qu'ils aient plus de temps
9 pour s'occuper correctement des patients.

11 **Plus de soignantes et de soignants, une** 12 **meilleure rémunération**

13 **Nous voulons soutenir les soignants et augmenter leur nombre en:**

14 — **pérennisant le fonds « blouses blanches » pour une**
15 **augmentation du personnel infirmier ;**

16 — **supprimant la limitation des numéros INAMI (numerus clausus);**

17 — **revalorisant le salaire des fonctions moins bien rémunérées**
18 **comme celles d'infirmière ou d'infirmier, d'aide logistique, d'aide-**
19 **pharmacien.ne ou d' aide-soignant.e ;**

20 — **révisant la nomenclature pour revaloriser le temps consacré à la**
21 **communication entre médecin et patient et rééquilibrer les**
22 **rémunérations des prestations intellectuelles par rapport aux actes**
23 **techniques ;**

24 — **augmentant le financement des médecins généralistes et**
25 **renforçant leur rôle de première ligne.**

1 La revalorisation des métiers du soin passera par une revalorisation
2 financière. Elle s'accompagnera d'une révision du financement des
3 actes médicaux. Nous souhaitons mettre fin à la surconsommation
4 médicale et revaloriser les actes intellectuels — écoute, diagnostic...—
5 par rapport aux actes techniques. Cela assainira le budget de la santé,
6 en mettant un terme à la multiplication d'examen inutiles, en assurant
7 une plus grande équité entre les spécialités médicales et en affirmant
8 qu'il s'agit de soigner des personnes et non des maladies. Nous
9 souhaitons revoir l'organisation de notre système de santé en
10 renforçant la place de la médecine générale. Toute consultation d'un
11 médecin spécialiste ne sera possible que sur base d'un avis du médecin
12 traitant.

13 Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et
14 à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme
15 l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire. La formation des
16 professionnels de la santé doit comporter une sensibilisation aux
17 questions de genre.

18 Nous voulons que la Belgique devienne un leader en e-santé. Elle en a
19 tous les atouts : un personnel hautement qualifié, une renommée
20 internationale dans les études cliniques et un système de soins de santé
21 relativement enviable. Le numérique offrira un gain d'efficacité dans
22 l'administration et l'organisation pratique des organismes de soins,
23 mais également, au sein de la population, en offrant un suivi
24 personnalisé. Il facilitera le traitement des données médicales et
25 préviendra le développement de certaines pathologies.

1 Nous voulons également que notre politique de santé se fonde
2 prioritairement sur la prévention et que 4 à 5% au moins des dépenses
3 de santé de la sécurité sociale y soient consacrées. La prévention
4 commence par une alimentation de qualité accessible à tous.

5 Nous voulons passer progressivement à une agriculture sans pesticides
6 et respectueuse de la conservation des sols. Cette transition sera
7 réalisée par étapes pour laisser du temps aux agriculteurs. Il s'agit de
8 réformer avec eux et non contre eux. La concertation avec les secteurs
9 agricole, industriel et de la distribution prendra en compte le quotidien
10 des agriculteurs. Nous reverrons les critères d'octroi ainsi que le calcul
11 des aides européennes et régionales aux agriculteurs en ce sens.
12 L'objectif est qu'en 2040 au plus tard, la production belge soit
13 idéalement labellisée 100% sans pesticides et respectueuse de la
14 conservation des sols, ou bio.

15 Nous proposons de créer un label pour que, lors de leurs achats, les
16 consommateurs distinguent les produits sans pesticides et respectueux
17 de la conservation des sols. Celui-ci sera développé à l'échelon national,
18 puis européen. Les pouvoirs publics pourraient imposer que seuls les
19 aliments en bénéficiant soient consommés dans les cantines scolaires
20 comme dans l'ensemble des collectivités publiques, afin de favoriser les
21 producteurs locaux.

1 En 2040 également, les aliments importés en Belgique devraient être
2 garantis sans résidu de pesticides. Cela permettrait de préserver la santé
3 des consommateurs et d'éviter une concurrence déloyale pour les
4 producteurs du pays.

5 Se passer de pesticides et améliorer la conservation des sols nécessite
6 plus de travail, un suivi plus fin et fréquent des cultures ainsi que des
7 traitements « chirurgicaux ». Nous mettrons sur pied un système de
8 primes pour que les agriculteurs puissent investir dans des appareils
9 intelligents, totalement ou partiellement autonomes. Nous
10 encouragerons la digitalisation en octroyant des primes à l'acquisition
11 de machines électriques et à l'installation d'unités de production
12 d'énergie renouvelable et de bornes de recharge. Cette transition ne
13 devra pas fragiliser financièrement les agriculteurs. Leur métier doit
14 garantir un revenu décent et rester attractif pour les jeunes générations
15 ; au besoin, la réintroduction de systèmes de quotas sera envisagée.

16 Une agriculture raisonnée, dont nous voulons conserver le caractère
17 familial, demandera plus de travailleurs par hectare que l'agriculture
18 intensive. Nous renforcerons l'attractivité du métier en assurant un
19 revenu décent aux agriculteurs, grâce au développement de chèque-
20 repas pour des aliments respectant des normes de qualité nutritive et
21 environnementale ou, alternativement, en supprimant la TVA sur ces
22 aliments (singulièrement les fruits et légumes produits chez nous). La
23 réglementation européenne et les contrôles en matière de travail
24 saisonnier seront durcis pour protéger les travailleurs et réduire le
25 risque de dumping social. Nous voulons que le montant des aides de la
26 Politique Agricole Commune soit adapté au niveau de vie et aux
27 charges sociales de chaque État.

1 Enfin, nous souhaitons instaurer des normes de qualité plus élevées sur
2 les aliments importés et un mécanisme d'ajustement aux frontières de
3 l'Europe pour protéger les produits agricoles européens des produits
4 importés de pays non européens « low cost » à l'empreinte carbone
5 plus élevée et aux normes de qualité sanitaire plus aléatoires. Cela
6 favorisera un juste prix des biens alimentaires et une rémunération
7 équitable des agriculteurs.

8 La prévention passe également par une hygiène de vie et une attention
9 portée au corps. Aucun épanouissement n'est possible sans lui. Il ne
10 peut se réduire à un véhicule dans lequel il suffit de remettre du
11 carburant ou de remplacer à l'envi les pièces détruites.

12 Le sport et l'activité physique sont essentiels à notre santé, tout comme
13 notre bien-être affectif et sexuel. Nous voulons, que dès l'école, ces
14 dimensions soient prises en compte en revalorisant l'éducation
15 physique — par l'octroi d'heures supplémentaires — ainsi que
16 l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle — en y abordant
17 également des questions de genre et de sexisme. La consommation
18 excessive d'alcool, de tabac ou de drogue est le signe d'un mal-être
19 préoccupant qui se manifeste parfois dès l'adolescence. La lutte contre
20 les assuétudes sera un de nos combats prioritaires.

21 L'acceptation du corps passe par la libération de la tyrannie des
22 stéréotypes, de l'image véhiculée par les publicités, des photos
23 retouchées ou les filtres sur les smartphones qui nous confrontent à des
24 corps irréels. Nous voulons que, lorsque des photos sont retouchées,
25 cela soit systématiquement indiqué.

26 Nous souhaitons favoriser une plus grande ouverture à la diversité des
27 orientations sexuelles et des identités de genre pour permettre à
28 chacune et chacun de vivre dans un environnement bienveillant et
29 propice à son développement. Nous affirmons que la sexualité participe
30 à la réalisation de chaque être humain, qu'elle soit l'expression d'un

1 amour partagé ou d'une recherche commune de plaisir. Chacune et
2 chacun a droit à une vie sexuelle épanouie, dans le respect de l'autre.
3 L'accès à la contraception, pour les femmes comme pour les hommes,
4 est un droit fondamental et doit être pleinement remboursé. Le droit à
5 la sexualité doit également être reconnu aux personnes en situation de
6 handicap. Nombreuses sont celles qui éprouvent en effet encore
7 aujourd'hui des difficultés à accéder à une vie affective et relationnelle
8 épanouie. Nous plaillons pour un apprentissage renforcé de l'EVRA
9 adapté aux différentes configurations de handicap et pour un débat
10 sans tabou sur la question des soins sexuels aux personnes
11 handicapées.

12

13 **Le droit à la sexualité pour les personnes en** 14 **situation de handicap**

15 **Les personnes en situation de handicap doivent recevoir, à leur**
16 **demande, des soins sexuels de personnes qualifiées lorsqu'elles ne**
17 **peuvent développer par elles-mêmes des relations intimes. Si**
18 **certaines associations organisant cette assistance reçoivent des**
19 **subsidés publics, il manque toujours un cadre légal pour que**
20 **l'assistance sexuelle ne soit plus assimilée à de la prostitution mais**
21 **reconnue comme un soin. Aujourd'hui, trop peu d'institutions**
22 **permettent aux personnes qu'elles accueillent d'y avoir accès.**

1 La politique de santé doit s'intéresser tout autant au bien-être mental
2 et physique, étroitement liés. Le stress au travail est aujourd'hui un des
3 principaux problèmes de santé publique. Le travail devrait être un lieu
4 de réalisation de soi. Pourtant le nombre de burn-out ou de troubles
5 mentaux n'y a jamais été aussi élevé. La santé mentale des jeunes est
6 également préoccupante. Nombreux d'entre eux ne désirent plus avoir
7 d'enfant, par conscience écologique, estimant que nous sommes trop
8 sur Terre, mais aussi par manque de confiance dans l'avenir. La société
9 leur semble au bord de l'effondrement et ils ne se sentent plus en
10 adéquation avec nos modes de vie.

11 Les jeunes méritent une reconnaissance sociale pour la solidarité dont
12 ils ont fait preuve alors qu'eux-mêmes ne risquaient statistiquement pas
13 grand-chose. Les confinements successifs liés à la pandémie les ont
14 privés de relations sociales à un âge où elles sont déterminantes pour
15 leur épanouissement. Fin 2021, plus d'un jeune sur deux déclarait avoir
16 des difficultés psychologiques. Actuellement, les services psychiatriques
17 qui les concernent sont débordés, alors même qu'ils renoncent souvent
18 à consulter par peur de la stigmatisation. Nous voulons apaiser les
19 tensions sociales et être à l'écoute des nouvelles générations afin de
20 leur rendre confiance dans l'avenir, dans leur avenir.

1 Il est essentiel de renforcer l'offre de soins à leur intention. Une
2 meilleure compréhension des causes profondes de leur mal-être et de
3 ce qui les oppresse est indispensable pour pouvoir y remédier, surtout
4 quand on sait que ce mal-être oscille parfois entre harcèlement scolaire
5 et tentatives de suicide. L'omniprésence des réseaux sociaux renforce
6 certainement les problèmes de harcèlement et de déficit de l'estime de
7 soi. La cyberdépendance vient s'ajouter aux dépendances plus
8 traditionnelles.

9 **3. PRENDRE SOIN DES AINES ET LES RECONNAITRE COMME** 10 **ACTEURS DE LEUR VIE**

11 D'ici 2040, plus d'une personne sur cinq aura plus de 67 ans.
12 L'allongement de notre espérance de vie est l'une des plus belles
13 avancées de nos sociétés. Vieillir ne signifie pas mourir à petit feu, mais
14 vivre plus longtemps. Nous voulons valoriser l'apport de nos aînés et
15 leur expertise.

16 Dans une société tentée par le jeunisme, l'importance de l'expérience
17 doit être rappelée. Bien avant la pension, les travailleuses et les
18 travailleurs plus âgés sont trop vite poussés vers la sortie, alors qu'ils
19 sont encore en mesure d'apporter énormément à la société. Nous
20 encouragerons leur présence dans le monde du travail en aménageant
21 les conditions et le rythme, en privilégiant les fonctions d'encadrement
22 et de transmission, mais aussi en leur permettant d'accéder à
23 l'entrepreneuriat, en évitant que le passage d'un statut d'employé à
24 celui d'indépendant les pénalise sur le plan de la pension. Nous voulons
25 encourager la réduction des charges sociales qui défavorisent le
26 maintien à l'emploi des travailleurs âgés. C'est à la fois une question de
27 respect à leur égard et une manière de permettre à chacun de
28 contribuer au bien commun.

1 L'activité des séniors ne se limite pas au travail. Elle ne prend pas fin à
2 la pension. Nombreux sont ceux qui s'engagent dans des associations,
3 s'investissent sur le plan familial en soutenant leurs enfants dans
4 l'éducation de leurs propres enfants. Ces liens intergénérationnels
5 renforcent la cohésion sociale. Nous voulons les stimuler et les
6 encourager. Nous souhaitons promouvoir la création de maisons des
7 aînés dans les communes, à proximité des maisons de jeunes, et
8 l'organisation d'activités intergénérationnelles.

9 Nous penserons l'aménagement du territoire en termes de mixité
10 générationnelle. Nous voulons aider nos aînées et nos aînés à rester le
11 plus longtemps chez eux. Tout nouveau logement sera conçu pour qu'il
12 soit possible d'y vivre avec une autonomie réduite, par exemple en
13 s'assurant de la possibilité d'y installer un élévateur ou de diviser
14 l'habitation pour y accueillir un locataire plus jeune. Les adaptations du
15 logement pourraient d'ailleurs être partiellement prises en charge par
16 la sécurité sociale. Nous voulons développer l'aide aux personnes par
17 une offre de soins adéquate ou une assistance pour les courses ou un
18 rendez-vous médical. Nous mettrons sur pied une assurance
19 autonomie, intégrant ces coûts au sein de la sécurité sociale.

1

2 **Séniors à domicile grâce à l'assurance**
3 **autonomie**

4 **Nous souhaitons développer une couverture sociale spécifique**
5 **destinée notamment à maintenir l'autonomie des aînées et aînés**
6 **à domicile. L'assurance autonomie constituera un nouveau droit**
7 **et sera divisée en deux branches : l'intervention à domicile et**
8 **l'octroi de l'Allocation Forfaitaire Autonomie. L'intervention à**
9 **domicile donne le droit pour une personne en perte d'autonomie**
10 **momentanée ou durable, quel que soit son âge, à l'aide à**
11 **domicile (aide-ménagère, aide familiale ou garde à domicile). Le**
12 **montant de l'Allocation Forfaitaire Autonomie (AFA) est, quant**
13 **à lui, calculé sur base du niveau d'autonomie de la personne.**
14 **Cette allocation sera accessible aux personnes habitant chez**
15 **elles, mais aussi à celles qui résident en institution pour en**
16 **diminuer le coût, pour les personnes retraitées âgées de plus de**
17 **65 ans. Cette assurance autonomie sera complètement intégrée**
18 **à la Sécurité Sociale. Ce nouveau droit sera financé par une**
19 **contribution obligatoire dès 26 ans et qui sera en partie**
20 **proportionnelle aux revenus individuels.**

1

2 Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante
3 de son autonomie et d'une vie décente. Un montant minimal de 1500
4 euros net sera assuré indépendamment du parcours professionnel. La
5 pension valorisera le travail ! Nous accompagnerons ceux qui
6 entreprennent. Un indépendant ayant travaillé toute sa carrière ne
7 recevra plus une pension inférieure à celle d'un chômeur de longue
8 durée.

9 Nous voulons soutenir le niveau de vie des aînés en popularisant le
10 recours au viager : la personne âgée disposera jusqu'à son décès d'une
11 rente mensuelle complétant sa pension — système intéressant si l'on
12 quitte son lieu de vie pour une maison de retraite — et les jeunes
13 générations accèderont plus facilement à la propriété.

14 La disparition des services de proximité, comme une poste ou une
15 banque, au profit d'offres en ligne réduit l'autonomie des personnes
16 peu familiarisées aux nouvelles technologies. La fracture numérique est
17 souvent une fracture générationnelle. Le service bancaire universel,
18 récemment entré en vigueur, constitue une offre de base destinée aux
19 personnes éloignées du numérique leur permettant de retirer leur
20 argent ou de faire des virements au guichet, ainsi que de recevoir leurs
21 extraits de compte par la poste. Il est malheureusement plus cher que
22 les offres bancaires standards. Nous souhaitons répartir le coût de ce
23 service sur l'ensemble des clients par solidarité et respect envers nos
24 aînés.



CREER DU SENS

La régénération de la culture

1 La culture est l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur dans la
2 nature. Elle distingue les Hommes des autres êtres vivants et fait d'eux
3 des humains à part entière. Elle façonne leur éducation. Elle leur permet
4 de dépasser les instincts et les pulsions. Elle les invite à déterminer
5 quand ils peuvent chercher la satisfaction de leurs désirs et quand ils
6 doivent les réfréner. Elle les pousse à interroger le monde où ils vivent
7 et à donner du sens à leur existence.

8 La régénération de la culture implique de faire de l'éducation un axe
9 central du développement humain. L'éducation est incontestablement
10 la mère de toutes les politiques.

11 La régénération de la culture est aussi celle de la culture sociétale. Nous
12 voulons vivre dans une société qui favorise l'esprit d'initiative et la
13 participation de tous, une société où chacune et chacun s'efforce de
14 faire de son mieux, une société où la valeur d'une personne dépend de
15 ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité,
16 pas de ce qu'elle possède.

17 **1. LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL**

18 La Belgique a un rapport particulier à l'art, puisqu'elle est née, il y a près
19 de 200 ans dans un théâtre. Les récentes crises ont montré que les
20 citoyennes et les citoyens avaient considérablement besoin de culture.
21 Elle ouvre un espace d'émotions et de beauté qui aide l'humain à vivre.
22 Elle désamorce la violence sociale par une parole transposée. Elle
23 permet aux humains de dire et se dire, de parler du monde dans lequel
24 ils vivent, d'imaginer comment celui-ci pourrait se transformer, que ce
25 soit dans les livres, sur les scènes de théâtre, d'opéra ou de cirque, par
26 le biais de la peinture, de la sculpture, des installations, en dansant, en
27 jouant de la musique, en réalisant des films, des créations
28 radiophoniques...

1 Cette faculté d'imagination est subversive, c'est elle qui provoque les
2 découvertes et les révolutions. Ce n'est pas pour rien que les dictatures
3 et les régimes autoritaires s'attaquent en premier aux artistes. Le niveau
4 de démocratie et de respect des libertés d'un État se mesure à la vivacité
5 de sa culture.

6 Quand on a demandé à Winston Churchill de couper dans le budget
7 des arts pour l'effort de guerre, il aurait répondu : « Alors pourquoi nous
8 battons-nous ? ». La culture, dans notre pays, a trop souvent été
9 considérée comme une politique publique accessoire, une variable
10 d'ajustement des crises sanitaires ou des contraintes budgétaires. Nous
11 voulons qu'elle joue un rôle pivot dans l'arsenal des politiques
12 publiques.

13 Nous voulons réaffirmer le droit inaliénable de tous les citoyens et
14 citoyennes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous voulons renforcer,
15 dès la crèche, et ensuite à l'école primaire et secondaire comme dans le
16 supérieur, des résidences d'artistes — plasticiens, musiciens, artistes de
17 théâtre, de danse, de cirque, cinéastes... Leur présence ne sera plus
18 marginale mais inscrite dans le cursus scolaire en écho au *Pacte pour un*
19 *enseignement d'excellence*. Ainsi tous les jeunes, quelles que soient leurs
20 appartenances sociales et culturelles, seront familiarisés à un langage,
21 à des techniques, à une rigueur. Nous encouragerons également des
22 résidences d'artistes dans les maisons de retraite, les écoles
23 d'alphabétisation, les maisons maternelles qui accueillent les femmes
24 victimes de violences conjugales avec leurs enfants.

1 En outre, nous offrirons chaque année des chèques-culture aux
2 citoyennes et citoyens, à l'instar de ce qui fut pratiqué avec les chèques-
3 sport. Ils les inciteront à découvrir des créations, des histoires et des
4 rapports au monde dans des institutions et des lieux labellisés culturels.
5 Ils pourront être également utilisés pour se familiariser à la pratique
6 d'une discipline : danse, dessin, théâtre, cirque, musique au sein
7 d'associations.

8 Nous soutiendrons publiquement les artistes par des actes et des
9 paroles qui affirmeront qu'ils ne passent pas après le secteur
10 économique, comme s'ils n'avaient droit de cité qu'en période de
11 prospérité. Nous refinancerons la culture pour qu'elle puisse être
12 multiple, de haut niveau, tout en restant accessible à un large public.
13 Après ce qui a été accompli en faveur des théâtres, des musées et des
14 bibliothèques et qui doit encore s'amplifier, il s'agit de soutenir mieux
15 les artistes et les compagnies. Ce sont eux qui créent et cherchent. Il est
16 essentiel qu'ils ne soient pas pieds et poings liés aux directions des
17 institutions. Nous augmenterons les dotations aux projets et créerons
18 un véritable statut d'artiste qui ne soit pas qu'une version améliorée de
19 l'allocation de chômage. Nous augmenterons les bourses de recherche
20 qui permettent aux artistes de se familiariser à des techniques, à des
21 cultures, à des formes nouvelles et développer un langage novateur.
22 Nous voulons aussi largement diffuser le travail de nos artistes en
23 Europe et à l'international pour qu'ils puissent conquérir de nouveaux
24 publics. Nous augmenterons l'aide à la mobilité, mais aussi les échanges
25 artistiques européens et internationaux. Le soutien à la créativité sous
26 toutes ses formes sera au cœur de notre action.



1 **2. UNE ECOLE DE L'EXCELLENCE POUR TOUS**

2 L'école est le lieu où l'on apprend à entrer en relation avec les autres,
3 où l'on devient citoyen, où l'on acquiert les savoirs, les compétences,
4 les savoir-faire et la culture qui permettront de prendre une part active
5 dans la société. L'éducation doit aussi permettre à chaque élève de
6 construire sa confiance en lui, une compréhension du monde et de la
7 société, un esprit critique, le goût d'entreprendre et de développer sa
8 créativité.

9

10 **Faire de l'enseignement qualifiant** 11 **un tremplin pour l'emploi**

12 **L'enseignement qualifiant sera un tremplin pour l'emploi et non**
13 **une filière de relégation. Nous le recentrerons sur une logique «**
14 **métier », concentrée sur les trois dernières années en lien avec le**
15 **monde de l'entreprise. Les cours communs (français, langues**
16 **modernes...) des filières qualifiantes seront adaptés aux besoins du**
17 **métier auquel les élèves se forment. Nous limiterons les options**
18 **insuffisamment qualifiantes et prendrons en compte l'apparition de**
19 **nouveaux métiers ainsi que le développement des technologies. Les**
20 **synergies avec les Régions seront renforcées pour l'organisation de**
21 **l'enseignement en alternance. La formation générale sera à charge**
22 **de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que le lien avec les**
23 **entreprises sera assuré par les Régions.**

1 L'accès à un enseignement de qualité est primordial pour assurer une
2 égalité des chances et permettre à chacune et chacun de trouver sa
3 place dans la société. L'école doit favoriser l'inclusion et l'émancipation.
4 Nous pensons qu'une collaboration entre le monde scolaire et le
5 monde de l'entreprise est essentielle pour élargir l'offre
6 d'enseignement en alternance et donner l'opportunité à des jeunes de
7 s'épanouir et d'apprendre un métier. Nous voulons que les jeunes de
8 quinze ans, aient un niveau de connaissances de base plus élevé, en ce
9 compris ceux qui se destinent à l'enseignement qualifiant. Nous
10 déconstruirons les stéréotypes de genre pour que des jeunes filles
11 n'hésitent pas à s'orienter vers des formations qualifiantes dans des
12 secteurs en pénurie, comme la construction ou les métiers numériques,
13 bastions essentiellement masculins.

14 L'enseignement est avant tout le lieu de la rencontre entre un
15 professeur et des élèves. Nous accorderons d'abord notre attention aux
16 enseignants. La pandémie, la succession des circulaires administratives,
17 la modification incessante des règles, l'obligation constante de
18 réinventer sa manière de donner cours, les inégalités croissantes entre
19 les élèves selon qu'ils aient ou non été malades, selon qu'ils étaient ou
20 non en mesure de travailler à distance, les ont épuisés. Nous voulons
21 renforcer la formation initiale ainsi qu'en cours de carrière. Il s'agit
22 d'allonger les études pour augmenter les périodes de stages pratiques
23 et la formation aux nouvelles dimensions du métier. Cet allongement
24 doit s'accompagner d'une revalorisation salariale pour renforcer
25 l'attractivité d'un métier aujourd'hui en forte pénurie.

26 Chaque année un nombre croissant d'heures n'est pas assuré parce que
27 les directions ne trouvent plus d'enseignants disponibles.

1 Aujourd'hui, s'assurer qu'il y ait un professeur dans chaque classe est
2 devenue un casse-tête constant! Le problème pourrait être
3 partiellement résolu si la revalorisation salariale s'accompagnait d'une
4 augmentation du nombre de périodes de cours données par un
5 enseignant, en particulier dans le secondaire.
6

7 **Des professeurs revalorisés :**
8 **une formation renforcée, un meilleur salaire,**
9 **plus de temps en classe**

10 **Nous voulons que la réforme de la formation initiale des**
11 **enseignants soit menée à son terme et centrée sur la capacité de**
12 **différencier les apprentissages en fonction des spécificités de**
13 **chaque enfant et sur la maîtrise des outils numériques. Le salaire de**
14 **ces nouveaux enseignants sera revalorisé. Le temps de travail**
15 **augmentera de deux périodes le temps presté en classe (sauf en**
16 **début et en fin de carrière) ou à encadrer les élèves. Les enseignants**
17 **actuels pourront choisir de conserver leur salaire et temps de travail**
18 **actuel ou de le revaloriser et de prester deux périodes de cours**
19 **supplémentaire. Ceux qui bénéficieront de ce nouveau statut ne**
20 **seront plus nommés, mais engagés sur base d'un contrat à durée**
21 **indéterminée offrant les mêmes conditions que le statut. Ainsi la**
22 **rigidité du régime statutaire actuel ne sera plus un frein dans le**
23 **parcours professionnel. Les actuels statutaires seront conservés (pas**
24 **d'effet rétroactif).**



1 Cela limiterait l'impact budgétaire d'une réforme à la fois indispensable
2 et très coûteuse. Trop de jeunes professeurs renoncent à
3 l'enseignement parce que le régime des nominations les condamne à
4 des horaires incomplets, dispersés entre plusieurs écoles et sans la
5 moindre stabilité d'une année à l'autre. La précarité de leur statut les
6 empêche régulièrement d'obtenir un prêt hypothécaire. Lorsqu'ils ont
7 des compétences demandées dans d'autres secteurs, leur choix est vite
8 fait.

9 Comment prétendre que l'école est une priorité, comment espérer que
10 les enseignants et les élèves se sentent reconnus, tant qu'ils passent
11 leurs journées dans des classes vétustes, mal isolées, mal chauffées, mal
12 ventilées, au mobilier obsolète ? Pour améliorer la qualité de
13 l'enseignement, il faut rénover en profondeur les infrastructures
14 scolaires. Nous investirons dans l'isolation des bâtiments, en
15 commençant par les écoles aux publics les plus précarisés. Ce sera une
16 marque de confiance à leur égard, le signe d'une préoccupation des
17 autorités publiques. Cela les incitera à s'investir davantage dans leur
18 scolarité.

19 Un enfant égale un enfant et un établissement égale aussi un
20 établissement. À terme, tous les élèves doivent suivre les cours dans des
21 infrastructures de qualité. Il n'y a pas de raison de différencier les écoles
22 de réseaux différents. Il n'y a plus de différences objectives justifiant que
23 les écoles libres soient moins subventionnées que les écoles publiques.
24 Le financement de leur fonctionnement et de leurs infrastructures doit
25 être garanti par le budget de l'État, sans discrimination, sur base de
26 critères objectifs identiques. Une partie importante des écoles
27 nouvellement créées appartient au réseau libre non-confessionnel.
28 Pour être viables, elles doivent recourir à de savants montages pour
29 solliciter les « dons » plus ou moins volontaires des parents au mépris
30 de la gratuité effective de l'enseignement.

1 Ces écoles sont indispensables, elles contribuent à créer des places et à
2 alléger la tension qui entoure, chaque année, les inscriptions scolaires.
3 Nous voulons les soutenir de la même manière que celles qui
4 développent des pédagogies alternatives, tout comme les écoles de
5 proximité qui, dans les petites communes, sont particulièrement sous-
6 financées.

7 L'école de l'excellence à laquelle nous aspirons n'est pas une école qui
8 met en concurrence les élèves, qui valorise ceux qui réussissent mieux
9 que les autres, qui relègue celles et ceux qui rencontrent des difficultés.
10 L'école de l'excellence permet à chacune et chacun de développer
11 pleinement ses aptitudes et de pouvoir donner le meilleur de soi. Nous
12 renforcerons le socle des savoirs et des compétences en tenant compte
13 des aptitudes et des rythmes d'apprentissage. Durant la crise sanitaire,
14 l'ordinateur a été utilisé dans le cadre familial pour permettre
15 l'enseignement distanciel. À présent, il doit être intégré dans le cadre
16 scolaire pour que l'école entre dans l'ère numérique. Cela permettra
17 une personnalisation des apprentissages. Nous proposerons des
18 dispositifs pédagogiques adaptés et des cursus de formation aux
19 enseignants, dont la maîtrise des outils est assez inégale et aléatoire,
20 comme la dispense des cours à distance durant les périodes de
21 fermeture des écoles en a fait la démonstration.

22 Bien utilisé, le numérique offrira plus de place à la relation pédagogique
23 et à la personnalisation des apprentissages. Il sera une aide à la
24 disposition des enseignants, non un remplaçant. En fonction du niveau
25 et de la personnalité de chaque élève, des outils proposeront des
26 parcours individualisés d'appropriation de la matière, des présentations
27 variées — vidéo, podcast, jeu, texte à lire... — le rythme d'apprentissage,
28 les exercices...

1 Les élèves pourront alterner des périodes d'apprentissage où ils
2 travaillent de manière autonome — deux heures par jour par exemple
3 — à d'autres, plus collaboratives, en petits groupes. Les enseignants
4 pourront travailler avec un plus petit nombre d'élèves, ou à deux par
5 classe, pendant qu'une partie des jeunes s'instruit de manière
6 autonome. Une fois les exercices réalisés sur les supports numériques,
7 l'ordinateur enverra directement les résultats aux enseignants. Ceux-ci
8 disposeront d'informations précises quant aux forces et aux faiblesses
9 de chaque élève et leur permettra de les orienter vers la remédiation
10 et/ou le dépassement lors des séances de travail en face à face.

11 Les compétences numériques seront reconnues comme des
12 compétences à part entière. Les élèves apprendront à les utiliser, mais
13 aussi à en comprendre le mode de fonctionnement, les forces et les
14 dangers.

15 Le numérique peut également être un outil précieux pour favoriser
16 l'inclusion des élèves en situation de handicap et, plus largement, à
17 besoins spécifiques, au sein des écoles ordinaires. Le renforcement des
18 moyens budgétaires et humains est déterminant pour éviter une
19 orientation vers l'enseignement spécialisé d'élèves qui ont toutes les
20 compétences pour réaliser une scolarité traditionnelle. Ainsi les écoles
21 spécialisées pourront consacrer davantage de temps et de ressources à
22 l'accompagnement des enfants pour lesquels une adaptation de la
23 scolarité est indispensable.

24 Nous souhaitons que l'organisation de l'école s'adapte à la réalité des
25 familles et n'oblige plus les parents — souvent la mère — à réduire leur
26 temps de travail. Nous proposerons une meilleure coordination des
27 activités scolaires et parascolaires. Nous ouvrirons les écoles aux
28 académies et aux clubs sportifs, nous organiserons des transports
29 collectifs pour réduire les déplacements et la pression sur les parents.
30 Certaines écoles pourront proposer des projets pédagogiques



1 spécifiques en adaptant l'organisation de la journée scolaire pour
2 qu'elle soit en phase avec le rythme biologique des enfants. Elles
3 intégreront des activités culturelles et sportives, dans la grille horaire,
4 en début d'après-midi, par exemple, quitte à terminer les cours un peu
5 plus tard, ce qui souvent sera plus adéquat pour les parents qui
6 travaillent.

7 Nous souhaitons mettre fin à la guerre scolaire et à la concurrence entre
8 écoles. Le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut plus se
9 payer ce luxe. Nous travaillerons à un rapprochement des réseaux, nous
10 favoriserons la coopération entre établissements et internats scolaires
11 de réseaux différents. L'enseignement est confronté à des défis majeurs
12 qui nécessitent des moyens financiers importants. Si la priorité est la
13 fusion des réseaux officiels entre eux, à terme, nous aspirons à
14 harmoniser le fonctionnement des différentes écoles en leur assurant
15 les mêmes garanties de liberté d'association et d'autonomie que celles
16 dont bénéficient les écoles libres.

1 Les parents et les élèves sont demandeurs d'une école de qualité et de
2 proximité. Le succès de fréquentation de l'enseignement catholique ne
3 s'explique pas par son appartenance convictionnelle – c'est un critère
4 marginal de choix des parents – mais par son autonomie. Il est à la fois
5 un lieu de travail et d'engagement associatif, son pouvoir organisateur
6 est plus proche et plus impliqué dans sa gestion. Nous souhaitons
7 généraliser cette forme d'organisation scolaire. Aujourd'hui déjà,
8 certaines communes participent à la création d'écoles gérées par des
9 ASBL plutôt que par l'administration communale et l'échevin de
10 l'enseignement. Nous souhaitons approfondir cette approche.

11
12

13 **La fin de la guerre scolaire**

14 **Nous proposons un rapprochement entre l'ensemble des écoles au**
15 **sein d'un réseau harmonisé et autonome. La gestion des écoles**
16 **officielles serait déléguée à des ASBL publiques distinctes des**
17 **autorités. Toutes les écoles respectant l'ensemble des conditions de**
18 **subventionnement et les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles,**
19 **recevront un financement identique. L'égalité de traitement sera**
20 **ainsi respectée et les rôles de chacun clarifiés : l'organisation de**
21 **l'enseignement dépendra d'associations libres ; les autorités**
22 **publiques se concentreront sur leurs missions de régulation et de**
23 **subventionnement. Grâce à cette harmonisation, il n'y aura plus lieu**
24 **de comptabiliser différemment les anciennetés de cours dispensés**
25 **dans des réseaux distincts, ce qui bénéficiera à la carrière des**
26 **professeurs et à leur mobilité.**

1 Le *Pacte pour un enseignement d'excellence* a abouti à la mise en place
2 progressive d'un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de
3 la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Nous voulons à présent
4 réorganiser les trois dernières années du secondaire tant pour la filière
5 de transition qui mène à l'enseignement supérieur que pour celle de
6 qualification qui conduit directement à un métier. Comme les élèves
7 auront acquis un socle commun de savoirs et de compétences plus
8 large, nous spécialiserons davantage la fin du secondaire.

11 **Une meilleure transition entre l'enseignement** 12 **secondaire et l'enseignement supérieur**

13 **À l'issue du tronc commun (fin de la troisième secondaire), les**
14 **élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur choisiront entre**
15 **trois orientations : sciences humaines et sociales, arts et lettres, ou**
16 **sciences et technologies. Outre les heures de cours communs en**
17 **nombre plus réduit qu'aujourd'hui, nous proposerons des cours**
18 **propres à chacune de ces orientations. Les élèves diplômés d'une**
19 **filiale auront un accès sans condition aux cursus universitaires et**
20 **non universitaires de type long liés à cette orientation. Les étudiants**
21 **désireux de s'orienter vers des études supérieures de type long liées**
22 **à une autre orientation devront présenter un examen d'entrée ou**
23 **réaliser une année préparatoire (une septième secondaire ou une**
24 **année propédeutique dans l'enseignement supérieur).**

1 La filière qualifiante sera organisée en différentes options conduisant
2 chacune à un métier. La filière de transition sera, elle, structurée en
3 différentes orientations selon le type d'études supérieures envisagées.
4 Les futurs étudiants y acquerront des bases plus approfondies dans les
5 matières auxquelles ils se destinent. Cette réforme vise une meilleure
6 transition et un taux plus important de réussite en première année.
7 Actuellement, ce niveau est trop faible : 39% dans les Hautes Écoles et
8 34% dans les Universités. Plus de six étudiants sur dix abandonnent ou
9 échouent en première année. Ceci a un impact social et économique
10 important. Nous voulons y remédier. Un étudiant qui réussit est un
11 étudiant bien orienté et bien préparé. L'apprentissage des langues nous
12 paraît essentiel, et le bilinguisme doit donc être un objectif soutenu.

13 Chaque étudiant réalisera, lors de son arrivée dans l'enseignement
14 supérieur, un test d'auto-évaluation lui permettant de vérifier ses
15 prérequis disciplinaires et les compétences transversales — comme le
16 français ou la capacité de synthèse — nécessaires à la réussite des
17 études choisies. L'étudiant dont le test révélera des lacunes aura accès
18 à des activités de remédiation.

19 Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques
20 pédagogiques plus actives. L'organisation du calendrier académique
21 reste trop axée sur un mode d'enseignement magistral, cantonnant les
22 étudiants dans un suivi passif des cours et une assimilation solitaire de
23 la matière avant la présentation des sessions d'examens.

1 La réforme annoncée du calendrier scolaire sera l'occasion de revoir
2 également celui de l'enseignement supérieur pour offrir plus
3 d'autonomie aux Universités et aux Hautes Écoles. Elles pourront
4 privilégier des dispositifs pédagogiques moins centrés sur l'étude que
5 sur des productions et des modes d'évaluation continue.

6 Nous avons aussi la conviction qu'il n'y aura pas de lendemains
7 prometteurs pour l'enseignement supérieur sans un refinancement
8 conséquent et structurel de celui-ci. Le principe de l'enveloppe
9 budgétaire fermée crée des concurrences stériles entre établissements.
10 Les activités de recherche et de développement académiques et
11 d'économie appliquée doivent être davantage soutenues et
12 encouragées par des régimes fiscaux favorables. Le financement des
13 Hautes Ecoles et Universités doit tenir compte des résultats de
14 recherches et du nombre de diplômés — en veillant à éviter l'effet
15 pervers de diplômes trop facilement acquis — plutôt qu'en fonction du
16 nombre d'étudiants.

17 Une abolition des règles qui limitent l'autonomie pédagogique et
18 académique est indispensable pour favoriser une offre de programmes
19 plus en phase avec l'évolution de la société.

1 **3. METTRE LES CULTURES EN DIALOGUE**

2 Nos sociétés sont de plus en plus diversifiées, interconnectées et
3 interdépendantes. Nos différences se creusent et se transforment
4 parfois en véritables fractures : linguistique parce que nous avons de
5 moins en moins d'échanges entre francophones et néerlandophones ;
6 culturelles quand des communautés se replient sur elles-mêmes ;
7 religieuses lorsque l'antisémitisme et l'islamophobie se déploient ;
8 entre les genres ou les orientations sexuelles quand on ne parvient pas
9 à surmonter les stéréotypes...

10 Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en dialogue les
11 personnes et les cultures. Nous ne parviendrons pas à faire société si
12 nous nous contentons de vivre les uns à côté des autres sans apprendre
13 à nous connaître. Faire société, c'est vivre les uns avec les autres,
14 s'entendre sur un projet commun et des valeurs partagées. C'est être
15 intransigeant envers toute forme de rejet de l'autre et d'extrémisme.
16 C'est aussi tenter d'approcher l'autre, de le comprendre, de nouer des
17 relations avec lui, de le considérer avec bienveillance, de le reconnaître
18 comme « son » autre. Les différences d'origines, de cultures, de
19 convictions, de genres, de préférences sexuelles ou d'aptitudes, sont
20 des richesses lorsqu'elles se nourrissent mutuellement.

21 Nous voulons, prioritairement, combler le fossé entre les communautés
22 linguistiques de notre pays. La division de l'espace médiatique et
23 culturel contribue au développement de trois opinions publiques en
24 Belgique. Nous souhaitons renforcer la compréhension en créant un JT
25 trilingue tous les soirs. Il sera diffusé simultanément sur la RTBF, la VRT
26 et la BRF dans les trois langues nationales en privilégiant le sous-titrage
27 au doublage.

1 Nous défendons la diversité : diversité des origines et des opinions,
2 diversité des personnes et des cultures. Comme démocrates, nous
3 devons reconnaître qu'il continue d'y avoir chez nous des
4 discriminations inacceptables qui se manifestent par des propos, des
5 actes directs ou indirects et nous battre pour y mettre fin. Nous sommes
6 convaincus que chacune de ces discriminations est une injustice mais
7 aussi un cadeau fait aux mouvements fondamentalistes.

8 Nous dénonçons les assimilations, gommant toute trace de spécificités
9 intimes, et les replis communautaires. Nous voulons d'une société
10 apaisée, renouant avec l'aspiration universaliste d'une même
11 appartenance à l'humanité, indépendamment de l'origine, la culture, la
12 couleur de peau ou les convictions philosophiques. Nous nous sentons
13 Charlie quand le radicalisme violent frappe, juifs au moindre acte
14 d'antisémitisme, musulmans lorsque l'Islam est confondu avec
15 l'islamisme, Rohingyas, Ouïghours, chrétiens d'orient, Yézidis... quand
16 ils sont honteusement attaqués ou discriminés.

17 Nous voulons créer les conditions d'un dialogue interculturel et
18 interconvictionnel dès l'école. Les élèves doivent comprendre le
19 phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des
20 convictions des autres, y compris les athées et laïcs, et maîtriser les
21 principes de l'organisation démocratique de la société.

22 L'école doit permettre à chacune et à chacun de développer un rapport
23 non dogmatique à ses propres croyances : quelle que soit la force de
24 ses convictions, il et elle doivent acquérir la conscience qu'elles ne sont
25 pas partagées par tous, qu'elles peuvent être contestées, percevoir la
26 différence entre leurs convictions et une vérité absolue, s'ouvrir aux
27 dialogues.

1 Nous voulons qu'ils relativisent les convictions héritées de leur enfance,
2 apprennent la diversité et construisent progressivement, dans
3 l'échange avec les autres, les convictions qui guideront leur entrée dans
4 l'âge adulte.

5 Nous ne voulons pas que les élèves soient séparés selon leurs
6 convictions. Nous voulons initier un cours d'éducation philosophique et
7 convictionnelle qui ira au-delà d'une présentation objective de
8 différents courants philosophiques et religieux. Nous mettrons sur pied
9 un cours invitant au dialogue interconvictionnel par une pratique
10 concrète : il permettra, par exemple, d'accueillir en classe un musulman
11 pour parler de la richesse de la Torah juive ou un catholique et un athée
12 pour échanger sur l'apport de l'humanisme laïc. Grâce à la pratique, les
13 enfants apprendront la bienveillance et le vivre-ensemble ainsi que
14 l'ouverture aux autres qui ne signifie pas un renoncement à leur
15 identité.

16

17 **Deux heures d'éducation philosophique et** 18 **convictionnelle**

19 **Nous proposons que chaque élève bénéficie d'un cours de deux**
20 **heures d'éducation philosophique et convictionnelle. Il remplacera**
21 **les cours de morale et de religion, ainsi que l'éducation à la**
22 **philosophie et à la citoyenneté dont il reprendra les principaux**
23 **éléments. Il lui apprendra à forger ses convictions sans les**
24 **transformer en certitudes. Il mettra en dialogue des personnes – les**
25 **actuels professeurs des cours de religion et de morale par exemple**
26 **– témoignant de leur engagement, tout en étant prêtes à le remettre**
27 **en cause en écoutant les autres.**

1

2 **Inéligibilité des personnes qui répandent un**
3 **discours de haine**

4 **Nous voulons lutter contre la banalisation des discours haineux**
5 **dans le champs politique en frappant d'une peine d'inéligibilité les**
6 **personnes répandant des discours de haine, conformément à**
7 **l'article 33 du Code pénal. Si elles sont élues d'un parti politique,**
8 **celui-ci perdra une partie de son financement s'il ne procède à leur**
9 **exclusion.**

10

11 **Une charte de la citoyenneté précisant les**
12 **droits et devoirs de chacun, quelles que**
13 **soient son origine ou ses convictions**

14 **Nous proposons l'adoption d'une charte de la citoyenneté ayant**
15 **pour objectif de redéfinir un socle de valeurs communes. Une**
16 **assemblée citoyenne composée de personnes issues de la société**
17 **civile, représentant tous les groupes sociaux et culturels, sera mise**
18 **en place et chargée de la constituer. Elle bénéficiera du soutien du**
19 **secteur associatif. Les conclusions de cette assemblée délibérative**
20 **seront soumises à un référendum afin que ce socle de valeurs soit**
21 **engageant et opposable à tous.**

1 Nous dénonçons les discours de haine, racistes, misogynes,
2 homophobes, antisémites, islamophobes, banalisés dans la sphère
3 médiatico-politique et sur les réseaux sociaux, alors que pénalement
4 répréhensibles par la loi. Nous refusons que les partis politiques
5 extrémistes, dont certains de leurs leaders n'hésitent pas à afficher leur
6 proximité avec des groupes prônant la ségrégation et à relayer leurs
7 propos, soient éligibles à l'obtention de financements publics.

8 La diversité n'est pas un thème de droite ni de gauche, de classes
9 sociales, de religions, mais l'ADN de l'humanité. Elle est, à la fois, une
10 question de choix citoyens et de positions politiques. Nous inviterons
11 les représentants d'une société civile plurielle à devenir les coacteurs
12 des décisions. Ils rédigeront ensemble une charte de la citoyenneté
13 inclusive pour construire la société sur des valeurs communes, comme
14 l'État de droit, l'égalité hommes-femmes, le respect des genres et des
15 orientations sexuelles et le droit à la différence.

MIEUX PLUTOT QUE PLUS

La régénération de la prospérité

1 Depuis près d'un siècle, la prospérité est liée à l'augmentation des biens
2 et des services. Actuellement, cette augmentation est arrivée à son
3 terme. Une croissance infinie n'est plus soutenable, n'en est-il pour
4 preuve que le réchauffement climatique. Nous voulons régénérer la
5 conception de la prospérité pour construire une société dans laquelle
6 notre génération et celles qui nous suivront pourront vivre mieux.

7 Ancrer une nouvelle politique économique dans le 21^{ème} siècle, c'est
8 quitter la posture visant à uniquement défendre des acquis. Pareil
9 conservatisme ne permettra pas d'aller de l'avant et d'améliorer le
10 capital bien-être de chacun. Le principal risque de réel « grand
11 remplacement », c'est celui du déclassement rapide et intégral de la
12 classe moyenne. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres
13 s'ancrent dans la précarité accrue. L'existence d'une classe moyenne
14 dense est capitale pour l'équilibre d'une nation. Il faut donc qu'elle
15 cesse de se sentir déconsidérée, vache à lait des politiques publiques,
16 gagnant toujours trop pour bénéficier d'aides ou d'avantages, mais
17 toujours bonne à payer des impôts pour les allocations de ceux qui ne
18 travaillent pas. Il nous faut retrouver les vertus d'une économie qui, sans
19 laisser quiconque au bord du chemin, soutient ceux qui travaillent,
20 particulièrement avec de faibles salaires, ceux qui entreprennent pour
21 qu'ils soient mieux protégés que les oisifs, ceux qui ont envie de se
22 reconverter professionnellement, au besoin en s'appuyant sur de
23 nouvelles formations.

24 Comme l'écrit Kate Raworth, « *l'économie doit rattraper la génération*
25 *actuelle, le siècle dans lequel nous vivons et les défis qui nous attendent*
26 *»*. La notion de Produit Intérieur Brut a été développée au lendemain
27 de la Seconde Guerre mondiale. Cette époque est révolue. Notre regard
28 sur le monde a changé.

1 La transformation de notre modèle économique doit s'accompagner
2 d'une autre manière de mesurer notre prospérité à l'échelle
3 internationale. Notre prospérité ne peut se réduire à la somme des
4 échanges économiques, sans tenir compte de l'épuisement des
5 ressources naturelles, du capital productif disponible ou du bien-être
6 de la population. Pourtant, c'est cette vision datée et obsolète qui
7 détermine les niveaux de déficit et de dette publics acceptables, la
8 capacité d'investissement et de financement des États et influence
9 l'ensemble de nos politiques. Le passage à une économie de qualité
10 nécessite de l'affiner. Plutôt que de la limiter aux seuls flux d'activités,
11 la création et la destruction de valeurs doivent également en faire
12 partie, tout comme l'état des ressources naturelles. Leurs capacités de
13 renouvellement doivent être impérativement prises en compte sous
14 peine de faillite environnementale.

15 Loin de n'être qu'une question technique ou comptable, changer notre
16 définition de la croissance et du progrès, modifier la manière dont nous
17 mesurons notre prospérité, revient à transformer notre regard sur le
18 monde. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est indispensable pour vivre
19 mieux demain.

20 L'économie et la fiscalité ne sont pas des fins en soi, mais des moyens
21 mis en œuvre pour le développement de la société en fonction de ses
22 objectifs. La santé au sens large, un environnement sain, une éducation
23 de qualité pour tous et à tout âge, une valorisation du travail et une
24 incitation à l'entrepreneuriat sont les objectifs que doivent poursuivre
25 la politique économique et fiscale que nous proposons.

1 Nous souhaitons abandonner le « toujours plus » – plus de biens, plus
2 de services, plus d'exploitation, plus de délocalisation, plus de pollution
3 – pour y substituer un « toujours mieux » — mieux en qualité, en
4 durabilité, en efficacité, en proximité et en santé, et passer ainsi d'une
5 croissance de la quantité à celle de la qualité. Nous souhaitons plus de
6 bien-être pour chacune et chacun, de meilleures conditions pour les
7 travailleurs, un cadre plus reconnaissant et soutenant pour les
8 entrepreneurs. Cessons de blâmer ceux qui réussissent, inspirons-nous
9 de leurs parcours avec humilité et bienveillance pour développer notre
10 propre potentiel créatif. Stimulons l'effort et le mérite et reconnaissons-
11 les comme des valeurs à partager.

12 **1. UNE ECONOMIE LOCALE ET DIGITALE**

13 Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous
14 entendons relocaliser la production économique afin de la rapprocher
15 des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement
16 et plus équitable pour le producteur, mais également gage de qualité.
17 Lorsqu'un lien direct entre producteur et consommateur se crée, le
18 produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et
19 un nom. Il responsabilise son producteur.

20 Nous voulons être assurés de la qualité des produits que nous
21 consommons et privilégier des modes de production durables et
22 respectueux des travailleurs. Nous voulons réindustrialiser l'économie
23 belge et européenne, y compris dans les secteurs lourds. A l'heure de
24 la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande
25 autonomie vis-à-vis de puissances comme la Chine ou les États-Unis et
26 nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants.

1 Si le réalisme stratégique demande que l'Europe et la Belgique
2 rebâtissent un dialogue constructif avec les États-Unis, nous souhaitons
3 l'émergence d'une véritable souveraineté européenne, gage de la
4 défense de nos intérêts et de la restructuration de notre économie. Il ne
5 s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à
6 l'échelle européenne une politique d'investissement dans la santé,
7 l'énergie, l'alimentation, le numérique et la finance. Cette politique doit
8 être soutenue par la création d'obligations européennes qui
9 permettront le financement de projets dans l'ensemble des États-
10 membres. Ceux-ci ne devront pas solliciter eux-mêmes les marchés et
11 leur capacité d'investissement ne sera pas limitée par leur niveau
12 d'endettement.

13
14

15 **Made in Europe : relocalisation de la** 16 **production dans les secteurs stratégiques**

17 **Les règles européennes (droit de la concurrence et aides aux**
18 **entreprises) doivent être assouplies afin que les États puissent**
19 **soutenir financièrement la relocalisation de la production de biens**
20 **stratégiques dans l'Union européenne. Cela favorisera**
21 **l'émergence de « champions industriels » européens dans les**
22 **secteurs fondamentaux, comme la santé, l'énergie, l'alimentation**
23 **ou le numérique. Une coordination intra-européenne sur la**
24 **stratégie de relocalisation sera prévue pour répartir ces activités**
25 **de manière équitable et éviter la concurrence stérile entre États.**

1 L'objectif de cette réindustrialisation sera de faire émerger des leaders
2 dans des secteurs innovants, notamment les technologies de la santé
3 et, plus largement, les technologies numériques. Le numérique peut
4 favoriser la réduction des intermédiaires entre producteurs et
5 consommateurs. Il permet de commander directement en ligne, mais
6 encourage aussi les pratiques coopératives, comme le « crowdfunding
7 » ou les groupements d'achats qui facilitent les contacts directs avec un
8 producteur et l'accès à des prix avantageux. Le e-commerce ne doit pas
9 être blâmé mais mieux encadré. Dans de nombreux domaines, le
10 numérique offre aussi des réponses adaptées aux spécificités de
11 chacun. Il rend possible le passage d'une consommation de masse à
12 une consommation personnalisée, d'une éducation de masse à une
13 éducation personnalisée. Il peut contribuer à l'amélioration de la qualité
14 des soins et au développement de la médecine préventive.

15 Notre autonomie économique et notre prospérité futures impliquent
16 l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les
17 industries américaines ou chinoises.

1 Nous voulons promouvoir un Marché digital européen unique pour
2 uniformiser les réglementations des pays européens en matière de
3 télécommunications, de protection des données et des
4 consommateurs. Il est important de créer un statut juridique attractif
5 pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer
6 leurs activités dans toute l'Europe et d'offrir la même qualité de services
7 à tous les consommateurs européens.

8 La Belgique ne doit pas rester rétive, face aux enjeux évolutifs du
9 système financier ou monétaire. Elle doit saisir pleinement les
10 opportunités offertes par la blockchain, tout en mettant en place les
11 garde-fous adéquats.

12

13 **Bruxelles hub international** 14 **de l'intelligence artificielle**

15 **Nous voulons offrir un accompagnement pour favoriser la**
16 **digitalisation des PME et le développement de leur offre de**
17 **services numériques. Nous renforcerons les filières**
18 **d'enseignement et de recherche consacrées à la digitalisation pour**
19 **susciter l'émergence de talents européens et en attirer davantage**
20 **de l'étranger. Un partenariat entre le monde académique, les**
21 **pouvoirs publics et le secteur privé fera de Bruxelles, et plus**
22 **largement de la Belgique, un hub international d'intelligence**
23 **artificielle ainsi qu'un lieu d'innovation. Le secteur du gaming doit**
24 **devenir un pôle d'excellence dans notre pays.**

1 2. UNE ECONOMIE DE QUALITE

2 La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer
3 mieux et de privilégier le développement d'une offre de biens et de
4 services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit
5 de valoriser les notions de durabilité et de santé et de faire évoluer
6 l'idée de propriété au sein de la société civile.

7 L'impact d'un bien ou d'un service sur l'environnement et notre santé
8 sera un facteur déterminant. La durée de garantie des produits
9 européens sera allongée. Nous voulons que les producteurs assument
10 une responsabilité forte sur ce qu'ils vendent en développant eux-
11 mêmes des solutions compétitives de réparation, de remplacement et
12 de recyclage.

13
14

15 **Obsolescence déprogrammée : produire des** 16 **biens durables**

17 **Nous proposons d'imposer une garantie de réparabilité et d'allonger**
18 **la garantie d'usage sur les biens et produits commercialisés. Tout**
19 **produit vendu devrait pouvoir être démonté, des pièces de**
20 **remplacement demeurerait disponibles pendant une durée donnée**
21 **et l'accès à un service de réparation serait garanti par le fabricant.**
22 **Nous proposons également d'imposer la standardisation des co-**
23 **produits, comme par exemple les chargeurs d'appareils électroniques**
24 **ou leurs batteries, afin de réduire le gaspillage.**

1 Si les biens produits en Europe seront vraisemblablement plus chers
2 que les produits importés, ils seront moins coûteux à long terme pour
3 l'environnement et le pouvoir d'achat. Investir dans la qualité des biens
4 et des produits sera aussi une stratégie économique, source
5 d'innovations et de nouveaux marchés. Elle sera aussi une opportunité
6 pour nos entreprises de concurrencer les entreprises étrangères, car
7 nous exigerons un même niveau de qualité des biens importés sur notre
8 sol.

9 Nous voulons privilégier l'usage à la possession et pousser les
10 entreprises à fournir des services plutôt que des biens. À terme, cette
11 approche augmente fortement la qualité des produits. Ainsi dans le
12 secteur de l'automobile par exemple, certains privilégient l'offre de
13 moyens de mobilité plutôt que de voitures. Ils encouragent les clients à
14 s'abonner à un service qui leur donne accès à une diversité de solutions
15 de mobilité – du transport en commun à la trottinette électrique, en
16 passant par des voitures partagées ou des taxis – leur permettant
17 d'atteindre leur destination de manière efficace. Dans un esprit proche
18 du leasing, ils proposent aux usagers d'acheter un certain nombre de
19 kilomètres plutôt qu'une voiture. Les frais d'usure du véhicule sont pris
20 en charge par le vendeur auquel la voiture est restituée une fois les
21 kilomètres atteints. Un tel système incite à commercialiser des voitures
22 plus durables et sûres. La logique des médiathèques, au-delà des livres,
23 CDs, DVDs ou jeux, peut également être généralisée. Celle-ci a
24 l'avantage de donner un accès aisé et peu cher à une offre large. Les
25 usagers pourraient se procurer des outils ou des appareils
26 électroménagers mis en commun au sein des bibliothèques de quartier.

27 Nous encouragerons l'économie circulaire en favorisant la création des
28 réseaux entre entreprises où les déchets des uns seront les ressources
29 des autres.

1 En outre, nous stimulerons le tissu de PME plutôt que de nous reposer
2 sur les grandes entreprises dont les parts de marché excessives limitent
3 la concurrence au détriment des consommateurs et de la diversité des
4 produits.

5 **3. UNE ECONOMIE DE VALEURS**

6 Ces cinquante dernières années, le pouvoir d'achat des consommateurs
7 a primé sur la promotion de l'accès à l'emploi. Nous voulons redonner
8 la priorité à la création d'emplois de qualité et à l'épanouissement du
9 travailleur. Il s'agira de donner du sens au travail, d'être attentif aux
10 conditions dans lesquelles celui-ci évolue, mais également de faire
11 entendre sa voix. Maillon faible de la société post-industrielle, la
12 politique de l'emploi a été considérée comme un poids plus qu'un
13 atout. Nous voulons faire du travail un point fort de la régénération de
14 la prospérité.

15 La recherche de profit est légitime à nos yeux, mais ne doit pas primer
16 sur la finalité de l'activité : offrir un bien ou un service qui a un impact
17 positif et porteur de sens et de motivation pour le travailleur. Nous
18 voulons encourager le développement des « entreprises à mission ».

1 Nous stimulerons celles-ci à inscrire dans leurs statuts la manière dont
2 elles entendent contribuer au bien-être commun : leur mission. Celle-ci
3 sera publique et susceptible d'évaluation.

4 Nous voulons encourager la participation des travailleurs aux organes
5 de décision mais aussi aux bénéficiés des entreprises. Il s'agit pour eux
6 de voir dans leur métier plus qu'un gagne-pain, mais une source de
7 sens et de réalisation de soi. Nous impulserons du changement au sein
8 de l'organisation interne et de la structure hiérarchique des
9 administrations publiques en privilégiant un management collaboratif.
10 Nous abandonnerons l'organisation pyramidale où la hiérarchie des
11 postes laisse peu d'autonomie aux travailleurs. Nous mettrons en avant
12 un organigramme de fonctions reflétant un réseau de responsabilités.
13 Chaque travailleur aura le dernier mot dans sa sphère de compétences
14 après avoir pris en compte l'avis des membres de son équipe.

15

16

17 **Employeurs et travailleurs, partenaires de** 18 **l'entreprise**

19 **Afin que les projets d'entreprises soient partagés par le**
20 **management, les actionnaires et les travailleurs, nous proposons**
21 **que, dans les entreprises de plus de 250 travailleurs, l'ensemble de**
22 **ceux-ci reçoivent une part des bénéficiés de leur entreprise et qu'ils**
23 **soient représentés dans les organes de gestion.**

1 Le rôle du responsable d'équipe consistera à définir la stratégie
2 générale et le cahier des charges de chaque collaborateur. Il endossera
3 également une fonction de représentation au sein de la société et du
4 public. Si le responsable fera figure à la fois d'entraîneur et de buteur
5 de l'équipe, chaque collaborateur disposera de son autonomie sur le
6 terrain.

7 Soutenir la création d'emplois demande d'alléger le coût du travail et
8 diminuer l'impôt qui l'affecte en adoptant une approche plus globale et
9 plus équitable des revenus. Nous voulons que les premiers emplois
10 créés dans chaque entreprise donnent droit à une déduction majorée.
11 Nous plaidons également pour une modernisation de la loi de 1996 sur
12 la promotion de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité. La
13 maîtrise du coût salarial est essentielle pour les entreprises, mais définir
14 des normes de croissance salariale au niveau de chaque secteur
15 d'activités, plutôt qu'au niveau national, permettra de mieux tenir
16 compte de réalités parfois très différentes.

17 Les services aux personnes sont une source d'emplois à haute valeur
18 relationnelle ajoutée. Afin de favoriser leur développement, nous
19 proposons que les salaires et les cotisations sociales payées à des
20 personnes pour l'aide et les soins à domicile — enfants, personnes
21 âgées, malades — puissent être déduits fiscalement. Plusieurs ménages
22 pourraient créer une agence coopérative pour engager ensemble une
23 ou plusieurs personnes. Ce serait une version améliorée du modèle des
24 titres-services. Enfin, vu le vieillissement de la population et les coûts
25 qu'il annonce, nous souhaitons instaurer un crédit d'impôt « santé »
26 permettant aux particuliers de déduire les coûts relatifs aux soins non
27 couverts par la sécurité sociale et les frais complémentaires rencontrés
28 pour les personnes à charge.

1 Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des
2 investissements porteurs d'emplois. De nouveaux besoins apparaissent,
3 de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que
4 les travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des
5 formations et l'opportunité de mobilités professionnelles.
6 L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs
7 déterminants du bien-être au travail. La formation est d'autant plus
8 essentielle que les mutations sociales, technologiques et
9 environnementales sont rapides. Nous inciterons fiscalement la
10 formation intergénérationnelle au sein des entreprises pour que le
11 know how acquis au fil du temps soit transmis à la génération suivante
12 via la déduction de 150% du salaire d'un jeune travailleur formé par un
13 autre en fin de carrière. Dans les secteurs en pénurie, les entreprises
14 formatrices bénéficieraient d'une déduction majorée des frais de
15 formation. Nous voulons également accorder à chaque personne un
16 crédit formation de 1 mois par 5 ans travaillés, cumulable sur la carrière
17 et déductible fiscalement. Enfin, chaque personne de plus de 30 ans
18 bénéficiera tous les cinq ans d'une semaine de formation axée sur les
19 évolutions de la connaissance et de la société.

1 Dans une économie des valeurs, l'égalité salariale entre hommes et
2 femmes est une évidence. Nous sanctionnerons financièrement les
3 entreprises qui ne respecteraient pas, au terme d'une période de
4 transition, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Il est
5 normal que tout travail à valeur égale, mérite salaire égal.

6 **4. UNE FISCALITE PLUS JUSTE**

7 Les recettes publiques représentent près de 50% du PIB, ainsi la moitié
8 du prix des biens et des services dépend de la fiscalité. Transformer une
9 économie productiviste et consumériste en une économie de qualité
10 dépend largement de l'évolution du système fiscal.

11 L'impôt n'est pas juste. À chaque adoption de nouvelles mesures, des
12 modalités d'évitement de l'impôt sont inventées par des experts payés
13 par ceux qui en ont les moyens. Avoir une fiscalité plus juste, c'est veiller
14 à mieux soutenir financièrement les salariés, en particulier les bas
15 salaires et les temps partiels. Nous voulons proposer une vision de
16 l'économie et de la fiscalité qui puisse régénérer notre État social et sa
17 prospérité.

18 Réduire le coût du travail ainsi que la fiscalité sur les revenus qu'il
19 génère valoriserait les entrepreneurs. Ils sont le moteur de l'innovation
20 économique et sociale. Ils se donnent sans compter pour offrir un
21 service de qualité. Ils créent de l'emploi. Cela permettrait également de
22 soutenir le développement du secteur associatif et des services aux
23 personnes. Ceux-ci sont porteurs d'emplois à haute valeur humaine
24 ajoutée et vont prendre une importance grandissante en raison du
25 vieillissement de la société. Ils sont essentiels à l'autonomie et la qualité
26 de vie des personnes âgées.

1 Nous pensons qu'il est légitime de chercher à faire fructifier son capital.
2 L'activité économique, le développement de nouvelles entreprises, la
3 création d'emplois nécessitent que des citoyens mettent leur épargne
4 au service d'entrepreneurs. L'investissement dans le capital productif, à
5 la différence de la pure spéculation financière, doit être encouragé.
6 Toutefois, un euro gagné est un euro gagné, qu'il soit la conséquence
7 d'un placement pertinent ou d'heures de travail.

8

9

10 **Une taxation globale de tous les revenus**

11 **Pourquoi les revenus du travail sont davantage taxés que les**
12 **revenus du capital ? Nous proposons que l'ensemble des revenus**
13 **des particuliers soit taxé comme impôt des personnes physiques.**
14 **Cet élargissement de la base imposable permettra de relever la**
15 **quotité exonérée d'impôts, de réduire les taux de taxation,**
16 **d'atteindre moins rapidement la taxation à 50 % et de renforcer la**
17 **progressivité de l'impôt. Les revenus du capital taxés seront les**
18 **revenus réels nets, tandis que les revenus locatifs resteront**
19 **estimés sur base du revenu cadastral. L'impact de l'inflation et le**
20 **coût des investissements seront déduits des revenus. Les**
21 **propriétaires seront incités à investir dans leurs biens puisqu'ils**
22 **pourront déduire leurs investissements, notamment économiseurs**
23 **d'énergie, de l'ensemble de leurs revenus.**

1 Il nous semble équitable de taxer de la même manière l'ensemble de
2 tous les revenus. Toutefois, pour éviter une hausse des loyers, les
3 revenus locatifs continueraient à être considérés sur base du revenu
4 cadastral et les loyers réellement perçus ne seraient pas inclus dans
5 cette approche globalisée.

6 Dès lors que les revenus du capital, y compris les plus-values, seraient
7 taxés de manière plus juste en amont, il n'y aurait plus de raison de
8 taxer les héritages.

9 Nous souhaitons aussi simplifier et réduire les taux auxquels les revenus
10 des personnes physiques sont taxés en supprimant des dépenses
11 fiscales injustifiables aujourd'hui, comme par exemple les voitures-
12 salaires. A l'heure du défi climatique, offrir une voiture en guise de
13 rémunération, alors que la fonction du travailleur ne le requiert pas
14 nécessairement, n'a plus de sens. Toutefois, sa suppression n'est
15 envisageable que dans le cadre d'une baisse importante de la taxation
16 du travail qui permettrait une augmentation du salaire net du travailleur
17 à la hauteur de l'avantage que représente la mise à disposition d'une
18 voiture.

19 Une taxation plus équitable des revenus du capital doit s'accompagner
20 de mesures stimulant l'investissement de l'épargne, soutenant l'esprit
21 entrepreneurial et la création d'entreprises. Durant leur phase de
22 lancement, les charges des P.M.E. et des start-ups dépassent largement
23 leurs bénéfices. Nous leur proposerons de conclure un forfait fiscal avec
24 l'administration ou de reporter leurs pertes pendant les 4 premières
25 années d'activité afin de les déduire de leurs bénéfices futurs. Nous
26 souhaitons également baisser le précompte mobilier pour les petites
27 entreprises pour favoriser l'investissement direct dans la création et le
28 développement de projets.

1 Enfin, une fiscalité orientée vers le soutien à l'entrepreneuriat taxera
2 plus légèrement les actions que les placements sans risque. Nous
3 proposons l'introduction d'une déduction fiscale, par exemple de 1.000
4 € par an par contribuable, sur les dividendes des actions de PME ou de
5 start-ups détenues depuis au moins 5 ans.

6 La sécurité d'existence concerne l'individu et ses proches, à chaque
7 étape de la vie. Celle-ci est menacée en fin de parcours professionnel,
8 à l'heure de la pension. Nous proposons une meilleure déductibilité de
9 l'épargne pension et de l'assurance vie.

10

11 **La suppression de la taxation** 12 **sur les héritages**

13 **L'impôt sur les héritages est ressenti comme particulièrement injuste**
14 **car l'État paraît profiter du malheur de ses citoyens plutôt que de se**
15 **tenir à leurs côtés. En outre, les héritiers ont le sentiment de devoir**
16 **payer une taxe simplement pour conserver ce qui appartient déjà à**
17 **leur famille alors qu'aucun nouveau revenu n'est généré. Ceci nuit à**
18 **l'adhésion des citoyens à l'impôt. Il est vécu comme un hold-up**
19 **d'État. Il est en outre inéquitable puisque les personnes bien**
20 **informées arrivent à le contourner via différents systèmes légaux ou**
21 **non : donation, évasion, ingénierie fiscale... Nous proposons donc**
22 **de le supprimer dès lors que la taxation en amont aura été plus juste,**
23 **sur une assiette plus large. On ne doit pas appliquer de double peine.**

1 Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie
2 intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte, qui
3 depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la
4 prestation des services sur la valeur plus que sur la qualité. Comme
5 expliqué dans la régénération du vivant, nous voulons encourager la
6 fiscalité environnementale qui valorise les comportements moins
7 polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour
8 préserver le milieu de vie des générations qui nous suivront. Nous
9 voulons la doubler de mesures sociales pour que chaque citoyen réalise
10 les investissements nécessaires à la réduction de ses besoins
11 énergétiques, dispose des ressources suffisantes face à la hausse des
12 prix et vive dignement. La taxe sur la valeur ajoutée doit évoluer pour
13 devenir une taxe sur la valeur environnementale prenant en compte
14 l'impact environnemental des produits et services auxquels elle
15 s'applique.

16 Nous voulons investir dans l'isolation des bâtiments (publics comme
17 privés) pour générer un double dividende économique et
18 environnemental, tout en permettant aux travailleurs d'être fiers de leur
19 lieu de travail.

20 Nous utiliserons la fiscalité pour réduire le coût des biens respectueux
21 de la santé, de l'environnement et des services aux personnes et
22 accroître celui de produits de moindre qualité ou de moindre
23 importance.

1 Nous voulons rétablir la justice fiscale et faire contribuer chacun en
2 fonction de ses capacités. La fraude et l'évasion fiscales sont estimées
3 chaque année à 37 milliards d'euros dans notre pays. Lorsqu'elle repose
4 sur un système organisé, on ne parle plus de simple fraude, mais de
5 criminalité financière. Nous souhaitons poursuivre les fraudeurs et
6 réprimer fortement ce type de criminalité. Nous investirons de manière
7 conséquente dans l'administration fiscale et la police judiciaire. Chaque
8 euro dépensé à l'engagement de personnel sera très largement
9 récupéré en recettes.

11 **Stop à la fraude fiscale** 12 **et à la criminalité financière**

13 **Nous proposons d'engager 3 000 agents supplémentaires dans**
14 **l'administration fiscale et la police judiciaire et ainsi revenir au**
15 **nombre d'agents d'il y a dix ans. Ces nouveaux agents seront**
16 **affectés au renforcement des contrôles. Nous ne pouvons pas**
17 **accepter que notre pays soit gangrené par les mafias, comme nous**
18 **en alertent les autorités judiciaires.**

1 **5. UN ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPEEN**

2 Cette transformation de l'économie, impulsée au niveau national, doit
3 s'inscrire dans un cadre européen, à tout le moins celui de la zone euro.
4 Nous réclamons une politique économique et sociale cohérente sur le
5 plan européen et une révision d'urgence du pacte de stabilité européen
6 pour distinguer les dépenses d'investissement et de consommation.
7 Nous voulons mettre fin aux concurrences fiscales et sociales entre
8 États-membres, dommageables tant aux citoyens qu'aux entreprises.
9 Nous souhaitons notamment la mise en œuvre de l'accord international
10 sur un impôt des sociétés minimum de 15%. Il est intolérable que des
11 multinationales jouent sur la concurrence entre les États pour ne pas
12 payer d'impôts.

13 La lutte contre le réchauffement climatique et la transformation de
14 l'économie doivent devenir le moteur du projet européen. Nous
15 voulons mettre un terme à la croissance basée sur l'importation de
16 biens à faible coût. La régénération de notre économie exige la fin du
17 dumping social et environnemental des pays émergents.

18 Manger en Belgique du bœuf argentin et exporter le blanc-bleu-belge
19 outre-Atlantique n'a aucun sens. Une nouvelle organisation de
20 l'économie mondiale doit être mise en place pour passer d'une
21 économie intégrée globalement à un commerce international construit
22 autour de grands pôles continentaux bénéficiant d'une autonomie
23 stratégique et d'une souveraineté politique. Chacun de ces pôles –
24 l'Union européenne en ce qui nous concerne – consommerait
25 prioritairement sa propre production et n'importerait que des biens
26 qu'il n'est pas en mesure de produire sur son territoire.

1 Plus largement, c'est un engagement international pour une prospérité
2 partagée qui doit continuer de nous animer. De la chute du mur de
3 Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et l'Europe sont
4 confrontées à un bouleversement des équilibres internationaux.
5 Irruption de la Chine, , manoeuvres de la Russie, « désoccidentalisation
6 » du monde, nouvelle compétition technologique, changement
7 climatique : autant de bouleversements qui comportent le risque d'une
8 perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la Belgique.

9

10 **Un mécanisme d'ajustement aux frontières de** 11 **l'Union européenne**

12 **Nous proposons la création d'un mécanisme d'ajustement aux**
13 **frontières de l'Union européenne. Ce mécanisme garantirait que**
14 **les biens importés soient produits dans des conditions**
15 **respectueuses des travailleurs et de l'environnement mais aussi**
16 **qu'ils soient taxés de manière similaire aux biens produits en**
17 **Europe. La charge fiscale pesant sur un bien consommé en Europe**
18 **sera similaire quels qu'aient été ses lieux de production. Il ne s'agit**
19 **donc pas de mettre en place une politique protectionniste, mais**
20 **d'assurer une concurrence économique équitable et de permettre**
21 **à l'Europe de faire ses propres choix politiques sans que ceux-ci**
22 **pénalisent ses entreprises.**

1 Dans ce monde en transition, le 21^{ème} siècle diplomatique reste à
2 inventer. La tâche est existentielle pour les Européens, héritiers d'une
3 longue histoire et médiateurs éprouvés de tous les processus de paix.
4 Les diplomates belges et européens peuvent contribuer à faire de
5 l'Europe une puissance de paix. Mais la politique étrangère européenne
6 ne peut se réduire à une posture défensive. L'Europe ne peut se
7 prévaloir de la protection américaine pour se contenter de n'être qu'un
8 soft power, une puissance douce, fondée sur l'influence et le pouvoir
9 d'attraction, sans réelles capacités militaires. La mise en place d'une
10 Défense européenne regroupant une partie des forces militaires des
11 États-membres contribuerait à la crédibilité internationale de l'Europe.

12 Nous nous voulons universalistes. Le respect de l'État de droit est une
13 condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et une garantie
14 de son intégrité. La Belgique y sera particulièrement vigilante chez ses
15 partenaires européens ou internationaux. La défense des droits
16 humains, y compris par une politique assumée et revalorisée de
17 coopération au développement, est essentielle dans un contexte
18 international préoccupant. La Belgique, qui a joué un rôle significatif en
19 matière de lutte contre toute forme de discrimination, tiendra un rôle
20 proactif en la matière, dans la perspective de sa candidature au Conseil
21 des droits de l'homme en 2024.

La régénération de la démocratie

1 Les citoyennes et les citoyens perdent peu à peu confiance dans le
2 monde politique. Il leur paraît au mieux opaque, au pire incapable de
3 répondre aux défis actuels. Pour beaucoup, l'esprit d'État a déserté la
4 classe politique. La colère grandit et se manifeste au bénéfice de
5 formations extrémistes. Les citoyennes et citoyens se sentent pris en
6 otage par les divers niveaux de pouvoir, le délai de formation du
7 gouvernement fédéral, les services publics inefficaces, les échanges
8 politiques agressifs et délétères. Le malaise s'accroît. Ils se demandent
9 à quoi sert de voter et de s'en remettre à des mandataires.

10 Nous croyons fermement que l'action politique est indispensable. Elle
11 est vertueuse quand elle veille à l'intégrité et la justice. Elle seule peut
12 coordonner les comportements et proposer des réponses cohérentes
13 aux enjeux de notre société, comme le climat, la mobilité, le numérique,
14 le vieillissement de la population... Mais le mode de gouvernance a peu
15 évolué depuis 50 ans. Il reste essentiellement top-down et fortement
16 centralisé. Sans intelligence collective, il est condamné à l'inefficacité.
17 Rendre le pouvoir de décision aux équipes de terrain est essentiel. Seul
18 un État utile et efficace peut inspirer la confiance. Il nous faut agir pour
19 réduire le fossé entre élus et citoyens, travailler à la prise de conscience
20 de la responsabilité de l'engagement politique, simplifier les
21 institutions, réduire le nombre d'élus et réformer l'administration.

22 **1. UNE DEMOCRATIE PLUS CITOYENNE**

23 Nous pensons que le fossé entre représentants politiques et citoyens
24 est trop important. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que leur
25 voix n'est entendue qu'au moment des élections, tous les cinq ou six
26 ans.

1 Entre les échéances, ils ont la sensation de ne pas exister et subissent
2 bon nombre de décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Pour
3 mettre fin à cette situation, nous voulons les impliquer davantage dans
4 le quotidien de la vie politique. Il s'agit de mettre sur pied une
5 démocratie délibérative centrée sur la recherche du bien commun.

6 Les citoyennes et citoyens connaissent mieux que quiconque les
7 difficultés auxquelles ils sont confrontés et sont garants de la diversité
8 des points de vue. Nous proposons d'ajouter, à chaque assemblée
9 représentative, une assemblée de citoyennes et citoyens tirés au sort.
10 Celle-ci proposera de nouvelles lois et rendra des avis sur celles qui sont
11 débattues au Parlement.

12

13 **Des référendums citoyens**

14 **Nous voulons permettre la tenue de référendums à la demande d'un**
15 **pourcentage de citoyens pour adopter de nouveaux textes ou**
16 **contester ceux approuvés par le Parlement. Chaque référendum sera**
17 **précédé d'une période d'informations, de consultations et de**
18 **délibérations, comme celle prévue par le système suisse des**
19 **votations. Le référendum aura l'avantage d'être issu de la base et de**
20 **donner lieu à un large débat. La Constitution sera modifiée,**
21 **prévoyant des garde-fous pour respecter chacune des Régions. Nous**
22 **ne pouvons plus postposer cet outil dans la hantise de la Question**
23 **royale.**

1 Le mandat des citoyennes et citoyens sera limité à un an et la moitié de
2 l'assemblée, renouvelée tous les six mois. Comme ceux-ci ne
3 représentent pas la population et n'ont pas à se justifier auprès des
4 autres citoyens, la décision restera de la responsabilité des
5 représentants politiques ou reviendra à l'ensemble des citoyens via
6 l'organisation d'un référendum.

7 Nous souhaitons que la participation accrue à la décision politique des
8 citoyens concerne également les personnes en situation de handicap.
9 Celles-ci sont trop souvent oubliées dans les processus décisionnels et
10 peinent à faire entendre leurs voix. Pourtant, leurs avis et expériences
11 sont nécessaires à la décision politique à tous les niveaux de pouvoir.
12 Nous proposons que des Conseils consultatifs soient mis en place dans
13 chaque commune et que leurs recommandations soient prises en
14 compte par les Collèges communaux.

15 Les citoyens aspirent à se reconnaître dans des mandataires qui
16 expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs fiertés, leurs colères... Les
17 élus doivent être de bons gestionnaires, mais aussi d'authentiques
18 représentants. Nous voulons que ceux-ci renouent avec le cœur de
19 l'action politique : expliquer, proposer, convaincre et décider.

20 Rassembler autour d'un projet commun est la meilleure arme pour
21 lutter contre la violence sociale, la peur, l'émergence de boucs
22 émissaires et la radicalisation identitaire. Nous voulons initier une
23 pédagogie du politique pour que les citoyennes et citoyens se sentent
24 au centre de l'action et non pieds et poings liés à des décisions prises
25 en dehors d'eux. Les médias sont le quatrième pouvoir de la
26 démocratie. Nous travaillerons main dans la main avec eux pour qu'ils
27 jouent pleinement leur rôle : informer les citoyens, déjouer les fake-
28 news, se poser en alternative fiable face aux manipulations du réel.



1 L'indépendance des médias sera préservée non seulement à l'égard du
2 monde politique, mais aussi du monde économique. Nous ne voulons
3 pas de médias qui vendent « de l'espace de cerveau disponible aux
4 annonceurs publicitaires » ou qui se cantonnent à divertir le public.
5 Nous avons besoin de partenaires forts posant un regard critique sur
6 l'action et les décisions des mandataires politiques, proposant des
7 informations pertinentes et assurant, à leur niveau, leur fonction de
8 contrôle et de protection démocratique. Un Pacte Démocratie-Média
9 entre l'ensemble des niveaux de pouvoir et l'ensemble des acteurs de
10 la Presse et des médias devrait acter juridiquement la notion de «
11 Service démocratique d'intérêt général » des médias d'information. Ce
12 cadre fixerait des normes de qualité à respecter. En contrepartie, le
13 financement public qui leur serait alloué serait plus important.

14 À nos yeux, la prépondérance des présidents de partis est excessive et
15 tourne au ridicule lors des interminables périodes de formation des
16 gouvernements. Nous voulons que les électeurs puissent peser plus
17 directement sur le choix des coalitions en votant pour plusieurs partis
18 (pratique dite du panachage). Dans l'esprit de la circonscription
19 fédérale, les citoyens auraient aussi une voix supplémentaire pour voter
20 pour des partis d'une autre communauté linguistique. Ce vote
21 compterait pour un quart des votes classiques et serait ajouté aux votes
22 de case de tête en faveur de ce parti. Les représentants politiques
23 seraient ainsi amenés à considérer les préoccupations de l'ensemble
24 des citoyens et non seulement celles de leur communauté linguistique.
25 Enfin, nous proposons d'imposer un délai maximal de six mois pour la
26 formation du fédéral.

1 Les corps intermédiaires — syndicats, associations, mutuelles... — se
2 doivent de rapprocher politiques et citoyens. Ils connaissent le vécu de
3 ceux qu'ils côtoient individuellement tout en étant porteurs d'intérêts
4 collectifs. Nous pensons qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés des
5 autorités publiques. Pour qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle, il
6 est essentiel qu'ils dépassent leurs enjeux corporatistes et le rapport de
7 force. Lorsque ce n'est pas encore le cas, nous proposons de leur
8 donner une personnalité juridique afin que leur fonctionnement soit
9 aussi transparent que possible et que chacun assume ses actes. Il est
10 compliqué d'expliquer à un enfant de respecter les biens d'autrui,
11 quand d'un autre côté, on légitime les dégradations dans l'espace
12 public au motif qu'une « saine colère » peut s'exprimer contre telle ou
13 telle réforme. Le respect s'assume de manière responsable à tout
14 instant et par chacun.

15

16 **Un gouvernement fédéral en six mois** 17 **maximum**

18 **Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois,**
19 **l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre**
20 **différentes coalitions. Concrètement, 30 sièges seraient remis en**
21 **jeu au sein d'une circonscription fédérale selon une logique**
22 **majoritaire. Tous les sièges iraient à la liste qui aurait obtenu le plus**
23 **de voix. Il s'agirait de listes de coalition qui devraient comprendre**
24 **des candidats issus des deux grandes communautés linguistiques.**
25 **Ainsi les électeurs pourraient répartir les différentes coalitions.**

1 **2. LA POLITIQUE, UN ENGAGEMENT**

2 Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être
3 une carrière, un service avant d'être un droit. La politique doit s'extraire
4 du simple rapport de force entre groupes défendant des intérêts
5 particuliers. Il s'agit de faire une place à l'intérêt général et au bien
6 commun.

7

8 **limiter les mandats parlementaires** 9 **et ministériels**

10 **Entrer en politique est un engagement citoyen au service de projets**
11 **collectifs, non une carrière que l'on embrasse. Il est important que**
12 **ceux qui s'y consacrent gardent du souffle, de l'authenticité et de**
13 **l'enthousiasme. Ils ne peuvent pas perdre contact avec la vie civile.**
14 **À dater des scrutins de 2024, nous proposons que chaque élu ne**
15 **puisse exercer que trois mandats parlementaires complets. Pour un**
16 **ministre, la limite serait de deux mandats complets.**

1 Les représentants politiques ont un devoir d'exemplarité et d'intégrité.
2 Il est essentiel qu'ils aient le sens des responsabilités et celui de l'État
3 pour inspirer confiance aux citoyennes et citoyens. Les querelles
4 incessantes, la multiplication des petites phrases et la succession des
5 effets d'annonce les discréditent.

6 Nous estimons essentiel que les élus se consacrent pleinement à la
7 mission pour laquelle ils ont été désignés. Nous voulons limiter dans
8 chaque assemblée le cumul entre un mandat parlementaire et un
9 mandat exécutif local à maximum 25% des membres comme
10 actuellement en Wallonie. Maintenir un petit nombre d'élus locaux offre
11 une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Ceux-ci ne
12 pourront cependant pas être chefs de groupe ou membres du Bureau
13 du Parlement. Le cumul de ces deux rémunérations sera strictement
14 interdit. Notre mouvement s'appliquera d'initiative cette règle à l'avenir
15 et continuera à plaider pour une modification législative dans les
16 parlements concernés. Il nous paraît également important de limiter le
17 nombre de reconductions d'un élu afin de favoriser le renouvellement
18 des parlements.

19 Nous souhaitons revoir le mode de financement des partis afin d'éviter
20 la mainmise des dominants. Historiquement, ceux-ci s'inscrivaient dans
21 un ancrage social, en lien avec le monde du travail, de la santé ou de
22 l'éducation. Aujourd'hui, ils sont devenus des instruments d'occupation
23 du pouvoir. En outre, lorsqu'ils sont en place, ils disposent de dotations
24 beaucoup plus importantes qui les avantagent au détriment des partis
25 émergents. Nous voulons mettre fin à ces privilèges et travailler à plus
26 d'équité. Nous proposons que tous les partis soutenus par au moins 50
27 000 citoyens disposent d'un financement minimal identique, auquel
28 s'ajoutera un même montant forfaitaire réservé à chaque groupe
29 politique dans les différents parlements.

30 **3. UN ÉTAT PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE**

1 L'État ne peut se substituer aux initiatives privées qu'elles soient
2 marchandes ou associatives. Son rôle est essentiellement de réguler et
3 coordonner les comportements, de permettre des choix collectifs. Il faut
4 un nécessaire équilibre entre le dynamisme des marchés, la confiance
5 dans les personnes et l'action de l'État. Aujourd'hui, la réduction du
6 pouvoir des États face à une économie mondialisée engendre un
7 sentiment d'impuissance au sein de la population. Elle ne perçoit plus
8 l'efficacité de l'action publique et perd confiance dans la démocratie.

9 Pour y remédier, nous voulons travailler à l'intégration politique
10 européenne et faire de l'Europe une véritable démocratie en
11 transformant la Commission en un authentique gouvernement
12 européen. Celui-ci serait responsable devant un Parlement européen
13 composé de membres élus sur des listes transnationales, avec un droit
14 d'initiative législative propre. La Présidente ou le Président de l'Union
15 européenne serait directement élu(e) par l'ensemble des Européens.
16 Ainsi l'Europe se doterait d'un visage qui l'incarne pleinement aux yeux
17 des citoyens et des principaux leaders de la planète.

18 Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos
19 institutions est indispensable. L'éclatement des compétences et
20 l'absence de hiérarchisation entre les normes des différents niveaux de
21 pouvoir font obstacle à une action politique cohérente. Nous voulons
22 assurer une meilleure coordination dont l'État fédéral serait le garant.
23 Le Sénat, dont nous ne percevons plus l'utilité dans son fonctionnement
24 actuel, pourrait jouer un rôle central à cet égard car composé d'élus des
25 différentes entités du pays. Il pourrait notamment exercer une mission
26 de contrôle des comités de concertations – les désormais fameux «
27 Codeco » - et poser des questions aux ministres qui y participent. À
28 défaut d'un renforcement de son rôle, il devrait être purement et
29 simplement supprimé.

1 Dans le même esprit, nous souhaitons simplifier les institutions
2 bruxelloises et faire exercer les compétences provinciales par une
3 conférence d'élus locaux. L'institution politique provinciale sera donc
4 supprimée et l'institution administrative revue pour ne conserver que
5 les compétences les plus pertinentes, le solde étant transféré aux
6 communes ou à la Région. L'enjeu n'est pas d'impacter le personnel
7 mais de simplifier notre lasagne institutionnelle.

8 Du côté francophone, il faudra suivre l'exemple flamand et rapprocher
9 les Régions et la Communauté. Chaque gouvernement fédéré devrait
10 se limiter à 5 ministres. Celui de la Communauté française pourrait en
11 comporter deux de chaque région et être présidé par le Ministre-
12 président wallon pendant une moitié de la législature et par le Ministre-
13 président bruxellois durant l'autre. Cela réduira largement le nombre de
14 ministres. Afin de reconnaître le fait régional et s'assurer que Wallons
15 comme Bruxellois se sentent représentés dans la Fédération Wallonie-
16 Bruxelles, le Gouvernement bénéficierait d'une majorité tant parmi les
17 députés wallons que parmi les bruxellois. Enfin, le transfert de
18 compétences communautaires vers les Régions doit être envisagé pour
19 peu que la Flandre fasse de même. A défaut, il ne s'agit pas d'une réelle
20 régionalisation. La simplification des institutions bruxelloises devrait
21 d'ailleurs inciter à ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles exerce à
22 nouveau les compétences qu'elle avait transférées à la Région wallonne
23 et à la Cocof si celles-ci ne peuvent être transférées directement à la
24 Région bruxelloise.

1 La réduction du nombre de ministres s’accompagnera d’une diminution
2 de la taille des cabinets ministériels. Les ministres s’appuieront
3 davantage sur l’administration dont le rôle sera valorisé. La réduction
4 des cabinets s’alliera à une réforme conséquente de l’administration
5 pour lui donner les moyens d’attirer des talents et, mieux, de rivaliser
6 avec le secteur privé.

8 **L’État fédéral, chef d’orchestre** 9 **d’un pays simplifié**

10 **Des refédéralisations de compétences sont souhaitables pour une**
11 **plus grande efficacité de l’action publique, notamment dans le**
12 **domaine de la santé et du climat. Pour les compétences imposant**
13 **une coordination entre les entités fédérées, l’État fédéral pourra**
14 **fixer des objectifs contraignants (en matière de taux d’emploi, de**
15 **réduction de CO2...) et des normes (budgétaires, sociales,**
16 **fiscales...) à respecter par les Régions et les Communautés, tandis**
17 **que celles-ci choisiront la manière de les atteindre. Si les entités**
18 **fédérées n’atteignent pas ces objectifs, l’État fédéral pourra se**
19 **substituer à elles et prendre des décisions à leur place. Le Fédéral**
20 **serait ainsi le garant du respect de nos obligations internationales**
21 **et de la loyauté fédérale. Le Sénat, constitué d’élus des entités**
22 **fédérées, à défaut de disparaître, pourrait être chargé de définir**
23 **ces objectifs.**

1 Travailler dans l'administration devrait pouvoir être considéré comme
2 prestigieux au vu de la noble cause publique poursuivie.

3 Enfin, l'État doit démontrer qu'il peut apporter une réponse aux grandes
4 mutations de nos sociétés : le réchauffement climatique, la
5 numérisation de l'économie et des relations sociales, le vieillissement
6 de la population... Ces défis ne se relèvent ni ne se pensent en une
7 législature. Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et
8 des changements de majorités afin de l'inscrire dans des rythmes plus
9 longs en développant des plans d'action sur dix ans. Afin de favoriser
10 un consensus social fort et des politiques cohérentes à long terme, ces
11 plans seraient élaborés à quatre voix, celles des politiques, des experts,
12 des corps intermédiaires et des acteurs de terrain, et fixeraient des
13 objectifs précis qui seraient atteints au terme des dix années.

14 Ces réformes de moyen terme doivent être combinées avec des actions
15 concrètes permettant d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Les
16 citoyens doivent percevoir l'impact du politique sur leur vie
17 quotidienne.

1 C'est davantage le cas au niveau communal en raison de la plus grande
2 proximité avec les citoyens. Pour restaurer la confiance des citoyens
3 dans l'efficacité de l'action politique, nous voulons que chaque niveau
4 de pouvoir identifie un domaine majeur à large impact sociétal dans
5 lequel il peut apporter une solution concrète en quelques années.

6 **4. UNE ADMINISTRATION REFORMEE**

7 Nous voulons qu'à l'exception des fonctions d'autorité, les
8 engagements administratifs prennent la forme de contrats à durée
9 indéterminée, sans toucher aux avantages liés à la pension. Cela
10 permettra d'attirer des personnes qui n'ont pas vocation à y faire
11 l'ensemble de leur carrière et disposent d'une expertise acquise dans
12 d'autres secteurs. En outre, l'engagement à durée indéterminée est plus
13 stimulant que le régime statutaire. Le statut « mammouth » de la
14 fonction publique contrarie aujourd'hui davantage les travailleurs
15 méritants et motivés qu'il ne les aide. Les grades de promotion devront
16 être accessibles à l'avenir aux contractuels.

1 Nous souhaitons que les engagements au sein de la fonction publique
2 soient dépolitisés. Nous voulons changer notre articulation entre les
3 ministres et leur administration, limitant ainsi les cabinets et réhabilitant
4 le rôle de l'administration. Lors de son entrée en fonction, le
5 gouvernement conservera uniquement la possibilité de désigner les
6 numéros 1 des administrations par un mandat correspondant à la durée
7 d'une législature, à l'instar de ce qui se pratique dans le monde anglo-
8 saxon. Ainsi, le gouvernement sera assuré d'un relais direct et loyal pour
9 la mise en œuvre de sa politique sans crainte d'obstruction. Le curseur
10 de la confiance et de la compétence retournera à l'administration qui,
11 en corollaire, assumera aussi, au besoin, son action devant les
12 parlements.

13 Nous voulons accélérer le développement du numérique pour
14 moderniser les administrations afin qu'elles soient efficaces et
15 accessibles. Nous accorderons, au vu du retard judiciaire, une priorité à
16 la transition numérique de la justice. L'ensemble des procédures,
17 judiciaires comme administratives, sera disponible en ligne.

18 L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus
19 tolérable. Ce qui est condamnable dans la « vraie vie » (propos
20 homophobes, sexistes ou racistes, injures, diffamations, menaces...) doit
21 l'être aussi dans le monde virtuel. Une juridiction spécifique sera créée
22 pour poursuivre tous les actes délictueux commis en ligne comme le
23 harcèlement, les menaces ou la diffusion de photos et vidéos privées.
24 Tous ces « crimes » seront correctionnalisés et ne relèveront plus du
25 délit de presse et de la Cour de Cassation.

1 Le recours au numérique au sein de l'administration doit
2 s'accompagner d'une politique de transparence envers les citoyens.
3 Lorsqu'un acte administratif individuel est posé – un contrôle fiscal par
4 exemple – suite à l'application d'un algorithme, l'administration doit
5 être en mesure d'expliquer aux citoyens le fonctionnement de cet
6 algorithme et la motivation de la décision prise à leur égard. La
7 numérisation ne peut transformer les décisions administratives en boîte
8 noire sous peine de créer un sentiment d'arbitraire.

9 L'accès aux portails publics sera simplifié tant pour les employés que
10 pour les indépendants. Nous veillerons cependant à ce que tout service
11 public reste accessible à ceux qui ne maîtrisent pas le numérique. Nous
12 nous battons pour que les documents administratifs puissent être
13 obtenus dans la langue nationale du choix de l'utilisateur sur l'ensemble
14 du territoire.

15

16 **Une loi abrogée pour chaque loi votée**

17 **Nous proposons de supprimer les lois inutiles en vérifiant la**
18 **pertinence de toutes les lois datant de plus de 50 années et en**
19 **imposant que, pour toute proposition ou projet de loi, l'abrogation**
20 **d'une loi existante soit suggérée.**

1 La simplification administrative et la lutte contre la bureaucratie
2 commencent par une rationalisation du nombre de lois et de
3 règlements. Certaines mesures adoptées jadis sont totalement
4 obsolètes mais subsistent encore dans notre arsenal législatif. Les
5 citoyennes et citoyens ne savent parfois plus où donner de la tête. Si
6 nul n'est censé ignorer la loi, il faut que celle-ci soit pertinente. Nous
7 proposons d'œuvrer à un substantiel dégraissage de notre système
8 juridique.

La régénération du pacte social

1 La régénération de la société implique un nouveau pacte social, un
2 nouveau consensus sur le projet autour duquel faire société. La
3 Belgique de l'après-guerre s'est construite sur un contrat entre patrons
4 et travailleurs axé sur la croissance économique : il a permis aux uns de
5 dégager des bénéfices et aux autres d'augmenter leur pouvoir d'achat
6 et leur confort de vie. Historiquement, dans un contexte de plein
7 emploi, la sécurité sociale consistait en une assurance à laquelle
8 contribuaient travailleurs et employeurs. Elle protégeait chaque
9 travailleur des pertes de revenus liées au chômage, lui assurait l'accès
10 aux soins de santé et à la pension.

11 Aujourd'hui, ce modèle ne fonctionne plus. La sécurité sociale est
12 structurellement en déséquilibre. La hauteur des cotisations sociales
13 nuit à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. Une
14 partie de la population a le sentiment de contribuer sans cesse
15 davantage. La classe moyenne se sent pressée comme un citron,
16 toujours bonne à payer et rarement à être aidée. Une autre dépend
17 d'allocations sociales qui lui permettent à peine de survivre et se
18 retrouve enfermée dans la dépendance dès lors que l'obtention d'un
19 travail faiblement rémunéré réduit ses revenus en raison des frais de
20 garde et de déplacement ainsi que de la perte de ses allocations. Ces
21 situations attisent les tensions sociales et le populisme.

22 Nous aspirons à une société où chacune et chacun a les moyens de
23 réaliser ses projets, où celles et ceux qui prennent des initiatives sont
24 soutenus. Nous avons besoin d'un nouveau pacte social. Nous voulons
25 qu'il favorise la participation et la responsabilité citoyenne, apporte le
26 soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous
27 dans la société.

1 À travers ce nouveau pacte social, nous passerons d'une société de
2 consommation à une société de participation. Celle-ci est à la fois un
3 droit et une responsabilité.

4 **1. UN SOCLE DE DROIT SOCIAUX**

5 La participation en tant que droit implique une société inclusive,
6 rejetant toute forme de discrimination. Elle affirme la dignité
7 irréductible de chaque être humain et lui garantit les ressources
8 nécessaires au développement de sa créativité et de sa réalisation. Cette
9 société de participation s'appuiera par conséquent sur un socle de
10 droits assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour
11 qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté. Quels que soient les aléas
12 de la vie, chaque membre de la société sera assuré de disposer des
13 ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter.

14

15 **La fin des droits d'enregistrement** 16 **sur la première habitation.**

17 **Nous remplacerons les droits d'enregistrements sur la première**
18 **habitation par une taxe annuelle basée sur la valeur du bien. Cela**
19 **évitera le débours d'une somme conséquente lors de l'achat. Nous**
20 **généraliserons la portabilité des droits d'enregistrement, pour**
21 **stimuler la mobilité résidentielle. Les droits payés lors d'un achat**
22 **seront déduits des droits lors de l'achat d'un nouveau bien acquis**
23 **par la revente du précédent.**

1 En Belgique, près de 16% de la population connaît un risque de pauvreté
2 matérielle. Nous souhaitons augmenter le niveau des allocations
3 familiales, revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des
4 allocations des personnes handicapées pour mettre fin à cette grande
5 précarité. Les pensions légales doivent également assurer un niveau de
6 vie décent : un montant minimal de 1 500 euros net sera garanti
7 indépendamment des parcours professionnels antérieurs. Dans un
8 premier temps, nous voulons accorder la priorité aux pensionnés les
9 plus fragiles, notamment aux femmes dont la pension moyenne est
10 largement inférieure à celle des hommes en raison de l'absence de
11 reconnaissance de leur investissement dans la gestion familiale. La
12 pauvreté infantile en particulier est inacceptable : un État social digne
13 doit se donner comme ambition que plus un seul enfant ne vive sous le
14 seuil de pauvreté d'ici dix ans. Comme les enfants au sein des familles
15 monoparentales sont particulièrement à risque, nous voulons renforcer
16 les aides spécifiques à leur égard.

17 Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un lieu à
18 soi. Nous souhaitons augmenter le nombre de logements publics et
19 encourager les propriétaires privés à mettre leurs biens en location, via
20 une Agence Immobilière Sociale ou une société de logement public.
21 Nous voulons qu'une partie des logements construits dans le cadre
22 d'une promotion immobilière soient obligatoirement affectés aux
23 logements publics. L'offre des centres d'accueil pour les sans-abris sera
24 également développée car bénéficier d'un toit est la première étape de
25 la réinsertion sociale. Le droit au logement implique pour les pouvoirs
26 publics l'obligation de généraliser les mises en logement des sans-abris
27 à travers notamment les initiatives *Housing First*.

1 Nous souhaitons que la personne en situation de handicap puisse, elle
2 aussi, avoir le choix de son lieu de vie et d'épanouissement. Cela
3 nécessite une offre d'hébergements suffisante et variée. Il faut dès lors
4 renforcer le nombre de places disponibles dans tous les types de
5 structures et pour tous les degrés d'autonomie : des petites structures
6 de type habitats inclusifs solidaires pour les personnes visant une
7 autonomie croissante à des structures adaptées et supervisées pour les
8 personnes en situation de grande dépendance, sans oublier une
9 attention particulière au développement de structures permettant
10 l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes.

11 Nous voulons ouvrir largement l'accès à la propriété pour qu'il ne soit
12 pas réservé aux personnes aisées. Pour les jeunes qui souhaitent
13 s'installer, devenir propriétaire de leur premier bien devient de plus en
14 plus compliqué, en raison de la hausse des coûts de l'immobilier et des
15 exigences accrues des banques en termes de fonds propres. Nous
16 voulons les soutenir via la suppression des droits d'enregistrement sur
17 la première habitation et l'exonération des 100 000 premiers euros
18 gagnés au travail.

19 L'accès au logement des familles monoparentales doit également être
20 encouragé. Elles sont trop souvent discriminées par les propriétaires
21 privés. Nous souhaitons que des mesures d'aides à l'achat ou à la
22 location soient créées à leur intention. Nous voulons également faciliter
23 la location en commun d'un logement par plusieurs familles
24 monoparentales.

1 L'accès à l'eau et à l'électricité sont des déterminants d'une vie digne.
2 Nous voulons l'inscrire dans la Constitution et permettre à chaque
3 personne d'accéder à un quota de base à prix nul ou très faible. Le coût
4 de cette mesure sera pris en charge par les très gros consommateurs
5 pour encourager une plus grande sobriété énergétique, sans mettre à
6 mal leur compétitivité.

7 Nous considérons que l'accès au numérique est un droit fondamental.
8 À ce titre, nous garantirons à toutes et tous l'achat d'un équipement de
9 base à prix modeste et la mise à disposition d'une connexion internet
10 de qualité. Nous voulons mettre fin aux zones blanches dans les régions
11 rurales où se connecter est une gageure. L'accès au numérique est aussi
12 une question de formation. Il implique que chacune et chacun soit
13 formé à son utilisation comme aux comportements à adopter pour
14 réduire les risques de harcèlement, d'addiction ou de vol de données.

15 La santé est une quête commune et une responsabilité que nous avons
16 les uns envers les autres. Outre les droits à l'éducation et à la culture,
17 une société décente doit également offrir des soins de qualité à
18 l'ensemble de sa population.

19

20 **100 000 euros exonérés d'impôt.**

21 **Afin de permettre à tout jeune de se lancer dans la vie et lui faciliter**
22 **la réalisation de ses premiers projets — comme l'acquisition d'un**
23 **logement — nous voulons que les cent mille premiers euros gagnés**
24 **par le travail soient exonérés d'impôt.**

1 La santé est un bien précieux, mais, à un moment donné, chacune et
2 chacun de nous sera concerné par la perte d'autonomie ou la maladie.

3 Disposer d'un travail est une garantie contre la pauvreté et la perte de
4 lien social. L'État se doit d'assurer l'autonomie des citoyennes et
5 citoyens inactifs et de ne pas les enfermer dans une situation de
6 dépendance. L'assistantat ne pourrait être une perspective, la solidarité
7 doublée de la responsabilisation, oui. A ce titre, le fait que la Belgique
8 soit l'un des très rares pays dans le monde à accorder des allocations
9 de chômage de manière illimitée dans le temps est de moins en moins
10 perçu comme légitime par les travailleurs. Cela incite certaines
11 personnes, minoritaires certes, à produire peu d'efforts pour quitter leur
12 statut d'allocataire social. Cela ébranle la solidarité des travailleuses et
13 des travailleurs qui jugent ce mécanisme obsolète au regard de leurs
14 lourdes contributions à l'impôt. De plus, de nombreux allocataires
15 finissent, avec le temps, par être exclus du monde du travail et sombrer
16 dans la précarité, le décrochage social n'étant pas toujours très loin.
17 Nous revendiquons la reconnaissance d'un authentique droit à l'emploi
18 et voulons assurer son accès pour toute personne désireuse de travailler
19 et disposée à acquérir les compétences nécessaires. Plutôt qu'une
20 allocation de chômage, le demandeur d'emploi est en droit de réclamer
21 un travail. Des allocations illimitées dans le temps représentent aussi
22 une démission des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer une
23 création suffisante d'emplois. Les besoins de la société sont
24 suffisamment importants pour qu'ils puissent proposer, en partenariat
25 avec les entreprises et le monde associatif, un emploi décent au bout
26 de deux années de chômage et mettre fin au versement de l'allocation
27 de remplacement. Un CDI au chômage n'est pas une perspective
28 socialement acceptable, tant pour celui qui en bénéficie que pour les
29 travailleurs qui y contribuent. La cohésion sociale serait ébranlée si,
30 considérant des abus, la légitimité de la solidarité était finalement
31 remise en cause par certains.



1 Le principe du droit à l'emploi doit également nous inciter à favoriser le
2 travail des personnes en situation de handicap. Actuellement seules
3 36% d'entre elles travaillent, alors que la moyenne européenne est de
4 50%. De nombreuses administrations publiques n'atteignent pas le
5 quota obligatoire de 2,5%. Il est inutile de les sanctionner. Il importe
6 plutôt de les soutenir par le financement de formations et d'actions de
7 sensibilisation dans les départements Ressources Humaines des
8 administrations publiques. Nous voulons également encourager
9 fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans
10 le secteur privé.

Un travail plutôt qu'une allocation :

Droit à l'emploi et limitation des allocations de chômage dans le temps

Nous proposons d'instaurer un droit à l'emploi et de limiter les allocations de chômage à une période de 2 ans pour éviter de faire tomber dans la dépendance les chercheuses et chercheurs d'emploi. Au terme de cette période, toute chercheuse ou chercheur d'emploi bénéficierait d'un droit à l'emploi : un travail d'utilité publique dans le secteur public ou associatif lui serait automatiquement proposé en tenant compte de son profil. Cet emploi serait rémunéré au salaire minimum. Une entreprise privée pourrait également engager une chômeuse ou un chômeur en fin de droits et recevrait alors un subside à l'emploi équivalent au montant de l'allocation de chômage, puis dégressif mensuellement sur une période de 24 mois.

Une fois dans sa carrière, chaque personne pourrait bénéficier d'allocations de chômage pendant trois années supplémentaires, pour un total de 5 ans, afin de reprendre des études ou une formation pour étoffer ses compétences ou se réorienter.

1 Nous souhaitons que le cœur de ces droits — l'accès à un logement,
2 aux soins de base et au travail — puisse être étendu à toute personne
3 se trouvant sur le territoire, dotée de papiers ou non. L'enjeu n'est pas
4 que « des étrangers prennent la place des Belges », comme on l'entend
5 parfois. Il nous faut assumer une politique généreuse et lucide, qui tend
6 la main vers les plus fragiles tout en reconnaissant leur apport humain
7 d'une part, et pour la dynamique économique et le régime de pension
8 de notre pays d'autre part. L'intégration de travailleurs migrants, parfois
9 fortement qualifiés, permettra de juguler les secteurs en pénurie et le
10 vieillissement de la population. Elle représentera une plus-value
11 importante pour l'ensemble de la société. Ces travailleurs pourront en
12 outre s'insérer durablement dans leur pays d'accueil. Le travail non
13 déclaré, outre qu'il n'assure pas la sécurité juridique de l'employeur et
14 du travailleur sans-papier, crée une concurrence déloyale pour les
15 autres travailleurs et PME. L'exercice d'un emploi sera un facteur
16 déterminant dans l'obtention d'un titre de séjour, entraînant
17 l'automaticité de celui-ci plutôt qu'un décalage improductif entre le
18 droit de séjour et le permis de travail, ces deux éléments relevant de
19 niveaux de pouvoir distincts.

1 Vivre dans l’imaginaire d’une Europe aux frontières fermées est un
2 leurre. C’est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun
3 est tout aussi illusoire. Les procédures de régularisation seront revues
4 pour être davantage objectivées, humaines et transparentes. Il s’agira
5 d’opérer des régularisations au cas par cas, sur base d’une analyse
6 qualitative des dossiers, et non de régularisations massives. Nous nous
7 emploierons à mettre fin à la stratégie de pourrissement actuelle. Notre
8 humanité doit aussi s’incarner sur ce type de politique. Nous refusons
9 que des enfants puissent être détenus dans des centres fermés. Nous
10 dénonçons toute tentative de criminalisation de la solidarité par la mise
11 en œuvre de visites domiciliaires telles qu’elles ont été envisagées
12 antérieurement.

13 Les femmes se voient trop souvent attribuer le statut de cohabitant qui
14 entraîne une réduction de leurs allocations. Cette situation pénalise
15 également les familles qui accueillent sous leur toit une personne en
16 situation de handicap ou de dépendance. Le rejet des discriminations
17 — la recherche d’une égalité homme-femme en particulier — invite à
18 individualiser les droits sociaux. Ce sera l’un de nos combats. Le droit
19 social ne peut peser sur les choix de vie des citoyennes et citoyens, ni
20 les inciter pour des raisons financières à vivre dans la solitude. Les
21 aidants-proches devront bénéficier d’un véritable statut renforcé. Les
22 confinements ont mis en lumière le rôle-clé et combien éprouvant des
23 aidants.

1 Une reconnaissance plus juste et un soutien renforcé de ceux qui
2 accompagnent au minimum 15% de la population est incontournable.

3 Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et citoyens, nous
4 considérons qu'il n'y a plus de raison de différencier les statuts socio-
5 professionnels. Nous voulons que les indépendants bénéficient de
6 l'accès au chômage et d'une indemnité d'incapacité dès le premier jour
7 de maladie au même titre que les employés. Les règles en matière de
8 contributions sociales et de pensions seront harmonisées. Le recours
9 aux contractuels dans la fonction publique contribuera à l'abandon des
10 spécificités du statut de fonctionnaire, comme la nomination, par
11 exemple. Nous mettrons sur pied un statut unique, favorisant la
12 mobilité professionnelle et une plus grande équité entre les travailleurs.

1 Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-maladie explose. Il excède
2 désormais celui des bénéficiaires du chômage. Il est urgent que l'État
3 perçoive le symptôme, derrière ces chiffres, d'un malaise profond et
4 largement partagé au sein du monde du travail. Des politiques
5 nouvelles doivent être définies avec les partenaires sociaux. A défaut,
6 tout le monde perd : les employeurs, les travailleurs impactés et
7 l'autorité publique.

8 **2. UNE SECURITE SOCIALE ASSURANCIELLE**

9 La dimension assurancielle de la sécurité sociale sera renforcée. Sa
10 vocation est de protéger les individus des risques sociaux, comme la
11 maladie ou le licenciement, en en réduisant l'impact sur leurs conditions
12 de vie. Ces prestations sociales complémentaires seront
13 proportionnelles à la perte, salariale notamment, et aux cotisations
14 versées. Nous voulons, comme évoqué précédemment, que les
15 allocations de chômage soient limitées à une période de deux ans, mais
16 que leur montant initial soit supérieur à ce qui se pratique actuellement
17 pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des
18 conséquences d'une perte d'emploi temporaire. Elles deviendraient
19 dégressives au terme de la première année.

1 Pour plus de clarté, nous souhaitons les rebaptiser « indemnités de
2 transition pour perte d'emploi » et les distinguer des indemnités de
3 survie correspondant à l'aide sociale actuelle (CPAS), qui sera
4 intégralement à charge du Fédéral plutôt que des communes pour
5 partie.

6 L'un des objectifs du chômage est de pouvoir se réorienter en fonction
7 de l'évolution de ses aspirations ou des besoins de son secteur
8 d'activité. Nous proposons que les indemnités de transition pour perte
9 d'emploi puissent être prolongées une fois sur la carrière, pendant trois
10 années supplémentaires, pour reprendre des études ou une formation.
11 Il est également déterminant que dès les premiers mois de chômage,
12 une formation de qualité soit offerte aux demandeurs d'emploi.

13 Nous voulons renforcer l'activation des politiques sociales en termes
14 d'accompagnement et de formation. Une connaissance précise du
15 marché du travail et une collaboration constante avec les employeurs
16 sont essentielles. Ainsi les formations proposées seront en adéquation
17 avec les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi convaincus
18 qu'elles leur sont utiles, ce qui est encore insuffisamment le cas
19 aujourd'hui.

20 Nous pensons que les travailleurs doivent bénéficier d'un revenu de
21 remplacement quand ils donnent leur démission. Ce droit au rebond
22 professionnel permettra à celui qui ne voit plus de sens dans son travail
23 de se réorienter professionnellement, sans perdre le bénéfice de ses
24 indemnités. Il pourra être exercé au maximum deux fois sur une carrière
25 professionnelle et sera juridiquement balisé pour protéger à la fois le
26 salarié et l'employeur. Ne craignant plus de perdre son droit au
27 chômage, il sera plus aisé pour le travailleur de se trouver une autre
28 fonction épanouissante.

1 En outre, cela diminuera les risques de burn-out et de mise en maladie
2 pour des motifs fallacieux. Cela protégera les artisans et indépendants,
3 patrons de TPE ou PME, qui ne peuvent se payer le luxe de perdre un
4 travailleur et de le remplacer à coût additionnel, avec un horizon
5 incertain et le risque que son activité s'en trouve affectée.

6 Nous souhaitons que des crédits-formations soient accordés chaque
7 année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en un droit à une
8 formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de
9 travail sans perte de salaire, mais aussi en un soutien financier à
10 l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la
11 Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans.
12 Ainsi le travailleur pourra, s'il le souhaite, concentrer ses crédits pour
13 une formation de plus grande ampleur tous les dix ans. Ceux-ci lui
14 permettront de renforcer son expertise ou de se réorienter. Cette
15 mesure soutiendra également les travailleurs forcés de se réorienter
16 face à la transformation de l'économie et la robotisation accrue. Elle les
17 accompagnera dans la transition vers de nouveaux métiers.

1 **3. PARTICIPER EN TRAVAILLANT**

2 La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une
3 responsabilité. Si le pacte de participation que nous proposons offre
4 une place à chacune et à chacun, il leur demande en retour une
5 participation au bien-être commun. Cette responsabilité sociale
6 s'assume d'abord par le travail. Grâce à lui, les citoyens acquièrent les
7 ressources d'une vie décente, prennent part à la société, développent
8 des relations sociales et voient leur apport reconnu. La régénération de
9 la prospérité passe par un développement économique axé sur une
10 croissance de la qualité des biens et des services et la création d'emplois
11 porteurs de sens.

12 La reconnaissance d'un droit au travail s'accompagnera de la
13 suppression des discriminations à l'emploi, liées au genre, à la culture
14 ou au handicap. Nous proposons de sanctionner financièrement les
15 entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires.

16 L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du
17 travail, notamment sur le plan salarial, sera notre priorité. A cette fin,
18 nous voulons inverser la charge de la preuve de la discrimination.

1 L'employeur devra prouver que les différences salariales sont justifiées
2 par d'autres critères sous peine d'amendes. L'adoption de plans
3 d'actions pour l'égalité salariale et l'égalité des chances sera stimulée
4 par des appels à projets, des chartes, des labels et des classements.
5 L'accès des femmes au financement de projets d'entrepreneuriat sera
6 facilité. Actuellement, les femmes ont 30% de chances de moins d'être
7 financées par les investisseurs. C'est inacceptable. Comme mesurer c'est
8 savoir, nous voulons disposer de statistiques intégrant la dimension «
9 genre » afin d'avoir une connaissance précise des inégalités entre
10 hommes et femmes.

11

12 **Supprimons les cotisations sociales sur le** 13 **travail**

14 **Nous proposons de supprimer les cotisations sociales sur le travail**
15 **et de les remplacer par une « Contribution Santé Environnement »**
16 **(CSE) qui correspondra à un pourcentage de l'ensemble des**
17 **revenus — salaires, dividendes, loyers, revenus de remplacement...**
18 **— des particuliers et des sociétés. La sécurité sociale sera ainsi**
19 **financée par tous en fonction de ses capacités. La CSE serait perçue**
20 **sur une base large à un taux modéré. La gestion se ferait sur un**
21 **modèle participatif, associant les acteurs concernés.**

1 L'augmentation de l'offre des structures d'accueil de la petite enfance,
2 l'amélioration du statut de celles qui les animent et le doublement de
3 la déductibilité des frais de garde sont essentiels pour permettre aux
4 parents, et en particulier aux jeunes mères de poursuivre pleinement
5 leur carrière professionnelle. Nous souhaitons instaurer un droit de
6 l'enfant à une place dans une crèche comme il existe aujourd'hui un
7 droit à l'école. Une attention accrue aux familles monoparentales
8 s'impose. Nous proposons aussi que les avantages des familles
9 nombreuses bénéficient à l'avenir aux ménages dès 2 enfants au lieu de
10 3, y compris pour les familles recomposées.

11 Si nous voulons favoriser la participation par le travail, il est absurde
12 qu'il soit si largement taxé. Nous plaillons pour un rééquilibrage de la
13 fiscalité. Nous proposons de réduire la taxation sur le travail,
14 d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la
15 lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière. Nous voulons
16 revoir le financement de la sécurité sociale selon la même logique.
17 Actuellement, celle-ci est menacée par la hausse des dépenses de
18 pensions et de soins de santé — 75% de son budget — et est
19 uniquement alimentée par les travailleurs qui doutent de bénéficier à
20 l'avenir de droits similaires à ceux de leurs aînés. Nous refusons qu'un
21 clivage générationnel fragilise la cohésion sociale. En outre, les
22 personnes actives sur le marché du travail représentent moins de la
23 moitié de la population. Nous ne pouvons leur demander de travailler,
24 d'élever leurs enfants, de prendre soin de leurs parents ou de leurs
25 grands-parents et de supporter seules le coût de notre solidarité en les
26 condamnant à l'épuisement.

27 Nous proposons de remplacer le système actuel des cotisations sociales
28 sur le travail et d'élargir les sources de financement de la sécurité sociale
29 afin que l'ensemble des entreprises, intensives ou non en travail, et
30 l'ensemble des revenus, issus du travail ou non, contribuent



1 équitablement au financement de la sécurité sociale. Cela instaurera
2 plus d'équité entre les entreprises.

3 En outre, la numérisation et la généralisation de l'Intelligence Artificielle
4 génèrent des profits considérables, mais également des pertes
5 d'emplois massives. Tenter de dresser un mur contre ce tsunami
6 numérique est insensé et non souhaitable. Nous voulons que ces profits
7 financent la création d'emplois dans d'autres secteurs, notamment ceux
8 de l'éducation et des services aux personnes.

9

10 **Un revenu de participation** 11 **de 600 euros pour chaque citoyen**

12 **Afin que chacune et chacun ait la conviction d'être partie prenante**
13 **de la vie sociale, nous proposons que chaque personne perçoive**
14 **dès 18 ans un revenu de 600 euros. Ce revenu ne sera pas suffisant**
15 **pour vivre, mais correspondra à un investissement de l'État pour**
16 **faciliter la participation de toutes et de tous. Il s'ajoutera aux autres**
17 **revenus et sera donc pris en compte pour nos impôts. Les**
18 **allocations sociales seront réduites de ce même montant.**

19 **Lorsque le service citoyen sera généralisé, le revenu de**
20 **participation pourra être accordé à partir du début de la réalisation**
21 **de celui-ci.**

1 Les entreprises se servant des données personnelles comme d'une
2 marchandise ou une matière première — Google, Amazon ou Facebook
3 par exemple — doivent contribuer elles aussi au financement des
4 recettes publiques. Cette contribution sera idéalement prélevée au
5 niveau européen ou de l'OCDE et directement affectée au financement
6 du revenu de participation belge. A défaut, la Belgique agira avec ses
7 partenaires. Cette redevance permettra de savoir ce que les entreprises
8 font de nos données et les amènera à contribuer en fonction de cette
9 utilisation. En outre, l'exploitation des données personnelles ne sera
10 autorisée que de manière agrégée et anonyme. Le ciblage d'une
11 personne sur base de ses données individuelles pour l'exposer à des
12 publicités ou des contenus politiques spécifiques, par exemple, sera
13 formellement interdit. L'usage des réseaux sociaux par les partis
14 politiques eux-mêmes sera balisé.

15 **4. PARTICIPER EN S'ENGAGEANT**

16 Une société de participation implique une mutation culturelle pour que
17 chacun prenne conscience de sa responsabilité et ait à cœur le bien
18 commun. Un tissu associatif riche et dynamique est essentiel à la
19 cohésion sociale. Par rapport aux services publics ou aux initiatives
20 privées, l'action associative a le mérite d'être mieux ancrée sur le terrain
21 et de profiter de la force de conviction des personnes acquises à sa
22 cause. Elle permet souvent de trouver un équilibre entre le
23 professionnalisme des travailleurs et l'engagement de citoyens
24 bénévoles. Nous voulons que l'État soutienne l'action associative sans
25 chercher à s'y substituer ou à la concurrencer.

1 Dans une société de participation, nous voulons stimuler l'engagement
2 dans des projets positifs dès l'enfance. Imaginer les jeunes consacrer
3 quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et
4 constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation.
5 Nous voulons instaurer un service citoyen généralisé sans l'imposer du
6 jour au lendemain, même si la perspective qu'il soit obligatoire à
7 l'échelle européenne nous agréerait. Mais à ce jour, s'il est vécu dès
8 l'entame comme une contrainte par le jeune, il n'aura d'intérêt pour
9 personne. Nous susciterons une adhésion forte en multipliant l'offre de
10 services citoyens afin que les jeunes qui le souhaitent puissent s'y
11 engager et y penser tout au long de leur scolarité. Nous souhaitons
12 valoriser les volontaires par un certificat attestant des compétences
13 acquises et une dispense du stage d'attente de chômage. Le service
14 citoyen comptera pour la pension et sera dédommagé
15 substantiellement pour qu'il ne suscite pas uniquement l'adhésion des
16 jeunes précarisés. Pour soutenir l'engagement, nous souhaitons
17 instaurer un revenu de participation, une allocation de base offerte par
18 la société à chaque citoyenne et citoyen. Ce revenu favorisera le
19 lancement de nouveaux projets, la réalisation d'études supérieures, la
20 reprise de formation, l'adaptation du temps de travail aux besoins de la
21 vie familiale. Combiné au statut d'artiste, il assurera à ceux-ci un revenu
22 minimal et soutiendra la création. Dans la mesure où les autres
23 allocations, dont le chômage, ne seront plus qu'un complément de ce
24 revenu, il renforcera celui des travailleurs et réduira les pièges à
25 l'emploi, dont les femmes sont souvent les premières victimes, en
26 créant un différentiel plus conséquent entre le chômage et le travail à
27 bas salaire. Il sera une aide précieuse notamment pour les familles
28 monoparentales.

1 Il réhabilitera l'image de l'État, dès lors que celui-ci ne sera plus celui
2 qui nous prend nos impôts, mais celui qui nous donne un revenu. En
3 contrepartie, chaque citoyenne et citoyen sera invité à contribuer au
4 bien-être collectif par une activité socialement utile : un travail, une
5 formation, l'engagement dans une action associative ou les soins
6 apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir
7 son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu. Un
8 contrôle sera mis sur pied, sous forme de coups de sonde comme en
9 matière fiscale, effectué par des accompagnateurs sociaux. Lorsque les
10 preuves de participation ne seront pas évidentes, un plan sera défini
11 conjointement par l'accompagnateur et la personne concernée sans
12 suppression du revenu de participation.

LIBRES ET JUSTES

La régénération des libertés

1 Ces dernières années, en raison de la pandémie, les citoyennes et
2 citoyens ont restreint leurs libertés. Ils ont accepté de rester enfermés
3 chez eux, de renoncer à passer du temps avec les personnes qui leur
4 étaient chères, de voir limité l'accès aux soins, de repousser des
5 traitements des opérations, de ne pas accompagner comme ils le
6 souhaitaient celles et ceux qui les quittaient, de ne plus aller au
7 restaurant, au cinéma ou au théâtre, d'assister à la faillite des entreprises
8 nourrissant des familles entières, de montrer un pass sanitaire pour se
9 rendre dans des lieux publics... Confrontés à une menace jusqu'alors
10 inconnue, ils savaient que prendre soin d'eux-mêmes et des autres était
11 la seule solution.

12 Cette pandémie aura démontré que les êtres humains ne sont libres
13 qu'ensemble. Être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut sans
14 s'inquiéter d'autrui. Être libre ne veut pas dire absence de contraintes,
15 mais possibilité de mener à bien ses projets en considérant les autres
16 comme des soutiens plutôt que des concurrents. Être libre, c'est se
17 réaliser, donner un sens à sa vie en construisant quelque chose de
18 positif pour soi-même et pour les autres. S'engager dans ce que l'on
19 croit juste.

20 Être libre, c'est également s'opposer à ce que l'on croit injuste,
21 s'indigner face aux règles absurdes, aux lois incohérentes. Le contrat de
22 confiance entre les citoyens et les gouvernements est rompu lorsqu'ils
23 ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire et à l'incompétence. Pour
24 faire société et restaurer ce lien de confiance, il faut régénérer les
25 libertés.

26 Les libertés ont un sens si, au-delà des mots, elles se traduisent en acte,
27 si celles et ceux à qui elles sont reconnues ont la capacité de les mettre
28 en œuvre.



1 Il n’y aura pas de régénération des libertés sans justice sociale ni
2 capacité d’entreprendre facilement. Nous pensons que chacune et
3 chacun doit disposer des ressources personnelles et matérielles
4 nécessaires à la réalisation de ses projets. Le développement de la
5 sécurité sociale, le recours à un impôt progressif, les mécanismes de
6 solidarité et de redistribution, la reconnaissance de droits sociaux
7 contribuent à la construction d’une société plus équitable où la
8 reconnaissance des libertés individuelles et la solidarité se renforcent.
9 Tandis que la simplification administrative réelle, les charges réduites,
10 les facilités d’engagement ou de fin de contrat, les soutiens bancaires
11 facilités, sont autant de facteurs pour libérer l’initiative et favoriser les
12 indépendants.

13 **1. LA LIBERTE DE VIVRE EN SECURITE**

14 Il n’est possible de faire société que si l’on se sent respecté, écouté et
15 protégé. Liberté et justice sont indissociables. Nous croyons que l’État
16 est le mieux à même de défendre nos libertés. Il garantit la vie en paix
17 et en sécurité et assure le respect des droits.

18 Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l’État
19 de droit. Elles sont les garantes de l’égalité et de la cohésion sociale.

1 Chacune et chacun doit se sentir en sécurité et avoir la certitude qu'en
2 cas de besoin, elle et il pourra compter sur les forces de l'ordre et les
3 services de sécurité compétents. Trois à quatre mille policiers
4 supplémentaires seront engagés. La police judiciaire ne doit plus être le
5 parent pauvre de la police intégrée. Elle doit recevoir les moyens en
6 personnel qualifié et en matériel de pointe, pour traquer la criminalité
7 financière ou les trafics de drogue, le grand banditisme, la traite des
8 êtres humains, la cybercriminalité, la pédopornographie et tous les
9 phénomènes criminels qui tournent autour du cyberharcèlement et des
10 violences sexuelles dont les femmes et les enfants sont les principales
11 victimes...

12 Nous nous assurerons que celui dont les droits sont bafoués ait accès à
13 la justice quelles que soient ses ressources. Une justice lente n'est pas
14 une justice. Celle-ci sera rendue dans un délai raisonnable — un an pour
15 une affaire ordinaire. Les peines prononcées seront exécutées sous
16 peine de discrédit de la justice.

17 Le parcours judiciaire des victimes s'apparente trop souvent à une
18 double peine : au traumatisme psychique ou corporel initial s'ajoute la
19 maltraitance et le manque de reconnaissance de la procédure. Nous
20 voulons que la place des victimes au sein des procès soit cruciale. Elles
21 seront entendues et reconnues. Elles seront averties des délibérations
22 prises par les différentes juridictions, pour ce qui est, par exemple, de la
23 libération de l'auteur. Chacune d'elle sera accompagnée d'une
24 personne de référence qui l'aidera dans l'ensemble des démarches à
25 mener : expertise, assurance, recours judiciaire... Cela nécessitera un
26 refinancement massif en outils informatiques et en personnel.

27 Le système judiciaire belge accuse un déficit important de magistrats et
28 de personnel judiciaire en comparaison avec la moyenne des États du
29 Conseil de l'Europe. Pour 100 000 habitants en Belgique, on dénombre
30 13,3 juges professionnels alors que la moyenne européenne est de 17,7.



1 Le recrutement de magistrats, de greffiers et de personnel judiciaire
2 sera une priorité non seulement pour remplir les cadres mais pour
3 renforcer des juridictions où l'arriéré judiciaire est particulièrement
4 important. Nous rendrons attractives ces différentes fonctions en
5 adoptant un statut social moderne incluant un juste équilibre entre les
6 charges liées aux spécificités de la fonction et la vie privée. Nous
7 rendrons la sélection ciblée sur les besoins en spécialités et
8 réexaminerons la procédure de sélection pour augmenter
9 substantiellement le nombre de lauréats sans porter atteinte à la qualité
10 de la justice rendue. Inutile de jouer au cache-misère derrière des
11 analyses de charge de travail comme s'y emploie depuis trop
12 longtemps le gouvernement fédéral pour diluer dans le temps sa
13 responsabilité.

14 Nous voulons aussi favoriser les modes alternatifs de règlement des
15 conflits en assurant la gratuité des différentes formes de médiation
16 pour permettre à chacun d'y avoir accès. La médiation a l'avantage
17 d'être moins chère, de désengorger les juridictions et de rendre plus
18 aisément acceptable la solution dégagée vis-à-vis des parties en cause.

19 Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population
20 si on exonère les grands fraudeurs et que l'on se rabat par lâcheté ou
21 par manque de moyens sur les petits indépendants ou citoyens qui, s'ils
22 éludent parfois aussi la TVA par exemple, génèrent des pertes de
23 ressources pour l'État sans commune mesure avec ces grands criminels
24 ? Au regard de l'importance de la criminalité en col blanc, les services
25 de lutte contre la grande fraude fiscale et sociale seront prioritairement
26 renforcés.

1 Les incivilités et les « petites infractions » minent particulièrement la vie
2 en société et attisent le sentiment d'insécurité. La réponse à ces
3 différents phénomènes ne peut être une absence de poursuite et un
4 sentiment d'impunité. Le système des amendes administratives offre
5 une réponse immédiate. Il reste cependant insuffisamment utilisé en
6 raison de son faible financement et du manque de personnel qualifié
7 pour diligenter ces procédures. Nous voulons que chaque commune ou
8 groupe de communes dispose d'un service de sanctions administratives
9 financé par le fédéral afin de ne pas laisser sans suite des dégradations,
10 des tags, des infractions environnementales... Il est cependant
11 nécessaire d'évaluer ce système avant de l'étendre à d'autres types
12 d'infractions.

13 La justice ne peut se réduire à la répression. Protéger est essentiel, mais
14 une sanction n'a de sens que si elle vise la réparation et la réinsertion.
15 Le coupable d'hier doit être le citoyen de demain. Nous voulons
16 interroger l'institution pénitentiaire au regard de la dignité humaine,
17 réfléchir aux conditions de détention, aux perspectives d'avenir qu'elle
18 propose aux détenus, aux spirales de dangerosité qu'elle est susceptible
19 de créer. À chaque fois qu'une personne sort plus dangereuse de prison
20 qu'elle n'y est entrée, l'État de droit échoue. Seul un changement de
21 méthode pourra réduire le taux de récidive.

1 L'encadrement au niveau du personnel pénitentiaire et de
2 l'accompagnement psycho-social doit être revu afin de disposer de
3 personnel dont la mission première est d'encadrer un parcours de
4 détention et de préparer à un parcours de réinsertion. Pour faciliter
5 cette dernière, il est essentiel que les bâtiments pénitentiaires soient
6 rénovés pour que les personnes qui y sont détenues puissent purger
7 leur peine dans des conditions susceptibles de favoriser la réinsertion.

8 En matière de stupéfiants, l'interdiction pénale de la consommation de
9 drogues douces nous paraît contre-productive. Après analyse, on
10 constate que son effet est quasi nul.

11

12 **Dépénaliser la consommation** 13 **du cannabis et encadrer sa vente**

14 **Nous proposons de dépénaliser la consommation du cannabis pour**
15 **les personnes majeures. La production et la vente ne sont pas**
16 **libéralisées. Afin de lutter contre les trafics et les réseaux**
17 **clandestins, nous préconisons une production étatique officielle et**
18 **contrôlée avec un accompagnement, un encadrement, des limites**
19 **de consommation. La publicité sera interdite. L'argent provenant**
20 **de la vente financera la prévention, l'information et les besoins en**
21 **santé. Le cannabis thérapeutique, alternative positive aux dérivés**
22 **morphiniques, sera légalisé. Il sera réglementé et autorisé dans une**
23 **multitude de traitement.**

1 D'autant que la répression engendre la stigmatisation et l'exclusion
2 sociale. De nombreuses personnes en situation de dépendance n'osent
3 pas demander d'aide de peur d'être condamnées. Stigmatiser les
4 consommateurs pour un comportement qu'ils ne peuvent contrôler
5 favorise l'entrée dans la délinquance. Les forces de l'ordre peinent à
6 comprendre pourquoi elles doivent se mobiliser sur ce sujet alors qu'il
7 y en a d'autres sur lesquels les attentes citoyennes sont grandes et les
8 suivis judiciaires plus efficaces. Nous pensons qu'il serait souhaitable de
9 privilégier une approche plus sanitaire des dépendances. Il faut
10 réglementer la production de cannabis et privilégier la prévention et
11 l'accompagnement de ceux qui le consomment, comme au Canada par
12 exemple. Plus largement, le travail de prévention de toute addiction et
13 la lutte contre la consommation problématique d'alcool, notamment
14 chez les jeunes, nous mobiliseront.

15 Assurer la sécurité de toutes et de tous doit également être notre
16 priorité sur le plan international. Nous voulons que la Belgique
17 contribue activement aux opérations de maintien de la paix, que ce soit
18 sous les auspices de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne. Cette
19 contribution est un outil important de la politique multilatérale de la
20 Belgique et de sa crédibilité extérieure. Parallèlement, la coopération au
21 développement doit permettre à notre pays de faire preuve de
22 solidarité. Ses procédures doivent être simplifiées pour lui donner plus
23 de souplesse et de réactivité. En dehors de l'aide humanitaire d'urgence,
24 son efficacité doit se mesurer par des réductions effectives de la
25 pauvreté. Les services diplomatiques doivent également être renforcés
26 pour jouer leur rôle de médiateurs et de facilitateurs des différents
27 processus de paix, mais aussi d'assistance des 600 000 Belges vivant à
28 l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs
29 voyages.

1 **2. LA LIBERTE DE CONSCIENCE**

2 Personne ne vit indépendamment des autres. Faire société, c'est
3 accueillir la diversité des convictions et des cultures. Chacune et chacun
4 doit être en mesure de défendre ses idées et de partager ses opinions.
5 Être libre, c'est vivre conformément à ses valeurs et à sa conscience.

6 Nous opposons l'universalité des droits et des libertés à celles et ceux
7 qui imposent leurs valeurs et leurs modes de vie. Nous défendons
8 farouchement le droit de croire et celui de ne pas croire. Nous sommes
9 soucieux de la liberté d'expression et de manifestation, qui engage une
10 responsabilité envers autrui. Nous pensons qu'il n'y a de société
11 possible que dans la bienveillance réciproque et l'écoute mutuelle.

12 La question de la cohabitation des convictions ne doit cependant pas
13 être abordée avec un angélisme béat. Des phénomènes de
14 radicalisation sont à l'œuvre et nécessitent une vigilance accrue, des
15 postures fermes sur les principes fondamentaux de notre État de droit,
16 ainsi qu'une action vigoureuse de nos services de renseignement.
17 Cependant, nous devons nous prémunir de toute tentation
18 globalisante, visant par exemple à considérer l'Islam comme une
19 religion hostile, ce serait servir la cause des extrêmes.

1 Être musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien ne signifie
2 pas être partisan de l'Inquisition, être laïc n'équivaut pas à dénier aux
3 autres le droit d'avoir des convictions différentes. Rechercher une
4 société apaisée, c'est éviter les excès, chercher l'équilibre, respecter des
5 principes.

6 Nous voulons d'un État résolument impartial et pluraliste. Nous
7 attendons de lui qu'il fasse preuve d'une neutralité totale, mais
8 bienveillante, à l'égard des religions et des mouvements
9 philosophiques, qu'il leur garantisse une protection constitutionnelle,
10 dans le respect de l'égalité de traitement, pour permettre à celles et
11 ceux qui le souhaitent de pratiquer leur culte. Nous attendons de l'État
12 qu'il soit intransigeant vis-à-vis de toutes formes de rejet de l'autre, de
13 radicalisme et de fondamentalisme. Nous affirmons à celles et ceux qui
14 se referment sur leur identité que l'ignorance d'autrui entraîne la peur
15 et la discrimination. Un pays ne se réduit pas à l'addition de
16 communautés. Pour faire société, il est essentiel de faire confiance à
17 l'autre, d'apprendre à l'apprécier en coopérant et en s'entraïdant, de
18 partager des souvenirs et des projets. Nous devons voir dans les
19 différences d'origine, de culture, de conviction, de genre, de préférence
20 sexuelle ou d'aptitude, autant de richesses pour peu qu'elles puissent
21 se nourrir réciproquement et créer un projet commun alimenté des
22 parcours de vie de chacun.

1 Nous sommes tous en quête du sens, que nous recherchions celui-ci
2 dans notre travail, dans un engagement bénévole, dans la défense
3 d'une cause, dans une pratique spirituelle ou religieuse... Faire société,
4 c'est se créer une histoire commune. Elle ne peut s'écrire qu'au pluriel.

5 Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en
6 demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique. La loi
7 doit primer sur la foi. Sans une séparation claire des cultes et de l'État,
8 celui-ci ne pourrait agir de manière impartiale en toutes circonstances.

9 Choisir d'afficher un symbole d'appartenance est un acte fort qui peut
10 interpeler ou inquiéter les usagers des services publics qui ne partagent
11 pas ces convictions philosophiques. Bien que l'enjeu soit surtout celui
12 de la neutralité des actes plutôt que de la neutralité d'apparence, le fait
13 d'afficher un symbole religieux pendant l'exercice d'une mission de
14 service public crée chez certains un doute quant à la capacité de cette
15 personne à faire primer l'intérêt de l'utilisateur, quelle que soit sa situation,
16 et de donner la priorité aux obligations de sa charge. Aussi, nous
17 considérons que le port de signes convictionnels ne doit pas être
18 autorisé dans la fonction publique lorsque l'agent exerce une fonction
19 d'autorité (impérium) ou au contact direct de la population. Un
20 mandataire élu, sans avoir caché ses convictions et ayant bénéficié en
21 connaissance de cause de la confiance des citoyens, doit par contre
22 pouvoir conserver son signe convictionnel, sauf lorsqu'il endosse des
23 responsabilités exécutives (ministre, bourgmestre, échevin, président
24 de CPAS...), car dans ce dernier cas, il représente une autorité de l'État.

1 S'agissant de la sphère privée et de l'espace public, aucune restriction
2 n'est à prévoir. De même au sein de l'enseignement supérieur, qui
3 concerne des personnes en âge adulte susceptibles de poser un choix
4 avec discernement. Dans les établissements secondaires, il doit pouvoir
5 être autorisé uniquement à partir du moment où nous pouvons estimer
6 l'élève en âge de prendre ses propres décisions. La proposition est de
7 s'aligner sur l'âge de la majorité sexuelle (16 ans). Toutefois, conscient
8 de la difficulté organisationnelle que cela représente pour les
9 établissements scolaires (tous les enfants de 16 ans ne sont pas
10 forcément dans la même année scolaire), nous fixons à la 5^{ème}
11 secondaire, au moment où l'esprit critique de l'élève est développé, la
12 faculté de porter un signe convictionnel le cas échéant. Il est cependant
13 laissé au pouvoir organisateur de chaque établissement la possibilité de
14 définir ses règles en fonction de son projet pédagogique.

15 S'agissant des questions relatives à l'abattage rituel des animaux dans
16 le cadre des rites religieux juifs et musulmans qui constituent des
17 pratiques issues de traditions séculaires, elles pourraient éprouver des
18 difficultés à devoir s'ajuster à une époque où la notion de bien-être
19 animal s'impose désormais à l'agenda des citoyens et de la loi.

1 La Cour européenne de Justice a néanmoins pu se prononcer,
2 reconnaissant que l'obligation d'un étourdissement préalable à
3 l'abattage ne constituait pas une ingérence disproportionnée dans la
4 liberté de culte et pouvait se justifier. Les deux enjeux ont été jugés
5 conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention
6 (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui
7 permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum
8 toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le
9 monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être
10 appréhendée à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence
11 régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts
12 pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale
13 doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus.
14 Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur
15 la question de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice
16 de sa foi.

17 Nous ne pensons pas qu'il faille « décoloniser l'espace public » en
18 retirant toute marque tangible de l'histoire de la Belgique, y compris
19 dans ses moments les plus discutables. Ce n'est pas en déboulonnant
20 les statues que l'on déboulonnera le racisme ou les discriminations. Il
21 convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un
22 travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles
23 qu'au travers des rues.

24 Enfin, la liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes,
25 quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité morale et physique, en
26 égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelconque propos ou
27 attitude laissant penser que certaines races ou religions seraient
28 supérieures à d'autres, ni qu'un homme serait par nature supérieur aux
29 femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un
30 élément central de la régénération du vivre-ensemble. Il implique le
31 droit de la femme à disposer librement de son corps.



1 Sur les questions éthiques et bioéthiques, il apparaît désuet de vouloir
2 imposer une unicité de vue sur des sujets qui, par nature, sont
3 éminemment complexes et renvoient souvent au parcours de vie intime
4 de chacun. Sur ces questions, la liberté de penser et de voter de nos
5 élus doit être garantie.

6 **3. LA LIBERTE D'AIMER ET D'ETRE**

7 L'humain est un être de relation qui a besoin d'être reconnu et respecté
8 pour ce qu'il est au même titre que les autres. Aimer la personne que
9 l'on souhaite, qui nous aime en retour est l'une des libertés les plus
10 évidentes. C'est pourtant l'une des plus récentes et des plus fragiles. Elle
11 continue à être remise en question par des gouvernements ou des
12 citoyens, souvent en instrumentalisant les religions alors que celles-ci
13 devraient être source de sens et de solidarité.

1 Nous refusons les paroles et les comportements méprisants,
2 stigmatisants, humiliants à l'égard des communautés homosexuelles et
3 transgenres. Nous nous battons contre l'homophobie et la transphobie
4 qui restent quotidiennes en Belgique. Nous voulons que la sexualité des
5 personnes homosexuelles soit prise en compte dans les maisons de
6 repos et le milieu hospitalier. Les personnes LGBTQIA+ doivent être
7 reconnues comme public-cible des plans « diversité » de la fonction
8 publique.

9 Nous souhaitons intensifier les campagnes de sensibilisation et
10 d'information relatives au genre et à l'homosexualité auprès de
11 l'administration publique, des policières et des policiers, du personnel
12 administratif des parquets et de la magistrature. L'éducation à la vie
13 relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire sera adaptée pour
14 déconstruire les préjugés. Des formations de sensibilisation devraient
15 également être proposées dans les entreprises par des associations
16 labellisées afin de réduire les discriminations dans le milieu du travail.
17 Le personnel de soin et d'encadrement des maisons de repos sera
18 mieux formé au respect de la diversité des orientations sexuelles,
19 d'identités et d'expressions de genre. Nous mettrons fin à l'interdiction
20 de fait de don de sang des personnes homosexuelles et améliorerons
21 l'offre de soins pour les personnes LGBTQIA+, comme le
22 remboursement des soins gynécologiques et andrologiques pour les
23 personnes trans.

24 La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant
25 la conception binaire qui la fonde historiquement. Prendre conscience
26 qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident
27 pour tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la
28 pédagogie et de la compréhension réciproque, pas en opposant les uns
29 aux autres.

1 Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent
2 devenir toxiques. La violence s’immisce trop souvent au sein du couple
3 et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La
4 plupart des féminicides – le meurtre d’une femme parce qu’elle est une
5 femme – ont d’ailleurs lieu dans le cadre familial.

6 Chaque année 40 000 plaintes pour violences conjugales sont
7 enregistrées en Belgique.

8

9 **Mieux prendre en charge les victimes de** 10 **violences intrafamiliales**

11 **Nous voulons que chaque victime de violences intrafamiliales**
12 **soit accompagnée dès l’accueil au sein d’un commissariat de**
13 **police ou d’un hôpital par des agents formés aux risques psycho-**
14 **sociaux, notamment pour éviter aux enfants de reproduire ces**
15 **violences ou de devenir eux-mêmes victimes à l’âge adulte et**
16 **tenter de mettre fin aux cycles de violences intrafamiliales. Afin**
17 **d’encourager la dénonciation des faits, nous proposons que la**
18 **plainte soit déposée à l’hôpital. Nous voulons développer des**
19 **tribunaux spécifiques pour les violences intrafamiliales avec des**
20 **magistrats formés aux risques de récidive, à l’emprise de la**
21 **victime par l’auteur des violences, aux conséquences subies par**
22 **les enfants et au besoin de retrouver une sphère familiale apaisée**
23 **et tranquilisée.**

1 La réalité est certainement plus grave encore car de nombreuses
2 victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des
3 démarches, de leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la
4 honte et de la culpabilité. Leur assurer ainsi qu'à leur famille un
5 environnement bienveillant, sain et sécurisant est crucial. Cela demande
6 notamment d'interdire plus facilement au conjoint violent de résider
7 dans le logement familial et d'imposer le port d'un bracelet anti-
8 rapprochement afin de mieux protéger les victimes. Nous proposons de
9 créer également des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin
10 de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre
11 celles-ci à quitter leur domicile. Nous voulons que les femmes qui
12 préfèrent quitter leur domicile, notamment pour leur propre sécurité et
13 celle de leurs enfants, aient accès à des logements sécurisés dont
14 l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une aide
15 psychologique, juridique et administrative.

16 Les femmes subissent également quotidiennement des violences dans
17 la rue. Le « sexisme », qu'il s'agisse de remarques, d'insultes ou
18 d'agression, est une réalité sociale intolérable. L'application de la loi du
19 22 mai 2014 contre le sexisme doit être beaucoup plus systématique et
20 être complété d'un volet civil. Cela demande un renforcement de la
21 formation des policiers et de leur présence sur le terrain, mais aussi de
22 penser à des mesures préventives évidentes comme l'éclairage suffisant
23 des rues de jour comme de nuit. Il en va de la liberté des femmes à être
24 elles-mêmes et à se sentir en sécurité.

25 **4. LA LIBERTE DE SE DEPLACER**

26 Si la pandémie nous a isolés les uns des autres, elle a libéré le citoyen
27 d'une de ses principales sources de stress : le temps perdu dans ses
28 déplacements. Des millions de personnes ont retrouvé plusieurs heures
29 de liberté par semaine.

1 Nous voulons que le télétravail soit la norme une partie de la semaine
2 dans les secteurs où il est envisageable. Il permettra de réduire
3 l'importance du trafic et le temps perdu. Il faudra cependant encadrer
4 cette pratique qui efface les barrières entre les activités. Si aucune porte
5 physique ne sépare le temps de travail de la vie familiale, il faudra
6 imaginer des portes symboliques, comme le droit de se déconnecter.

7 Nous stimulerons le développement d'espaces de coworking en dehors
8 des centres urbains pour éviter la concentration des déplacements. Ils
9 offriront une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail ainsi qu'un
10 endroit de socialisation. Ils dynamiseront les petites villes de province
11 et le monde rural qui trouvera toujours dans notre mouvement
12 politique et citoyen un porte-voix de premier choix. Nous voulons un
13 Plan global de reconquête des territoires ruraux par les services au
14 public : guichets de banque, poste, gare, bus, médecins, télécom...
15 Aucun territoire ne peut subir de double peine en raison de son
16 caractère rural.

17 Nous renforcerons l'offre de transport en commun dans et vers les
18 grandes villes. Nous souhaitons aussi améliorer leur confort. Pour inciter
19 les navetteurs à se tourner vers le train, la SNCB offrira les facilités
20 nécessaires à un travail serein dans ses wagons. En accord avec
21 l'employeur, le temps de trajet pourra être pleinement valorisé comme
22 temps de travail.

23 Nous soutiendrons également des alternatives moins gourmandes en
24 infrastructures et en budgets : le covoiturage. En heures de pointe,
25 quatre voitures sur cinq sont occupées par un seul conducteur.

1 Il suffirait qu'une personne sur quatre partage la voiture d'un autre pour
2 diminuer de près 20% le trafic routier et faire disparaître la plupart des
3 embouteillages. Le covoiturage restera cependant marginal s'il
4 nécessite l'accord des parties sur les horaires, les points de rencontre et
5 d'arrivée. Nous voulons limiter la lourdeur et le manque de flexibilité
6 individuelle en promouvant largement un réseau de covoiturage par
7 une application officielle mettant en contact des personnes qui ne se
8 connaissent pas, en généralisant des stations où laisser sa voiture aux
9 abords des grands axes, en réservant une bande autoroutière aux
10 voitures à plus d'un occupant et en mettant en place des incitants
11 financiers et fiscaux.

12

13 **MAX 15 : un train ou un bus toutes les 15**
14 **minutes à l'intérieur et autour des villes,**
15 **offrant un meilleur maillage du monde rural**

16 **Nous voulons renforcer la fréquence des lignes de trains et de bus**
17 **autour des grandes et petites villes afin que chacun puisse avoir**
18 **accès à un moyen de mobilité tous les quarts d'heure à dix minutes**
19 **à pied de chez lui. Dans un premier temps, cet objectif pourra être**
20 **limité aux principaux axes. À terme, le développement de**
21 **l'intelligence artificielle permettra de concevoir des lignes**
22 **adaptant leur itinéraire aux besoins des usagers. Dans les zones**
23 **rurales, le renforcement de l'offre de bus et le recours à des taxis**
24 **collectifs à la demande sortira les villages de l'isolement.**

1 Nous augmenterons l'attractivité des transports en commun en
2 travaillant sur la qualité et la quantité de l'offre. Il est possible de se
3 passer de voiture à Bruxelles parce qu'on peut y prendre le bus, le tram,
4 le métro, le vélo ou la trottinette électriques sans s'inquiéter des
5 horaires. Nous y intensifierons cependant encore l'activité du réseau.
6 Mais cette pluri-mobilité n'est pas présente partout sur le territoire.
7 Nous proposerons une alternative crédible à la voiture à l'intérieur et
8 autour des villes de province, en augmentant considérablement le
9 nombre de bus et de trains.

10 **5. LA LIBERTE DE PRENDRE LE TEMPS**

11 La pandémie a mis la société à l'arrêt. Le rythme ralenti de nos
12 existences a pu engendrer un réel soulagement pour celles et ceux qui
13 étaient épuisés par les sollicitations du quotidien.

14 L'être humain se trouve confronté à une accélération du monde, une
15 succession toujours plus rapide d'évènements, une multitude
16 d'opportunités. Ce tourbillon finit par donner le vertige. Il est vain si
17 l'humain ne peut prendre le temps de se poser, de respirer, de ralentir
18 lorsqu'il le souhaite. Le temps est une ressource rare et essentielle. Celui
19 qu'il perd, celui qu'on lui prend est vécu comme une violence inouïe
20 lorsque l'épuisement guette. Les burn-out professionnels et familiaux,
21 en forte croissance, sont l'expression d'un temps qui manque pour soi
22 et ses proches.

1 Nous voulons utiliser le temps de manière plus sobre et efficace. La
2 réorientation vers une économie de la qualité conduira à privilégier des
3 biens que la succession des modes ne rendra plus aussitôt obsolètes et
4 à voir dans les achats un investissement plutôt qu'une consommation
5 éphémère. Nous voulons œuvrer à une meilleure organisation collective
6 pour réduire le temps perdu. Supprimer les embouteillages permettra
7 de retrouver des minutes précieuses et une qualité de l'air appréciable.

8 La naissance des enfants est un moment où il est essentiel que les deux
9 parents prennent pleinement leur temps. Nous proposons d'octroyer
10 gratuitement 100 heures d'aide à domicile à la naissance ou l'adoption
11 d'un enfant jusqu'à trois ans. Nous voulons favoriser une plus grande
12 égalité entre les genres et permettre aux hommes comme aux femmes
13 de concilier leur vie de parent et leur carrière professionnelle.

14

15 **Papavantage : un congé de paternité**
16 **obligatoire de 30 jours**

17 **Pour favoriser un plus grand équilibre des rôles et protéger les**
18 **pères (ou le co-parent) des pressions des employeurs, nous**
19 **proposons que les Papas (ou la co-mère) prennent obligatoirement**
20 **30 jours de congé dans l'année suivant la naissance. Ce système**
21 **sera aménagé pour les indépendants.**

1 En Belgique, si les femmes recourent fréquemment aux congés de
2 maternité et parentaux auxquels elles ont droit, les pères nettement
3 moins, de peur d'être mal vus par leurs employeurs. En Suède, le congé
4 de naissance est de 16 mois et doit être partagé entre les parents. Son
5 économie ne suffoque pas pour autant... Nous voulons encourager les
6 hommes à s'investir davantage dans les activités non rémunérées du
7 foyer, que ce soit lors de la naissance d'un enfant ou durant les années
8 suivantes.

9 Nous proposons en outre que lors de la naissance ou de l'adoption d'un
10 enfant, chaque parent ait droit à 6 mois de crédit-temp, dont 2 à
11 prendre obligatoirement de la naissance à la 18^{ème} année de l'enfant. Le
12 solde des congés non utilisés pourra être réutilisé ultérieurement pour
13 se consacrer à un parent dépendant. Les parents « solo » pourront
14 désigner un proche à qui sera accordé le crédit-temps.

15 Nous permettrons à ceux et celles qui le souhaitent d'allonger leur
16 journée pour ne travailler que quatre jours par semaine, sans réduire
17 leur temps de travail afin de mieux concilier vie professionnelle et
18 privée. Les parents qui le souhaitent pourront pratiquer un horaire «
19 accordéon » : 31h de travail hebdomadaire une semaine sur deux, 45h
20 les autres semaines par exemple.

1 Cela permettra aux parents séparés de travailler moins les semaines de
2 garde d'enfants et plus l'autre. Cela donnera aussi la faculté aux couples
3 unis de s'arranger pour qu'une semaine sur deux, un parent soit plus à
4 la maison et ensuite, l'autre. Nous voulons également lutter contre le
5 temps partiel lorsque celui-ci est involontaire en élargissant les
6 conditions auxquelles un travailleur à temps partiel bénéficie d'une
7 priorité pour accéder à un temps plein dans la même entreprise.

8 **6. LA LIBERTE DE RESTER DES ETRES HUMAINS**

9 Cinq siècles de progrès scientifiques et techniques ont sensiblement
10 amélioré nos conditions d'existence. La révolution numérique
11 représente l'un des défis majeurs de notre époque. Elle crée une
12 nouvelle réalité. C'est un monde à la fois fascinant et mystérieux, que
13 l'humain doit apprivoiser. La technologie le pousse à s'interroger sur ce
14 qui le constitue. Elle l'invite à innover, à se réinventer. C'est grâce à elle
15 que nous pouvons modéliser les effets du réchauffement climatique.
16 Elle favorise la communication et la transmission des connaissances. Elle
17 permet un accès sans précédent à l'information.

18 Mais la révolution numérique comporte également des dangers. Les
19 avis de tous et les humeurs de l'instant remplacent souvent la
20 connaissance et les repères communs. Les technologies imposent des
21 comportements standardisés. L'analyse automatisée des données
22 favorise les discriminations. L'avènement des robots et d'objets
23 autonomes pose la question de la responsabilité : sont-ils à même de
24 prendre des décisions et de poser des actes dits volontaires ?

1 Nous voulons interroger les rapports de l'homme et de la machine. Un
2 cadre législatif, à l'échelon national comme international, doit être
3 défini pour encadrer le développement du numérique et de
4 l'intelligence artificielle. Il devra comporter une attention aux enjeux de
5 genre et de cyberviolence.

6 D'ici peu *Metaverse* proposera aux citoyens de vivre dans un monde
7 numérique parallèle où il lui sera possible de travailler, de se divertir,
8 d'aimer et de vivre. Certains d'entre eux s'identifieront davantage à leur
9 avatar, leurs expériences numériques auront plus d'importance que
10 celles vécues dans la réalité biologique. Ce qui au départ ne semble
11 qu'un jeu pourra devenir une psychose et créer la même dépendance
12 qu'une drogue dure. Nous voulons encadrer le développement de cette
13 réalité virtuelle et ne pas la laisser aux mains de quelques acteurs privés.

14 Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique,
15 mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique. Nous aspirons à un
16 développement conscient et maîtrisé des nouvelles techniques. Nous
17 considérons que le fantasme transhumaniste est une dénaturation de
18 l'humain. Nous refusons la réunion de l'homme et de l'ordinateur pour
19 créer un être nouveau affranchi de la vieillesse et de la mort. Les
20 tentatives de fusionner les thérapies géniques, le recours à des cellules
21 souches, voire l'implantation de nanorobots chargés de réparer nos
22 organes abîmés pour atteindre la vie éternelle sont à nos yeux des
23 leurre. Nous pensons que les tentatives de connecter le cerveau
24 humain à un ordinateur pour que notre conscience persiste au-delà de
25 notre cerveau et soit réinjectée par le biais du clonage dans un corps à
26 l'identique impliquera la fin de l'humanité.

1 Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels.
2 L'histoire humaine est celle de la succession des générations. Nous
3 souhaitons faire comprendre à la population les enjeux des transfor-
4 mations technologiques, ses bienfaits, en attirant l'attention sur les
5 inégalités et les dépendances qu'elles provoquent. Nous voulons que
6 le développement du numérique se fasse au service de la qualité de
7 vie tout en restant respectueuse de la singularité et l'autonomie des
8 humains. Il en va de notre liberté la plus profonde, celle de rester des
9 êtres humains.

Un mouvement qui prend parti

1 La régénération de notre société doit d'abord être celle de notre
2 humanité. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus percevoir
3 le sens d'une vie où nous courons sans cesse derrière un temps qui
4 s'échappe, où nous sommes constamment soumis à un stress
5 grandissant. La perspective de consommer toujours plus ne suffit pas à
6 nous donner envie de nous lever le matin. Nous avons besoin de nous
7 sentir utiles, de nous reconnecter à nous-mêmes et aux autres. Nous
8 voulons vivre dans une société où la valeur d'une personne dépend de
9 ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité,
10 pas de ce qu'elle possède, une société où chacune et chacun a la
11 possibilité de s'accomplir et de donner le meilleur, une société où l'on
12 privilégie l'émulation et le dépassement de soi à la compétition et
13 l'élitisme.

14 Nous serons prêts à renoncer à nos habitudes et à faire des sacrifices si
15 nous avons la conviction que cela nous permettra de vivre mieux
16 demain, si nous pensons que nos aspirations les plus importantes
17 seront rencontrées. Vivre mieux ne sera possible que si chacune et
18 chacun d'entre nous pouvons :

19 1 — Être bien dans notre **corps** : un corps en bonne santé bénéficiant
20 d'une alimentation de qualité et des soins nécessaires ; un corps
21 épanoui grâce à des activités physiques, sportives et sexuelles
22 régulières, dont l'ensemble des besoins sont satisfaits ;

23 2 — Ouvrir notre **esprit** : un esprit éveillé par un système éducatif et
24 un environnement culturel riche et varié ; un esprit stimulé par la
25 possibilité de se former tout au long de son existence et d'entrer en
26 dialogue avec des personnes d'origines et d'expériences diverses ;



1 3 — Vivre en harmonie avec la **terre** : une terre qui offre à la fois un
2 cadre de vie dont la beauté et les ressources sont préservées ; une terre
3 dont la culture nous permet de vivre confortablement tout en
4 respectant sa capacité de renouvellement ; une terre que nous habitons
5 mais qui ne nous appartient pas et que nous partageons avec
6 l'ensemble des êtres vivants ;

7 4 — Avoir le **temps** : le temps de vivre sereinement et de faire au
8 mieux ce que nous entreprenons sans courir sans cesse ; temps de se
9 poser, de nous retrouver avec nous-mêmes et de nous interroger sur le
10 sens de notre existence ;

11 5 — Se sentir en **confiance** : la confiance qu'assure le sentiment
12 d'être en sécurité, chez nous comme dans la rue ; la confiance que nos
13 droits seront respectés et que nous serons traités avec équité ; la
14 confiance en l'avenir, dans la capacité de l'humanité de poursuivre sur
15 la voie du progrès et de l'innovation ; la confiance de posséder les
16 ressources personnelles et le soutien collectif pour surmonter
17 d'éventuelles difficultés ;

18 6 — Tisser des **liens** avec les autres : des liens qui naissent des
19 rencontres et nous permettent de nous sentir entourés et reconnus
20 comme des êtres uniques ; des liens qui nous donnent la possibilité de
21 nous enrichir aux contacts des autres ; des liens qui nous offrent le
22 sentiment d'appartenir à une communauté, de participer à la société et
23 de voir notre apport valorisé ;

24 7 — Prendre des **initiatives** : des initiatives qui nous permettent de
25 nous épanouir, de déployer nos talents et de mener à bien nos projets
26 ; des initiatives par lesquelles nous contribuons au bien-être commun
27 en réalisant quelque chose de positif pour nous-mêmes comme pour
28 les autres.

1 Ces dimensions du vivre-mieux traversent notre projet de société et la
2 régénération que nous proposons. Notre mouvement souhaite
3 rassembler tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans ce
4 projet et ces idéaux quels que soient leur milieu social, leur langue, leur
5 nationalité, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leur
6 conviction philosophique ou religieuse. Ce mouvement ne sera pas un
7 parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous
8 serons un mouvement qui prend parti.

9 Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement qui, comme tout
10 parti politique, a l'ambition de proposer un programme politique pour
11 obtenir la confiance des électrices et des électeurs, pour leur proposer
12 de soutenir des candidates et des candidats qui ont le souci du bien
13 commun et sont susceptibles de les représenter dans les parlements et
14 dans les gouvernements. Un mouvement qui prend parti, c'est aussi et
15 surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile, qui favorise
16 la participation interne et fait vivre le débat d'idées. Un mouvement qui
17 prend parti, c'est un mouvement ouvert, qui instaure un dialogue
18 permanent entre ses adhérents et citoyens intéressés à débattre
19 ensemble ou à aider ponctuellement à la réalisation de projets précis.

1 C'est un mouvement qui soutient l'engagement citoyen de ses
2 adhérents et les invitent à agir localement en constituant des
3 associations qui contribuent positivement à la société. C'est un
4 mouvement qui exprime son identité et ses valeurs dans les
5 propositions et les idées qu'il défend, mais aussi dans ce que ses
6 adhérents incarnent et font. C'est un mouvement qui sait que pour
7 retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne
8 suffisent pas. Il faut des actes.